

Les conflits internes dans le monde : Estimer les risques pour cibler la prévention

Sosso Feindouno
Laurent Wagner

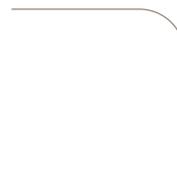
Préface de Jean-Pierre Raffarin
Avant-propos de Patrick Guillaumont



F&Di



Les conflits internes dans le monde :
Estimer les risques pour cibler la prévention



Les conflits internes dans le monde : Estimer les risques pour cibler la prévention

Préface de Jean-Pierre Raffarin
Avant-propos de Patrick Guillaumont

Un rapport de la Ferdi pour la Fondation Prospective et Innovation

Auteurs :
Sosso Feindouno, chargé de recherche à la Ferdi
Laurent Wagner, chargé de recherche à la Ferdi

Ouvrage édité par la Fondation pour les études et recherches sur le développement international (Ferdì). Il bénéficie d'une aide de l'État français gérée par l'ANR au titre du programme « Investissement d'Avenir » (référence ANR-10-LABX-14-01).

Les auteurs remercient Vincent Nossek pour sa contribution sur les graphiques.



Illustration de couverture :
Aude Guirauden, *Orange sur la plage*, encre acrylique sur papier, 54 x 75 cm, 2016.

Réalisation graphique : Contre-allée, design graphique, Châtel-Guyon.
Impression : All Numéric, Clermont-Ferrand.

© Fondation pour les études et recherches
sur le développement international (Ferdì), juillet 2020
ISBN : 978-2-9550779-8-6



Les conflits internes dans le monde : Estimer les risques pour cibler la prévention

Sosso Feindouno

Laurent Wagner

Préface de Jean-Pierre Raffarin

Avant-propos de Patrick Guillaumont

Table des matières

PRÉFACE	5
AVANT-PROPOS	7
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	9
INTRODUCTION	19
PARTIE I : L'ÉVOLUTION RÉCENTE DES CONFLITS ET DE LA VIOLENCE DANS LE MONDE	23
1. LE CRIME ORGANISÉ, NOTAMMENT TRANSNATIONAL EST DEVENU UN FACTEUR DE STRESS MAJEUR QUI EXACERBE LA FRAGILITÉ DE L'ÉTAT ET REND LES CONFLITS PLUS COMPLEXES ET DIFFICILES À RÉSOUDRE.....	28
2. LA PRÉSENCE CROISSANTE DE GROUPES DJIHADISTES DANS LES SITUATIONS DE CONFLITS MODERNES CONSTITUE UN DÉFI IMPORTANT POUR LE RÉTABLISSEMENT ET LE MAINTIEN DE LA PAIX.....	30
PARTIE II : COMMENT LES TRAVAUX ÉCONOMIQUES PERMETTENT-ILS D'ANALYSER LES CAUSES DES CONFLITS INTERNES ?	35
1 - LES DÉTERMINANTS THÉORIQUES TRADITIONNELS DU DÉCLENCHEMENT DES CONFLITS INTERNES : UNE REVUE DE LA LITTÉRATURE.....	36
2 - LA LITTÉRATURE EMPIRIQUE : QUELLES VARIABLES POUR QUEL CONSENSUS SUR LES CORRÉLATS DU DÉCLENCHEMENT DES GUERRES CIVILES ?	41
La démographie, la diversité des populations et le déclenchement des conflits.....	42
La géographie et le déclenchement des conflits.....	43
Le climat et le déclenchement des conflits.....	43
La présence de ressources naturelles et le déclenchement des conflits.....	44
L'historique de la violence et le déclenchement des conflits.....	45
Les caractéristiques socio-économiques et le déclenchement des conflits.....	46
Les institutions politiques et le déclenchement des conflits.....	48
3 - LE RISQUE STRUCTUREL DE CONFLIT, LA VULNÉRABILITÉ ET LA FRAGILITÉ.....	50
PARTIE III : QUELLES ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA STABILITÉ DANS LES PAYS À RISQUE DE CONFLIT ÉLEVÉ ?	55
COÛT ET BÉNÉFICE DE LA PRÉVENTION.....	55
RÉTABLIR UN CONTRAT SOCIAL ET ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE.....	57
PROMOUVOIR L'EMPLOI DÉCENT.....	59
CIBLER LES TERRITOIRES.....	60

PARTIE IV : MESURER LE RISQUE DE CONFLIT POUR GUIDER L'ACTION INTERNATIONALE	63
1 - NON PAS PRÉDIRE L'AVÈNEMENT D'UN CONFLIT, MAIS EN ESTIMER LE RISQUE.....	63
2 - OUTILS STATISTIQUES ET MODÈLE.....	66
Le modèle logit.....	66
Le random forest ou forêt d'arbres décisionnels.....	67
La méthode du logit booléen : ce qu'elle est, ce qu'elle apporte.....	68
3 - VARIABLES ET LEURS FONDEMENTS.....	69
Variable dépendante.....	69
Variables explicatives liées au risque structurel de conflit.....	73
PARTIE V : LE RISQUE DE CONFLITS INTERNES DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT	79
1 - ANALYSE DE LA MODÉLISATION.....	79
2 - COMBINER DES DEUX RISQUES EN UN INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE DE CONFLIT.....	81
Analyse de la dynamique du risque structurel.....	85
Analyse de la dynamique du risque non structurel.....	88
3 - ÉTUDE DE CAS : LES PAYS DU G5 SAHEL.....	88
CONCLUSION	93
BIBLIOGRAPHIE	97

Préface

Guerre et Paix au sein des Nations

Une des tâches essentielles de la Fondation Leaders pour la Paix est d'identifier de manière précise les risques de tensions, de déséquilibres pouvant conduire à des conflits armés, à la rupture de la paix civile comme internationale.

La pandémie qui frappe ces derniers mois la planète et les appels solennels à une trêve pour se consacrer à la lutte contre le virus et non contre le voisin ou quiconque désigné comme un ennemi n'ont guère eu d'effets. Attentats, maltraitements, guerres ouvertes ou larvées n'ont pas faibli. La planète elle-même ne va pas bien, pas seulement du fait de la COVID-19, mais de l'engrenage enclenché par certains pays avec le refus du multilatéralisme, du dialogue, de la recherche des nouveaux équilibres dont l'humanité a besoin.

Prédire n'est pas prévenir car les facteurs de conflits peuvent être plus puissants que ceux concourant à les contenir ou à les faire disparaître. Connaître les déterminants de ces situations dangereuses permet cependant d'éveiller les esprits, de faire prendre conscience du potentiel de dégradation d'une situation mal maîtrisée car mal appréhendée.

L'étude confiée à la Ferdi par la FPI est destinée à éclairer les décideurs nationaux et leurs partenaires internationaux sur les raisons et les causes de ces conflits internes dans le monde qui, après une accalmie durant la dernière décennie du XX^{ème} siècle, se sont multipliés depuis et ont débordé les frontières voire les continents.

L'étude de la Ferdi distingue bien les facteurs structurels de long terme (retards économiques, vulnérabilité climatique, fragilités de la société) qui fournissent un terrain favorable aux chocs, qu'ils soient politiques, économiques, environnementaux qui déclencheront les conflits internes. L'étude met les moyens de la science économique au service de la politique et partant de la paix. Sur un sujet comme celui-là, les analyses et les opinions peuvent différer en toute bonne foi. Chacun pondère les paramètres et les remèdes à administrer selon ses convictions, ses objectifs. Mais, il est clair que, sans développement équilibré, inclusif, sans un mode d'intervention adapté aux réalités et sans prises de responsabilités par les responsables, rien d'efficace et de durable n'est possible. Le Sahel - et, à terme, l'Afrique de l'Ouest tout entière qui peut être contaminée par les ferments de la division - illustre parfaitement ce mal qui gagne de l'espace et de la profondeur.

Hormis peut-être la rivalité des puissances étrangères, tous les ingrédients sont réunis pour que la crise s'exacerbe. Les affrontements sont autant économiques que sociaux, ethniques que religieux ou culturels. Ils appellent avant tout des réponses nationales pour qu'à l'appel aux armes succède celui à la concorde et à la paix. L'attentisme et la procrastination entraînent des blocages qui peuvent dépasser les capacités des acteurs locaux à les résoudre seuls. On le constate au Mali avec l'implication des acteurs locaux et au Sahel, où l'Europe et la France au premier plan appuient les efforts régionaux pour retrouver les conditions de la paix.

Agir plus tôt, en connaissance de cause grâce à une cartographie des facteurs anciens et immédiats de ce qui a dégénéré en affrontements, aurait pu permettre certainement d'en limiter l'ampleur et les dégâts. À ce titre, l'ouvrage tiré de l'étude de la Ferdi se veut un guide pour les hommes politiques et les agences d'aide.

Composé d'hommes et de femmes de bonne volonté, les Leaders pour la Paix entendent contribuer par le partage de leur expérience et leur désintéressement à un tel effort de prospective, d'anticipation et de prévention. L'étude de la Ferdi est un des instruments entre leurs mains pour servir la paix par la prévention.

Jean-Pierre RAFFARIN

Avant-propos

Ce livre est le résultat d'une ambition ancienne de la Ferdi, à la croisée de deux de ses principaux programmes. L'un porte sur les questions de sécurité et de développement au Sahel, programme qui à la suite de la publication du livre *Allier sécurité et développement. Plaidoyer pour le Sahel*, s'est concrétisé par la création de la « Chaire Sahel » de la Ferdi, implantée à Ouagadougou sous la direction et l'impulsion de Tertius Zongo, ancien premier ministre du Burkina Faso. L'autre programme est celui des « indicateurs innovants de développement », dans le cadre duquel ont été conçus, développés, calculés divers indicateurs, en particulier des indicateurs de vulnérabilité économique structurelle et de vulnérabilité physique au changement climatique. Il restait à établir un indicateur structurel de violence politique ou plus précisément de conflits internes. C'était le plus difficile car en ce domaine il est particulièrement délicat d'isoler ce qui est structurel de ce qui ne l'est pas. Les auteurs du présent ouvrage, Sosso Feindouno et Laurent Wagner, avaient déjà publié en collaboration avec Michaël Goujon, un document de travail de la Ferdi qui présentait un indicateur de violence interne reposant sur l'identification et la mesure d'événements passés supposés exogènes et agrégés de façon discrétionnaire. Dans cet ouvrage, ils identifient les facteurs objectifs de survenance de conflits en essayant précisément d'isoler ceux qui sont structurels, par rapport à ceux qui ne le sont pas et sont plus liés à la politique présente.

La distinction conceptuelle est essentielle si l'on veut utiliser des indicateurs de vulnérabilité dans l'allocation des ressources concessionnelles entre pays, ce pour toutes les dimensions de la vulnérabilité. C'est toute l'ambiguïté opérationnelle de la notion de fragilité politique : une forte fragilité appelle un soutien marqué de la communauté internationale, mais révèle aussi une faiblesse de la politique qui pour beaucoup de bailleurs de fonds doit conduire à limiter le niveau de l'aide. L'indice présenté, qui permet d'identifier entre pays les facteurs du risque de conflit civil, se différencie de nombreux indicateurs de fragilité politique qui, mêlant des facteurs structurels et des facteurs liés à la politique présente, ne peuvent pas être utilisés à des fins d'allocation.

De plus, disposer d'un indicateur de risque de conflit permet de cibler les politiques de prévention sur les facteurs qui selon les pays menacent la paix intérieure. Il est bien clair que cet indice ne conduit en rien à une prévision. Il mesure seulement une probabilité qui repose sur des facteurs objectifs et qui fort heureusement est généralement faible. Mais aussi faible que soit la probabilité des conflits, leur coût est tel qu'il justifie une politique de prévention ciblée sur les facteurs qui la déterminent.

Dans les dernières lignes de *La guerre et la paix*, évoquées en introduction de cet ouvrage, Tolstoï pose clairement la question de la liberté de choix des individus face à « la dépendance vis-à-vis du monde extérieur et de la causalité ». L'indice présenté cherche à explorer cette dépendance (vis-à-vis de facteurs structurels de conflit). Il peut aussi éclairer la liberté de choix pour permettre de s'en affranchir.

L'indicateur établi fera certainement l'objet d'améliorations et devra être suivi dans le temps comme le sont les principaux indicateurs de vulnérabilité de la Ferdi. Pour le mettre au point et montrer comment il peut servir à une politique de prévention, l'appui de la Fondation Prospective et Innovation a été particulièrement précieux. Que son président Jean-Pierre Raffarin, qui a créé la Fondation Leaders pour la Paix, en soit chaleureusement remercié.

Patrick Guillaumont

Résumé exécutif

Pourquoi cette étude ?

Dans le cadre de ses activités, la Fondation Prospective Innovation vise à apporter un éclairage international sur des sujets stratégiques, nécessitant de comprendre et d'apprécier la réalité des émergences, et tout spécialement celle de l'Afrique afin de participer à la conception d'une nouvelle gouvernance mondiale, nationale et locale. Pour de nombreux pays en développement, cette réalité est aujourd'hui caractérisée par un accroissement du nombre et de l'intensité des conflits civils armés et de leurs enjeux aussi bien humains, économiques que politiques. Dans ce contexte, Il apparaît nécessaire d'accélérer la prise de conscience de la part des différents acteurs mais aussi la réflexion prospective sur le défi posé par le maintien de la paix face aux mutations du monde contemporain. Ce rapport de la Fondation Prospective Innovation, en partenariat avec la Ferdi, s'inscrivant dans cette dynamique, vise à aider les décideurs politiques, les gouvernements comme les acteurs de terrain, à organiser une stratégie informée afin de prévenir la violence et l'insécurité dans le monde et favoriser le maintien d'une paix durable.

Ces dernières années ont connu une recrudescence du nombre de conflits armés et une hausse de leur intensité. Celle-ci s'est accompagnée de deux phénomènes nouveaux, l'accroissement du nombre et de l'intensité des actions terroristes et la place de plus en plus importante prise par le crime organisé dans la dynamique des conflits. Corrélativement la fragilité de certains États s'est accrue, notamment en Afrique. Malgré la complexité du concept de fragilité, la plupart des experts l'associent à des communautés prises dans un piège de violence débouchant sur l'inefficacité de l'État et favorisant la rupture du contrat social avec les citoyens. Dans ce contexte, les outils de mesure et d'évaluation de la fragilité des États sont de plus en plus demandés comme base supposée objective pour l'identification des actions de prévention. La prévention des conflits armés et de la violence en général se trouve alors au cœur du débat sur l'action politique visant à combattre les situations de fragilité. Elle nécessite par ailleurs de faire appel à la richesse des travaux économiques et statistiques sur les déterminants des conflits mais aussi sur l'efficacité des politiques préventives menées dans les États fragiles.

Les travaux empiriques sur les conflits et leurs déterminants enseignent qu'une pluralité de facteurs, économiques et sociaux, démographiques, climatiques, géographiques ou liés au voisinage régional, peut concourir au déclenchement de nouveaux conflits. Pour la plupart, ces travaux aussi bien micro que macroéconomiques ne sont pas directement ancrés dans la théorie, et la multiplication des résultats économétriques a tendance à masquer l'impossibilité de dégager un réel consensus, en ne permettant

pas notamment de hiérarchiser les explications théoriques « rivales ». Ce décalage entre théorie et application implique également qu'il reste très difficile de distinguer les corrélations de la causalité. Certaines variables peuvent ne pas être des causes mais simplement des facteurs associés (par exemple la mortalité infantile, l'espérance de vie). D'autres variables comme le revenu et la croissance du PIB, sont endogènes au risque de guerre civile. Ainsi, il est probablement préférable de parler de facteurs corrélés avec l'apparition d'un conflit plutôt que des causes de la guerre pour décrire les résultats de cette littérature empirique.

Dans ce contexte, apprécier ou estimer le risque de conflit n'est évidemment pas en prédire le déclenchement, mais c'est en évaluer pour chaque pays la probabilité en vue de la diminuer, en identifiant les facteurs qui y sont associés et les politiques à mettre en œuvre. Dès lors, appréhender le risque de conflit nécessite de mobiliser une grande masse de données et de les traiter selon des méthodes statistiques appropriées de façon à saisir les processus de déclenchement de conflits ou d'événements violents. De même, l'hétérogénéité des situations a conduit à une multitude d'approches différentes en termes de politique de prévention. Le ciblage des secteurs clés et le séquençage des réformes apparaissent comme autant de facteurs déterminant la qualité de la réponse politique apportée aux crises sécuritaires dans les pays en développement.

10

Cette étude a quatre objectifs distincts : i) exposer l'état de la violence dans le monde, ii) présenter les mécanismes développés dans la littérature économique pour expliquer l'apparition de la violence, iii) analyser les opportunités politiques pour une action en faveur de la paix et du retour à la paix et iv) développer un instrument permettant de mieux cibler ces interventions. Au travers de cinq parties, ce rapport propose tout d'abord une description de l'évolution récente de la violence sous ses différentes formes dans les pays en développement afin de bien cerner la notion de conflit en se basant sur l'analyse des données transversales les plus complètes et représentatives du contexte actuel. Deuxièmement, l'étude propose une rétrospective des études théoriques et empiriques clés permettant de dégager les principaux facteurs de conflits. Troisièmement, l'étude propose différentes approches politiques générales de par lesquelles les facteurs structurels et non-structurels de conflit peuvent être résorbés dans le cadre de la prévention des conflits. Enfin dans un quatrième temps, afin de permettre un meilleur ciblage de ces actions, l'étude propose un nouvel indicateur de risque de conflit, identifiant pour chaque pays et pour chaque année les risques structurels et non structurels de déclenchement de conflit. Cette partie propose notamment une revue des méthodes économétriques disponibles, la justification du modèle choisi ainsi que la présentation des différentes variables et leurs fondements dans la littérature sur les conflits. L'analyse de ces résultats, dans une cinquième et dernière partie, permet alors de guider le ciblage des opportunités d'actions préventives et de mettre en place une approche dynamique permettant de s'attaquer aux facteurs de risque bien avant le déclenchement des conflits.

Que révèle l'analyse du contexte actuel ?

Les conflits civils majeurs, c'est-à-dire ceux générant au moins 1000 morts par an, ont vu leur nombre décliner de 72% entre 1990 et 2003. Depuis, la tendance du nombre de conflits majeurs est repartie à la hausse, notamment avec le rebond des tensions en Afghanistan, en Irak, au Nigeria, au Pakistan, en Somalie, au Soudan, en Syrie, en Ukraine, ou encore au Yémen, ramenant le nombre de conflits majeurs enregistré ces dernières années au niveau qui était le sien au milieu des années 90. En 2018, 82% des morts dus aux conflits dans le monde résultent de six épisodes majeurs recensés dans quatre pays : Yémen, Syrie, Somalie et Afghanistan.

Ces différents épisodes de conflits majeurs masquent toutefois une toute autre réalité. Les conflits internes mineurs (ayant généré au moins 25 et tout au plus 999 morts dans l'année ainsi que la participation d'au moins un acteur étatique national) progressent à un rythme préoccupant, particulièrement sur la période 2015-2018. Ainsi 46 conflits mineurs ont été enregistrés en 2018 dans 32 pays. Ce rebond du nombre de conflits a été en partie causé par l'expansion de Daesh, d'Al-Qaïda et leurs ramifications dans le monde, notamment en Afrique et plus particulièrement au Sahel, changeant radicalement aussi bien la nature des conflits que leur dynamique.

Les données détaillées de conflit reflètent un autre phénomène récent, celui de l'internationalisation des conflits internes. En effet, un certain nombre de conflits présentés à leur début comme des conflits internes, ont vu un acteur étranger venir s'y greffer. En 1991, 4% des conflits étaient considérés comme internationalisés, ce nombre a été multiplié par dix pour avoisiner les 40% en 2015. C'est le cas notamment aujourd'hui des conflits en République démocratique du Congo et en Syrie.

En plus du phénomène d'internationalisation des conflits, deux autres faits nouveaux compliquent considérablement les efforts des acteurs internationaux en matière de rétablissement de la paix. Tout d'abord, Le crime organisé, notamment transnational est devenu un facteur de stress majeur qui exacerbe la fragilité des États et rend les conflits plus complexes et difficiles à résoudre. Bien que le crime organisé existe depuis longtemps, son impact corrosif sur la légitimité des États est exacerbé par la prolifération de nouveaux « marchés criminels » transnationaux et de flux illicites. La croissance des marchés illicites a abaissé les barrières à l'entrée sur le marché de la violence organisée. Deuxièmement, la présence croissante de groupes djihadistes dans les situations de conflits modernes constitue un défi important pour le rétablissement et le maintien de la paix. En effet, une part importante de la nature changeante des conflits a trait à l'influence croissante des groupes djihadistes dans les conflits modernes. Depuis 2010, on observe un important accroissement du nombre de combattants djihadistes-salafistes, au même moment les actions terroristes impliquant Daesh, Al-Qaïda et leurs affiliés font beaucoup plus de morts.

Face à cette recrudescence et à l'apparition de phénomènes nouveaux, comprendre les causes profondes des conflits, les analyser et pouvoir anticiper leur déclenchement constituent une démarche essentielle pour mieux cerner la dynamique des guerres civiles et ainsi prévenir les conflits violents dans le futur.

Comment la littérature économique explique-t-elle l'apparition de la violence ?

S'il est difficile de hiérarchiser des théories « rivales » et de considérer les résultats empiriques comme autant d'indications sur les « causes » empiriques de la guerre, ce rapport soutient que la synthèse des travaux existants permet de mieux comprendre le risque d'apparition de la violence et potentiellement de la prévenir en facilitant le ciblage de l'intervention préventive.

Les modèles de conflit armé s'écartent des hypothèses de la théorie économique standard au moins de trois façons : les droits de propriété ne sont ni bien définis ni automatiquement protégés, les contrats entre les parties ne peuvent pas être appliqués et les dirigeants peuvent être remplacés par des moyens autres que les élections. Dans ce cadre où la force de la loi est limitée et où les agents évoluent dans un environnement d'interactions marquées par l'impossibilité d'établir des contrats optimaux au sens de Pareto, la prédation mais aussi la défense sont des solutions alternatives aux activités directement productives.

12

Dans une guerre civile, les rebelles défient le gouvernement ; et la rébellion peut être considérée comme un bien public dans le sens où si la rébellion aboutit, l'ensemble de la population vivra sous le nouveau régime, que les administrés aient ou non activement soutenu la rébellion. Cette confrontation violente nécessite donc la formation et la persistance d'une armée rebelle. La motivation initiale de se rebeller est au centre de nombreuses controverses et s'est focalisée sur le débat « avidité contre grief » (*greed versus grievance*, en anglais). La nécessité de répondre aux griefs dus à la religion, à l'ethnie ou à la classe sociale figure souvent parmi les motifs communs de la rébellion. Dans le même temps, les rebelles peuvent également être motivés par les opportunités de gains privés que la violence organisée peut offrir. Dans ce cadre, le rôle des vulnérabilités de nature politique mais aussi économique, climatique et sociale comme facteurs rendant les conflits plus probables est particulièrement important.

Les travaux statistiques se sont attachés à valider ces hypothèses théoriques. Bien que les limites de ces recherches ne permettent pas de dégager aujourd'hui un modèle unifié et une liste consensuelle définitive des facteurs influençant le déclenchement des conflits, les résultats qui en découlent sont riches en termes d'information. Les facteurs mis en avant peuvent être regroupés en sept grands groupes : la démographie, la géographie, le climat, les ressources naturelles, l'historique des conflits et de la violence, les caractéristiques de l'économie et les institutions politiques. Chacun de ces groupes est composé de multiples variables aux canaux présentant parfois des effets contraires

ou non-linéaires. Cette multiplicité de facteurs associés au déclenchement de la violence rend alors difficile l'établissement d'une stratégie de prévention à l'échelle nationale comme à l'échelle internationale.

Quelles actions pour le développement et la stabilité dans les pays à risque de conflit élevé ?

La prévention implique de combiner à la fois les objectifs sécuritaires et de développement. En orientant les ressources vers la lutte contre les causes profondes de la violence, les sociétés peuvent commencer à investir à long terme dans la création d'un cycle vertueux de paix et de prospérité économique. Prévenir la violence est aujourd'hui un facteur clé des stratégies de développement. Le coût de l'inaction en faveur de la prévention serait considérable. Pour faire reculer la violence, il faut combiner des actions structurantes à long terme, alliant les objectifs sécuritaires à ceux du développement inclusif pour une meilleure perception des « dividendes de la paix » au niveau des populations.

En effet, les actions les plus structurantes en faveur du développement, aussi nécessaires soient-elles, n'ont que peu d'effets à très court terme. Les réformes institutionnelles nécessaires au rétablissement du rôle de l'État et à l'apaisement des tensions doivent alors consister à rétablir ou à renforcer le contrat social en aidant les autorités des pays pris dans un « piège de conflictualité » à remplir leurs fonctions régaliennes de base : défense, sécurité, justice, administration et pilotage des politiques publiques, législation et cadre réglementaire, gestion publique et fiscalité ; à délivrer sur l'ensemble du territoire les services publics de base attendus des populations, tant en nombre qu'en qualité suffisante ; à assurer l'établissement de relations constructives et véritablement démocratiques, aussi bien entre les autorités publiques et la société pour une prise de décision concertée qu'au sein des différents segments de la société.

L'espoir de progrès et la confiance dans le rôle de l'État résident dans la mise en œuvre des actions à dominante d'éducation, de mobilité des personnes ou de sécurité alimentaire. Ces dernières sont d'ailleurs le socle sur lequel pourront s'appuyer des actions de développement et notamment celles qui remettent immédiatement les populations au travail et leur offrent des perspectives de formation professionnelle à plus long terme. Grâce au phasage des activités, des petits projets visibles peuvent être menés rapidement dans le cadre de programmes d'investissements locaux dont le relais peut être assuré à moyen terme par les autorités publiques.

En effet, l'emploi et notamment celui des jeunes est une priorité pour le développement et la stabilité dans les situations de fragilité et de conflit. Les emplois jouent un rôle très important dans les environnements fragiles, étant donné leur contribution à la réduction de la pauvreté et à la croissance de la productivité, mais aussi leur effet sur la cohésion sociale et sur la réduction du risque d'apparition de la violence.

Le ciblage de la population bénéficiaire est alors essentiel à la réussite de ces programmes. Cibler l'action autour des chaînes de valeur, des secteurs ou des régions géographiques peut aider à limiter la complexité de la mise en œuvre, à fournir des résultats et à offrir des moyens pratiques de se prémunir contre de possibles mauvaises utilisations des fonds. Les projets dans des secteurs tels que l'agro-industrie sont susceptibles d'offrir plus d'opportunités en faveur des travailleurs pauvres. La sélection de ces chaînes de valeur peut également être guidée par leur caractère inclusif, en particulier s'il existe des écarts de genre ou ethniques. Dans ce cadre, le développement piloté par la communauté (Community Driven Development en anglais ou CDD) peut devenir une approche appropriée dans les situations de fragilité ou touchées par les violences pour renforcer le contrat social. Cette approche permet non seulement de garantir que les projets sélectionnés par la communauté génèrent de larges bénéfices, mais également de favoriser la cohésion sociale par une prise de décision conjointe. S'ils sont conçus dans une perspective de long terme, les programmes de CDD peuvent alors jeter les bases d'une planification participative et relancer le développement local au travers de la décentralisation de la gouvernance.

Une décentralisation réussie supposera alors de responsabiliser les administrations locales et de leur donner des moyens financiers pérennes. Pour que le développement économique et social réduise la tentation du banditisme et de la violence, il faut que les projets partent des besoins exprimés par les populations. Les villages et petites communautés rurales peuvent parfaitement être organisés pour définir et gérer ces petits programmes de développement communautaires. La question du financement de ces communes est alors liée à une réforme des finances publiques allant vers plus de transparence. Cela suppose d'aider les communes à assumer leurs responsabilités dans la mobilisation des ressources fiscales locales, mais également d'aider l'État central à réussir cette décentralisation.

14

Que nous apprend alors l'analyse du risque de conflit ?

Nous adoptons une approche novatrice et rigoureuse pour estimer séparément le risque de long terme ou structurel et le risque de plus court terme ou non structurel de déclenchement de nouveaux conflits dans les pays en développement. L'idée sous-jacente à notre approche est que le déclenchement d'un nouveau conflit serait la résultante de l'interaction de deux types de facteurs : le risque structurel et le risque non structurel. Le risque structurel est alors considéré comme le risque de long-terme, évoluant lentement au fil du temps, et captant les caractéristiques et la vulnérabilité structurelles d'un pays, alors que le risque non structurel, plus fluctuant, est lié essentiellement aux chocs de plus court terme ou à un changement du contexte national, régional ou international. L'accumulation ou l'intensification du premier influence et renforce l'impact du second, qui à son tour contribue au déclenchement d'un conflit. Notre approche permet de synthétiser les travaux empiriques issus de la littérature économique, en classant les déterminants des conflits en deux catégories, ce qui facilite la lecture et la compréhension des risques.

Pour un pays donné, les résultats fournissent des informations supplémentaires sur la tendance temporelle du risque structurel et du risque non structurel. Un tel outil peut être utilisé comme un puissant système d'alerte tout en restant simple à analyser et à utiliser. Il permet de mener des actions préventives de réduction de conflit notamment par une allocation plus ciblée des ressources.

Bien que les facteurs structurels et les facteurs non structurels contribuent de façon significative au déclenchement des conflits, les résultats montrent que les premiers ont un effet plus important que les seconds. Différentes régions du monde ont des niveaux très différents de risque de conflit. Les pays présentant les risques structurels de conflit les plus élevés sont l'Inde, le Pakistan, le Nigéria, la République démocratique du Congo ou encore l'Irak. Ces pays se caractérisent par une taille importante de leur population, une fragmentation ethnique relativement élevée, mais aussi leur localisation dans des zones géographiques à fortes turbulences où sévissent fréquemment le terrorisme et les conflits armés. Par exemple, des pays comme le Pakistan et l'Irak sont enlisés dans des conflits qui durent depuis plusieurs décennies ; plusieurs conflits mineurs et même majeurs restent encore actifs en Inde et en République démocratique du Congo ; le Nigéria fait face depuis maintenant plusieurs années aux attaques terroristes perpétrées par Boko Haram sans oublier des rebellions armées internes qui demeurent et maintiennent la tension élevée dans certaines zones du pays.

Après l'Asie du Sud et le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, l'Afrique subsaharienne est la région qui affiche le risque structurel le plus élevé. La région apparaît très hétérogène en termes de niveau de risque structurel. On y distingue différentes zones qui connaissent des conflictualités différentes et les pays en conflit ne connaissent pas la violence partout sur leur territoire. L'Afrique subsaharienne a connu un fort accroissement de son risque structurel entre 2003 et 2008 mais aussi après 2014. Les facteurs affectant le risque structurel dans la région se déclinent essentiellement autour de la faiblesse du PIB par tête, du capital humain, de la fragmentation ethnique, mais aussi du voisinage marqué par le risque de contagion des conflits.

Comparé au risque structurel de conflit, le risque non structurel est lui très fluctuant. Les pays présentant les scores les plus élevés en moyenne sur la période 2013-2017 sont la République centrafricaine, le Nigéria, l'Égypte, le Bahreïn et Singapour alors que le Burundi, l'Ouzbékistan, le Zimbabwe, la Bolivie ou encore le Bénin figurent parmi les pays présentant les plus faibles scores de risque non structurel.

Les pays ayant les risques structurels les plus élevés ne sont pas ceux qui présentent forcément les risques non structurels les plus élevés et vice-versa. Le conflit n'est donc pas le résultat du seul risque structurel, il est bien le résultat de la combinaison d'éléments structurels et conjoncturels. L'analyse de ces deux types de risque permet de dégager une image claire de la probabilité de déclenchement de la violence dans le monde et ainsi d'aider au ciblage de l'action pour une prévention renforcée.

Quelles leçons tirer de cette analyse pour appréhender l'impact de la pandémie liée au covid-19 ?

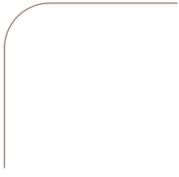
Le contexte actuel lié au Covid-19 menace la stabilité des pays et risque de générer des tensions internes supplémentaires dans les États fragiles. Une propagation du virus dans ces États, marqués entre autres par des structures de santé défailtantes, des équilibres sociaux fragiles et une faible résilience économique face aux chocs, serait difficile à endiguer, et aurait des conséquences encore plus dramatiques que celles observées ailleurs. Si le virus ne peut directement générer des conflits, il pourrait en général exacerber les facteurs connus pour être à l'origine de la violence et des conflits. En effet, si le confinement semble la solution idoine contre la propagation du virus, sa mise en œuvre nécessite des moyens considérables de la part de l'autorité publique. Or les moyens publics sont insuffisants, voire inexistant dans les États fragiles ; et le confinement forcé des populations pourrait y conduire à de la violence protestataire, à des émeutes et à des conflits violents, notamment lorsque l'armée est déployée pour faire respecter les directives liées au confinement. En effet, les populations de ces pays, à cause de la pauvreté endémique et du faible niveau d'épargne, vivent au jour le jour. Elles sont contraintes à de multiples déplacements sur les marchés et parfois dans les rues pour disposer d'un revenu quotidien, contribuant de ce fait à la propagation du virus.

16

La forte densité des populations, la malnutrition, les mauvaises conditions sanitaires et la faible couverture vaccinale dans les États fragiles et notamment dans les camps de réfugiés créent un environnement explosif favorable à la propagation du virus mais aussi des conflits. Les camps de réfugiés sont souvent établis au niveau des frontières ; ces dernières, lorsqu'elles sont poreuses facilitent non seulement la propagation des virus, mais aussi la circulation des armes et accroissent les interactions entre civils et combattants rebelles, connus pour leur comportement à haut risque. Cette situation érode davantage le contrat social déjà fragilisé entre les populations et leurs gouvernants, favorisant de ce fait l'instabilité politique et le recrutement des différents groupes rebelles.

L'impact déstabilisateur de la crise sanitaire risque de se voir largement renforcé par le probable impact économique induit par le ralentissement de la croissance mondiale. Alors que les chaînes de valeurs mondiales sont à l'arrêt, handicapant fortement les entreprises industrielles, les licenciements massifs et l'effondrement éventuel des transferts des migrants accroîtraient la déliquescence des États fragiles. La détérioration des capacités financières des États, notamment de ceux dont les revenus du pétrole sont relativement importants, entraîne la réduction des investissements dans les programmes sociaux, d'éducation et de santé publique, avive les tensions sociales et risque d'ébranler encore plus profondément le contrat social.

Si d'aucuns pensent que la pandémie permettrait de calmer les ardeurs des combattants sur les théâtres de conflit, l'occasion est trop belle pour les forces rebelles et groupes djihadistes d'agir sans attirer l'attention de la communauté internationale autant qu'auparavant. Pour les groupes rebelles, c'est l'opportunité de frapper au moment où l'État central est affaibli et contesté par une gestion difficile de la crise sanitaire et ses corollaires en termes de répercussions économiques. À cette allure, si la crise venait à prendre une tournure dramatique, les cartes dans les régions les plus instables pourraient être rebattues et les multiples efforts déployés ces dernières années par la communauté internationale POUR contenir les poussées de violence pourraient rapidement se retrouver mis à mal.



Introduction

Dans les dernières lignes de *La guerre et la paix*, Tolstoï évoque la relation entre la liberté de choix des individus et leur « dépendance vis-à-vis du monde extérieur, du temps et de la causalité ». Cette dépendance n'implique évidemment aucun déterminisme. Les « lois » qui la régissent paraissent considérablement incertaines quand il s'agit de conflits. Il n'en demeure pas moins que la prévention des conflits implique de connaître les facteurs qui accroissent le risque de leur déclenchement.

Ces dernières années ont connu une recrudescence du nombre des conflits armés et une hausse de leur intensité. Celle-ci s'est accompagnée de deux phénomènes nouveaux, l'accroissement du nombre et de l'intensité des actions terroristes et la place de plus en plus importante prise par le crime organisé dans la dynamique des conflits. Corrélativement la fragilité de certains États s'est accrue, notamment en Afrique. Dans ce contexte, les outils de mesure et d'évaluation de la fragilité des États sont de plus en plus demandés afin notamment de cibler les actions de préventions. Malgré la complexité du concept de fragilité, la plupart des experts l'associent à des communautés prises dans un piège de violence débouchant sur l'inefficacité de l'État et favorisant la rupture du contrat social avec les citoyens. La prévention des conflits armés et de la violence en général se trouve alors au cœur du débat sur l'action politique afin de combattre la fragilité et nécessite de faire appel à la richesse des travaux économiques et statistiques sur les déterminants des conflits mais aussi sur l'efficacité des politiques préventives menées dans les États fragiles.

Les travaux empiriques sur les conflits et leurs déterminants enseignent qu'une pluralité de facteurs, économiques et sociaux, démographiques, climatiques, géographiques ou liés au voisinage régional, peut concourir au déclenchement de nouveaux conflits. Pour la plupart, ces travaux aussi bien micro que macroéconomiques ne sont pas directement ancrés dans la théorie, et la multiplication des résultats économétriques a tendance à masquer l'impossibilité de dégager un réel consensus, notamment en ne permettant pas de hiérarchiser les explications théoriques « rivales ». Ce décalage entre théorie et application implique également qu'il reste très difficile de distinguer les corrélations de la causalité. Certaines variables peuvent ne pas être des causes mais simplement des facteurs associés (par exemple la mortalité infantile, l'espérance de vie). D'autres variables comme le revenu et la croissance du PIB, sont endogènes au risque de guerre civile. Ainsi, il est probablement préférable de parler de facteurs corrélés avec l'apparition d'un conflit plutôt que des causes de la guerre pour décrire les résultats de cette littérature empirique.

Dans ce contexte, apprécier et estimer le risque de conflit n'est évidemment pas en prédire le déclenchement, mais c'est en évaluer pour chaque pays la probabilité en

vue de la diminuer, en identifiant les facteurs qui y sont associés et les politiques à mettre en œuvre. Ceci suppose de faire appel à l'importante masse de travaux économiques sur les conflits et leurs déterminants. L'expertise accumulée nous enseigne qu'une pluralité de facteurs, économiques et sociaux, démographiques, climatiques, géographiques ou liés au voisinage régional, peut concourir au déclenchement de nouveaux conflits. Dès lors appréhender le risque de conflit nécessite de mobiliser une grande masse de données et de les traiter selon des méthodes statistiques appropriées de façon à saisir les processus de déclenchement de conflits ou d'événements violents. De même, l'hétérogénéité des situations a conduit à une multitude d'approches différentes en termes de politique de prévention. Dans ce cadre, le ciblage des secteurs clés et le séquençage des réformes apparaissent comme autant de facteurs déterminant la qualité de la réponse politique apportée aux crises sécuritaires dans les pays en développement. Or les indicateurs aujourd'hui disponibles de fragilité ou de conflit restent descriptifs ou reposent sur des variables qui sont en relation incertaine avec le risque de conflit.

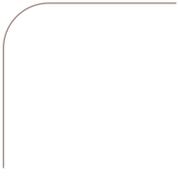
20 Ce rapport fournit un cadre empirique qui vise à aider les décideurs à réfléchir aux différents compromis impliqués dans la prévention. À la base se trouve l'idée qu'une véritable prévention s'avère difficile sans une définition et une évaluation du risque de conflit. Les travaux ont souvent contourné cette question en se concentrant sur les conflits en cours ou les scénarios post-conflits où le risque de conflit est inhérent à l'expérience du passé récent ou du présent. Cependant, l'ambition d'entretenir et consolider une paix durable nécessite l'identification de pays à haut risque en vue d'y concentrer les efforts. Ce rapport s'appuie donc sur la littérature empirique mais aussi théorique sur les déterminants des conflits ainsi que sur les avancées récentes dans le domaine de la prévision des guerres civiles. La prévention consistera alors à définir des actions à entreprendre dans des environnements à haut risque de conflit. Bien sûr, une politique basée sur l'évaluation du risque considère certaines situations comme étant à haut risque sans que celles-ci ne se transforment en situation de conflit.

Cependant, la prévention ne consiste pas à prévenir une éventuelle année de guerre civile, il s'agit d'entreprendre des actions pour modifier une trajectoire future d'épisodes de conflits répétés qui peuvent perdurer. Un autre avantage de l'évaluation du risque et de la prévention est que la réponse politique se déroulerait dans un environnement apaisé ou tout du moins dans un cadre où la violence n'a pas encore atteint un niveau critique qui puisse limiter les possibilités d'action. Des mesures telles que les efforts diplomatiques, la médiation et le renforcement des capacités au travers d'une large gamme de réformes peuvent donc être utilisées pour remédier aux foyers de tensions présents dans des sociétés qui n'ont pas encore connu de violence armée à grande échelle.

Ce rapport propose un indicateur de risque de conflit interne, reposant sur l'analyse et le traitement de données corrélées avec l'apparition de conflits. L'élaboration de

l'indice se caractérise non seulement par le recours à un grand nombre de variables comparables et issues de sources fiables, mais aussi par leur traitement au moyen de techniques économétriques appropriées. De plus, l'indice distingue de façon systématique deux types de risques relatifs aux facteurs de déclenchement de conflits, les uns structurels et les autres non structurels. Le risque structurel, de par ses caractéristiques, est de nature à maintenir les pays dans une dynamique de conflit à long terme ; il est exogène par rapport à la conjoncture et à la politique du moment. Le risque non structurel, de par ses caractéristiques, est lié à la conjoncture du moment et alimente le premier au point de faciliter le déclenchement du conflit. Cette distinction permet d'adapter l'indicateur à l'usage que l'on veut en faire. Seul un indicateur de risque composite permet de capturer la complexité du processus sous-jacent à l'apparition des conflits. Cependant, cette complexité interdit de recourir à une simple addition ou juxtaposition de variables rendant illisible la mesure du risque ainsi obtenu ainsi que proposant une vision naïve des interactions et de la hiérarchisation des effets. L'indicateur développé pour ce rapport propose une synthèse claire de la littérature sur le risque de conflit permettant de distinguer l'impact des facteurs long terme des variations de court terme sur le risque de conflit.

La première partie de ce rapport présente l'évolution récente de la violence sous ses différentes formes dans les pays en développement tout en mettant l'accent sur les nouvelles tendances et dynamiques apparues au cours des dernières années. La seconde partie présente les conclusions aussi bien en termes théoriques qu'empiriques que l'on peut tirer aujourd'hui de la littérature économique sur le risque de conflit interne. La troisième partie propose un panorama de possibles actions de préventions capables de contribuer à la réduction du risque de conflits dans les pays fragiles. La quatrième partie se consacre à la modélisation du risque de conflit développé par la Ferdi tout en décrivant les variables utilisées et leur fondement. La cinquième partie du rapport expose les résultats de la modélisation du risque de conflit, analyse les risques au niveau régional et traite une étude de cas portant sur la région du Sahel.



Partie I : L'évolution récente des conflits et de la violence dans le monde

La baisse significative du nombre de conflits entre le début des années 90 et le milieu des années 2000¹, largement relayée aussi bien dans les médias que dans les différents travaux et forums internationaux, avait provoqué un vent d'optimisme quant à la capacité de la communauté internationale à prévenir l'apparition de nouveaux conflits et à favoriser le retour à une paix durable.

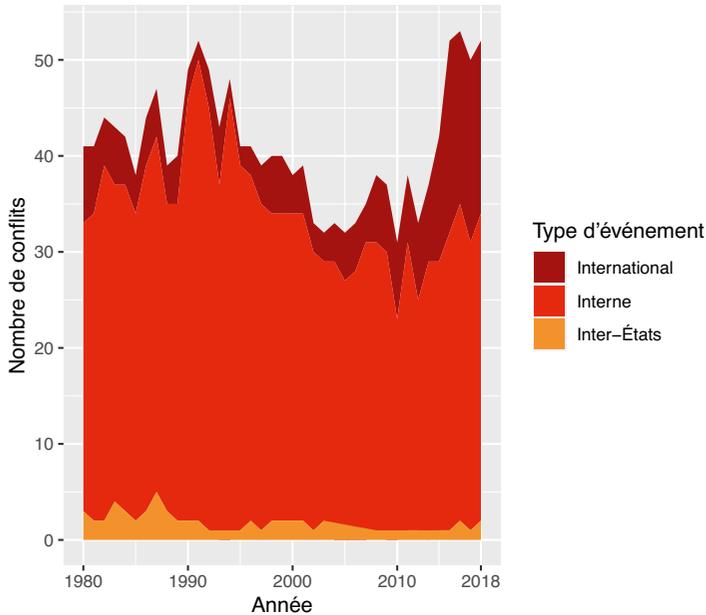
En effet, les conflits civils majeurs, c'est-à-dire ceux générant au moins 1000 morts par an, ont vu leur nombre décliner de 72% entre 1990 et 2003. Malheureusement, cette embellie fut de courte durée car la tendance du nombre de conflits majeurs est rapidement repartie à la hausse. Ainsi, avec le rebond des tensions en Afghanistan, en Irak, au Nigeria, au Pakistan, en Somalie, au Soudan, en Syrie, en Ukraine, ou encore au Yémen, le nombre de conflits majeurs a retrouvé ces dernières années le niveau qui était le sien au milieu des années 90. En 2018, 82% des morts dus aux conflits dans le monde résultent de six épisodes majeurs recensés dans quatre pays : Yémen, Syrie, Somalie et Afghanistan.

Ces différents épisodes de conflits majeurs masquent toutefois une toute autre réalité. Les conflits internes mineurs (ayant généré au moins 25 et tout au plus 999 morts dans l'année ainsi que la participation d'au moins un acteur étatique national) progressent à un rythme préoccupant, particulièrement sur la période 2015-2018. Ainsi 46 conflits mineurs ont été enregistrés en 2018 dans 32 pays. Ce rebond du nombre de conflits a été en partie causé par l'expansion de Daesh, d'Al-Qaïda et leurs ramifications dans le monde, notamment en Afrique et plus particulièrement au Sahel, changeant radicalement aussi bien la nature des conflits que leur dynamique.

Les données détaillées de conflit, compilées à partir de la base de données de l'Institut de recherche sur la paix d'Oslo (PRIO) reflètent un autre phénomène récent, celui de l'internationalisation des conflits internes. En effet, un certain nombre de conflits présentés à leur début comme des conflits internes, ont vu un acteur étranger venir s'y greffer. Un conflit interne est donc considéré comme internationalisé si un ou plusieurs gouvernements tiers sont impliqués directement dans les combats afin d'appuyer l'un des belligérants.

1. La diminution des conflits durant la décennie 2000 s'explique essentiellement par la fin de la guerre froide et le renforcement des mécanismes de réduction des conflits comme les missions internationales de maintien de la paix et de la sécurité internationale.

7 : Nombre de guerres et conflits dans le monde de 1980 à 2018

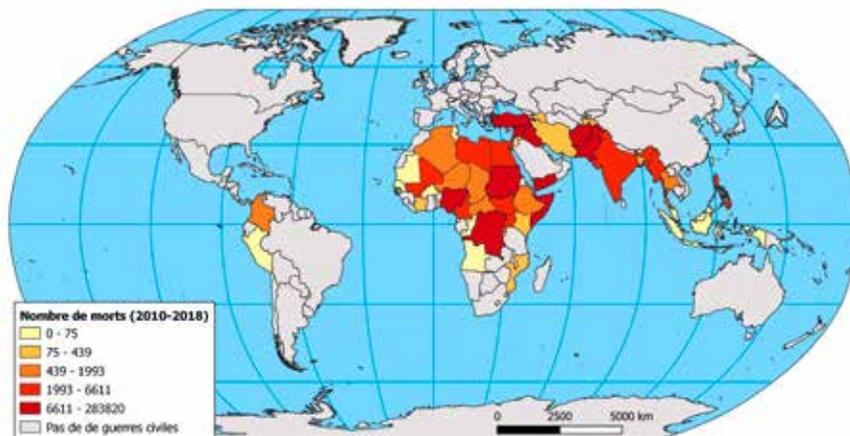


Source : Calculs des auteurs à partir de la base de données de l'Institut de recherche sur la paix d'Oslo (PRIO)

24

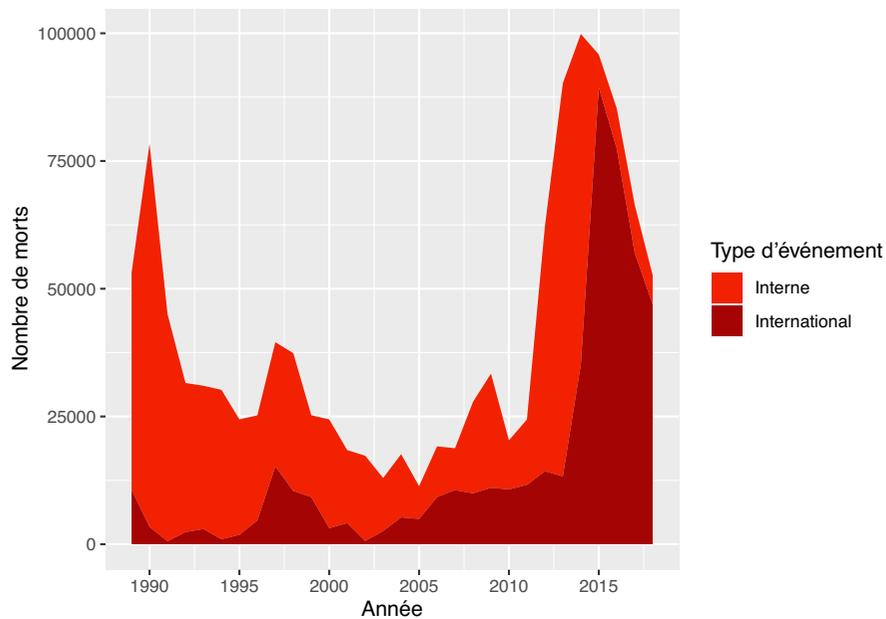
En 1991, 4% des conflits étaient considérés comme internationalisés selon la base de données PRIO, ce nombre a été multiplié par dix pour avoisiner les 40% en 2015. Le conflit en République démocratique du Congo en est un exemple. Les intérêts miniers et militaires des pays voisins comme le Rwanda et l'Ouganda ont contribué à étendre le conflit congolais pendant de nombreuses années, les deux pays apportant leur soutien à différentes parties au fil du temps conformément à leurs propres objectifs. Ces acteurs extérieurs agissent presque comme des parties distinctes du conflit, ce qui crée des défis supplémentaires aux négociations de paix. Le conflit syrien est un autre exemple, où l'implication militaire de plusieurs acteurs étrangers complique les perspectives d'une solution négociée au conflit. Les opérations de maintien de la paix, selon leurs mandats, peuvent également compter comme telles mais ne transforment pas automatiquement un conflit interne en conflit internationalisé. C'est ainsi le cas du Mali où l'intervention d'une coalition de 59 pays a transformé, selon le codage de PRIO, le conflit malien en conflit internationalisé.

Graphique 2 : Nombre de morts dus aux conflits (internes et internationaux) en cumulé sur la période 2010-2018



Source : Calculs des auteurs à partir de la base de données de l'Institut de recherche sur la paix d'Oslo (PRIO)

Graphique 3 : Évolution du nombre de morts dus aux conflits (1989-2018)

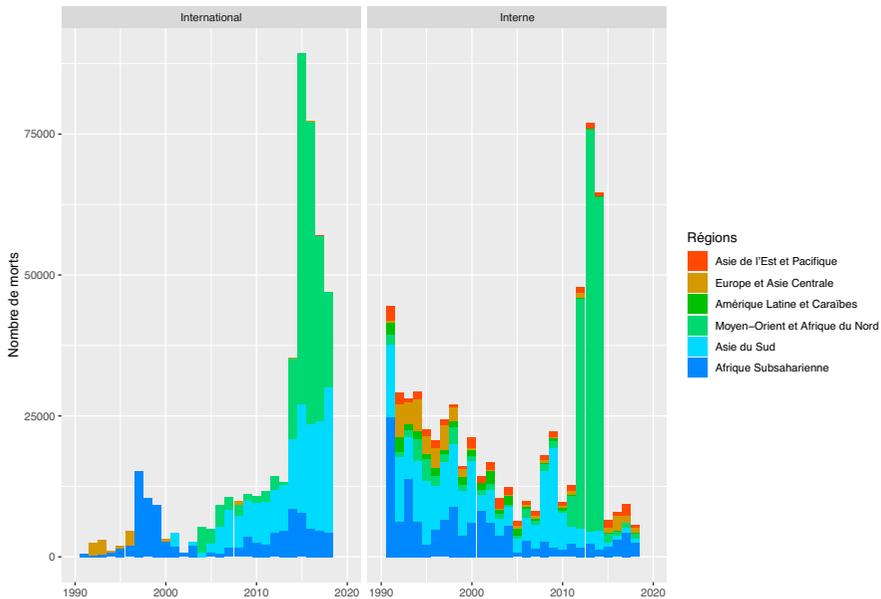


Source : Calculs des auteurs à partir de la base de données de l'Institut de recherche sur la paix d'Oslo (PRIO)

En considérant uniquement le nombre de morts dans les conflits internes, le Graphique 4 montre que l'accroissement de la violence constaté après 2012 est en grande partie dû à des conflits localisés dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, en particulier à cause des conflits syrien, irakien et libyen. Il est également intéressant de noter une tendance à la baisse du nombre de morts dans des conflits internes en Afrique subsaharienne par rapport à leur niveau dans les années 1990.

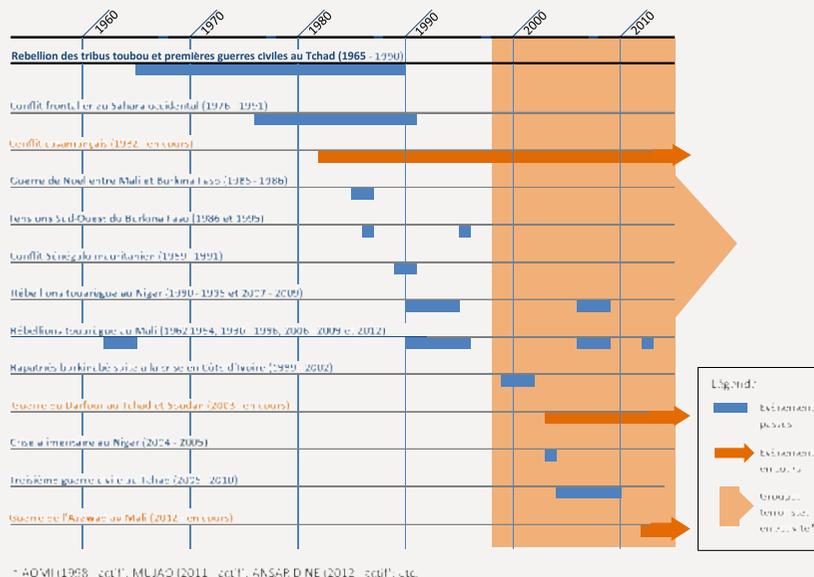
Ainsi si l'on exclut les conflits internationalisés et les conflits majeurs (guerres civiles), on comptabilise 46 conflits en 2018, pour un total de 9360 morts. Ces chiffres ne donnent toutefois aucune indication quant aux « décès indirects » des conflits provoqués par les déplacements forcés de personnes et la perte d'accès aux services élémentaires tels que des points d'eau potable et les soins médicaux. Or, ces décès indirects sont susceptibles de largement excéder le nombre de morts au combat reportés dans la base.

Graphique 4 : Nombre de morts dus aux conflits par région



Source : Calculs des auteurs à partir de la base de données de l'Institut de recherche sur la paix d'Oslo (PRIO)

Encadré 1 : Chronogramme des évènements sécuritaires au Sahel entre 1960 et 2015



Le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad, de par leur position géographique et la similarité des défis multiples auxquels ils sont confrontés se sont regroupés au sein d'un cadre institutionnel, le « G5 Sahel ». Dans cette partie de l'Afrique tout comme dans toute l'Afrique de l'Ouest, la nature de la violence a changé au cours de la dernière décennie. D'autres formes de violence ont pris le pas ou se sont adjointes aux guerres civiles et conflits entre États. Violences électorales, conflits, terrorisme et trafics transfrontaliers, extrémisme religieux, violences communautaires, banditisme, sont autant de fléaux qui jalonnent et rythment l'actualité de l'espace sahélien. La situation sécuritaire au Sahel s'est momentanément améliorée après la situation catastrophique de janvier 2013 qui a justifié l'opération Serval, et aussi depuis l'accord du 20 juin 2015 entre le gouvernement du Mali et les mouvements armés du nord du Mali, puis s'est à nouveau dégradée, notamment au Burkina Faso. Les gouvernements des différents États de la région ont pris conscience que la lutte contre le terrorisme était un enjeu régional. Face aux organisations terroristes de mieux en mieux organisées, les pays du G5 Sahel ont dès lors décidé d'agir de concert avec l'appui de la communauté internationale.

Source : Guillaumont Jeanneney S. avec C. Angely, A. Brachet, P. Collier, M. Garenne, P. Guillaumont, B. Joubert, C. Laville, J. de Melo, S. Michailof, B. Miribel, O. Ray et T. Zongo, *Allier sécurité et développement Plaidoyer pour le Sahel*, Ferdi, 2016

Néanmoins, on observe moins de victimes directes liées aux conflits majeurs, qui sont eux-mêmes de moins en moins nombreux. En revanche le nombre de conflits de faible intensité pouvant potentiellement échapper à tout contrôle, a été en forte augmentation au cours de la dernière décennie. Cette situation met clairement en évidence le rôle d'une prévention et d'une gestion renforcées des conflits, elle indique également un changement de nature observé de nos jours dans la dynamique des conflits.

Depuis le début du millénaire, la communauté internationale peine à apporter la stabilité dans un certain nombre de pays, notamment ceux enlisés perpétuellement dans de longues crises. Par rapport aux années 90, les opérations de maintien de la paix des Nations unies ont désormais tendance à être déployées beaucoup plus longtemps pour des résultats plus qu'incertains. Ces différents éléments semblent indiquer que la nature des conflits a changé au cours de la dernière décennie, devenant de moins en moins solubles ou propices aux règlements politiques. En plus du phénomène d'internationalisation des conflits, deux faits nouveaux compliquent considérablement les efforts des acteurs internationaux en matière de rétablissement de la paix :

► **1. Le crime organisé, notamment transnational est devenu un facteur de stress majeur qui exacerbe la fragilité de l'État et rend les conflits plus complexes et difficiles à résoudre**

Bien que le crime organisé existe depuis longtemps, son impact corrosif sur la légitimité de l'État est exacerbé par la prolifération de nouveaux « marchés criminels » transnationaux et de flux illicites. La croissance des marchés illicites a abaissé les barrières à l'entrée sur le marché de la violence organisée. Les moyens d'organisation de la violence sont devenus plus facilement accessibles grâce aux lignes transnationales d'approvisionnement en armes et des sources de financement illicites ainsi que des avancées technologies en matière de communication et d'information. Un tel contexte facilite le recrutement de combattants et permet aux acteurs violents d'accéder plus facilement aux armes de guerre et aux ressources financières essentielles à la survie de leurs activités.

Comme nous le verrons dans la seconde partie de ce document, la recherche de rente de la part des groupes rebelles est l'un des facteurs fondamentaux qui peuvent influencer sur la dynamique des conflits. La criminalité joue donc un rôle aussi bien dans le déclenchement des conflits que dans leur durée. En effet, la recherche de rente facilitée par la criminalité peut réduire les incitations des groupes rebelles à conclure des cessez-le-feu ou des accords de paix. Des études montrent que

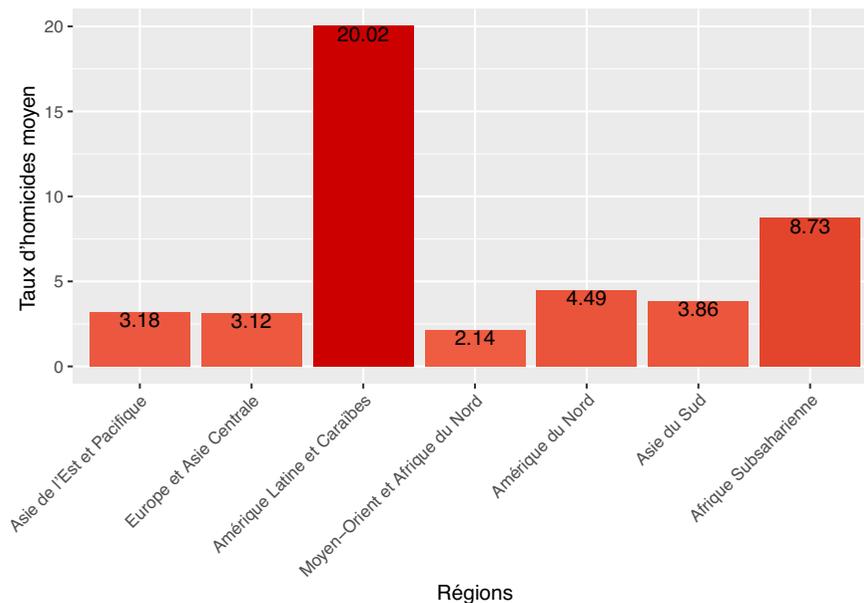
les guerres civiles dans lesquelles des groupes rebelles ont accès aux fonds de la contrebande, ont tendance à durer beaucoup plus longtemps que les autres. En plus de changer l'économie politique des conflits, le crime organisé a un effet particulièrement néfaste sur la gouvernance, car il corrompt les institutions étatiques et de sécurité et permet aux acteurs non étatiques d'émerger en tant que rivaux de l'État dans la prestation de services de protection.

L'émergence de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel en tant que région de transit majeure pour la cocaïne en route vers l'Europe et d'autres régions de l'Afrique est particulièrement préoccupante. Cette circonstance accroit les craintes autour de l'émergence de narco-États dans la région et contribue à la résurgence des coups d'État. Des dynamiques similaires sont en jeu en Asie centrale.

La criminalité est un phénomène à plusieurs facettes (homicide, vol, agressions, etc.) et devrait donc être mesurée à l'aide de plusieurs variables. La couverture de données pour la comparaison des pays dans le temps reste toutefois limitée. Les données les plus fiables ne sont cependant disponibles que pour les homicides qui constituent la face majeure de la criminalité.

Le Graphique 5 met en évidence la disparité des taux d'homicides dans le monde et notamment entre régions.

Graphique 5 : Taux d'homicides moyen par région sur la période 2000-2017



Source : Calculs des auteurs à partir des données de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC)

L'Amérique latine et les Caraïbes, avec un taux moyen de 20 ‰, affichent les taux d'homicides les plus élevés du monde ; suivie de l'Afrique subsaharienne (8,7 ‰) et l'Amérique du Nord (4,5 ‰). Ces chiffres restent toutefois hétérogènes au sein des différentes régions avec des taux d'homicides particulièrement élevés et plus importants dans certains pays que d'autres. Les pays d'Amérique Centrale sont particulièrement violents, comme en témoignent les taux du Honduras (68 ‰) et du Salvador (66 ‰). En Afrique, le taux moyen d'homicides est particulièrement dominé par trois pays qui affichent de forts taux de criminalité. Ce sont le Lesotho (35 ‰), l'Afrique du Sud (32 ‰) et la République Centrafricaine (20 ‰).

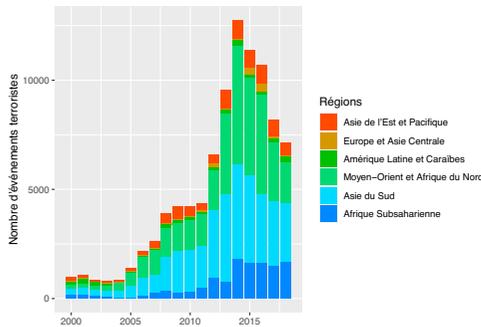
► 2. La présence croissante de groupes djihadistes dans les situations de conflits modernes constitue un défi important pour le rétablissement et le maintien de la paix

Une part importante de la nature changeante des conflits a trait à l'influence croissante des groupes djihadistes dans les conflits modernes. Depuis 2010, on observe un important accroissement du nombre de combattants djihadistes-salafistes, au même moment les actions terroristes impliquant Daesh, Al-Qaïda et leurs affiliés font beaucoup plus de morts.

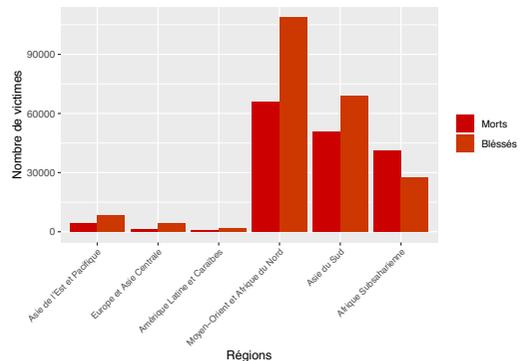
30

Graphique 6 : Le terrorisme dans le monde en forte augmentation
Nombre d'événements terroristes de 2000 à 2018

Nombre d'événements terroristes de 2000 à 2018



Nombre de victimes du terrorisme cumulées de 2010 à 2018



Source : Calculs des auteurs à partir de la base de données sur le terrorisme mondial (GTD)

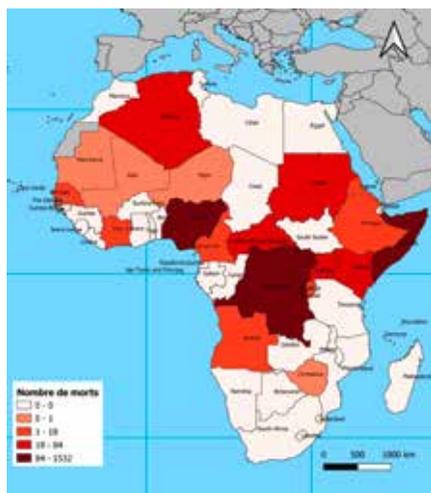
On constate une première phase d'augmentation du nombre d'événements terroristes à partir de 2005 puis une seconde phase d'augmentation à partir de 2012. Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, l'Asie du Sud et l'Afrique subsaharienne sont les régions les plus touchées par l'accroissement du nombre d'événements. Cet

accroissement est clairement constaté en Afrique subsaharienne à partir de 2014. Les trois régions mentionnées sont aussi celles dont les incidents génèrent le plus de victimes, c'est-à-dire les morts et les blessés. Le bilan en termes de victimes grimpe et y est extrêmement lourd depuis 2010.

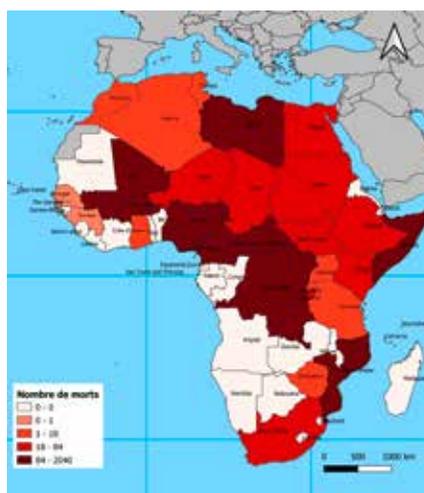
Les pays de la bande sahélienne en particulier ont connu une augmentation importante, entre 2010 et 2018, du nombre de morts causés par des actes terroristes ; le Mali et le Burkina Faso étant les pays les plus affectés en 2018. Les différents foyers de violence, issus de contextes locaux particuliers et historiques, ont été progressivement amenés à s'interconnecter, par le biais de trafics (d'armes, de drogue, de biens de contrebande ou de migrants) ou par intérêts partagés de déstabilisation d'une région. Des conflits locaux (par exemple entre familles sur l'usage du foncier) entrent en résonance avec des conflits nationaux (par exemple les revendications touareg), qui acquièrent une dimension régionale par contagion (par exemple le flux de combattants entre la Libye et le Nord-Mali), voire globale par le prisme de la mobilisation de combattants à travers un discours au vernis religieux (par exemple les affiliés à Al Qaïda et à Daesh qui fournissent de puissants relais de médiatisation).

Graphique 7 : Le terrorisme en Afrique

Nombre de morts causés par le terrorisme en 2010



Nombre de morts causés par le terrorisme en 2018



Source : Calculs des auteurs à partir de Global Terrorism Database (GTD)

Le fait que la majorité de ces violences se produisent dans les situations de conflit suggère que la poussée des groupes djihadistes ces dernières années est plus un produit de l'instabilité que son principal moteur. Cela signifie que les efforts de lutte contre le terrorisme doivent vraisemblablement résider dans la prévention

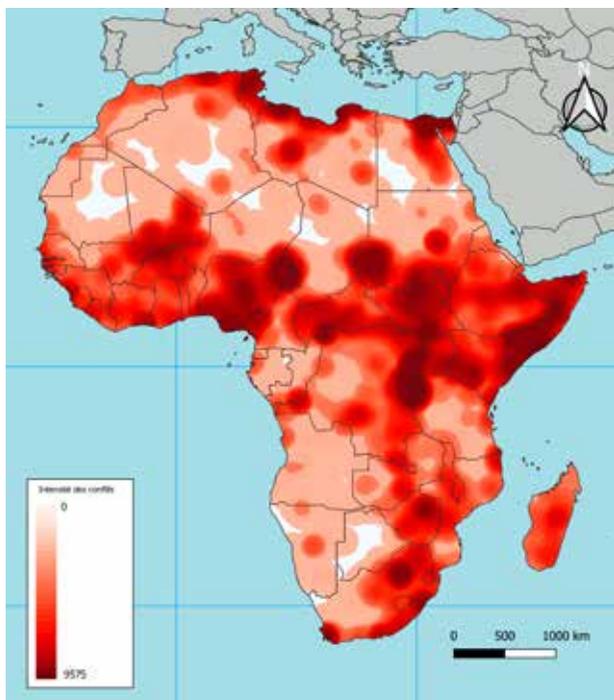
des conflits, la consolidation de la paix ou le maintien de la paix dans les pays où les groupes terroristes profitent de l'instabilité généralisée.

La tendance à l'augmentation du nombre de morts dus au terrorisme est aussi une réalité pour les pays d'Afrique centrale et de l'Est, amenant ainsi à adopter une approche holistique du phénomène de contagion du terrorisme et la problématique des violences transfrontalières en Afrique.

En effet, des « systèmes de conflits » se développent de part et d'autre des frontières étatiques, freinant le commerce licite et l'action des États auxquels se substituent la contrebande et l'action des trafiquants ou celle des groupes armés. Des zones importantes des territoires basculent ainsi dans un « piège de conflictualité » dont les effets d'entraînement rendent l'issue d'autant plus complexe et incertaine que ces territoires déjà pris dans un « piège de pauvreté » souffrent de tares combinant la faiblesse du capital humain, la forte pression démographique et écologique, et l'extrême faiblesse des institutions publiques.

Le Graphique 8 illustre sur une « carte de chaleur » la localisation des événements violents en Afrique à partir des données de localisation et d'événements de conflits armés (ACLED)². Cette carte permet de constater le caractère transnational et régional de la violence avec des poches de violences s'étendant sur les frontières de plusieurs pays. À titre d'exemple nous pouvons citer : la frontière entre le Mali et le Burkina Faso ; les frontières entre le Nigéria, le Niger, le Tchad et le Cameroun ; les frontières entre la République démocratique du Congo, l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie. De plus, si on compare le nombre d'événements violents entre 2010 et 2018 on remarque que leur nombre a fortement augmenté et que les conflits dans les zones les plus touchées en 2010 se sont propagés aux localités voisines.

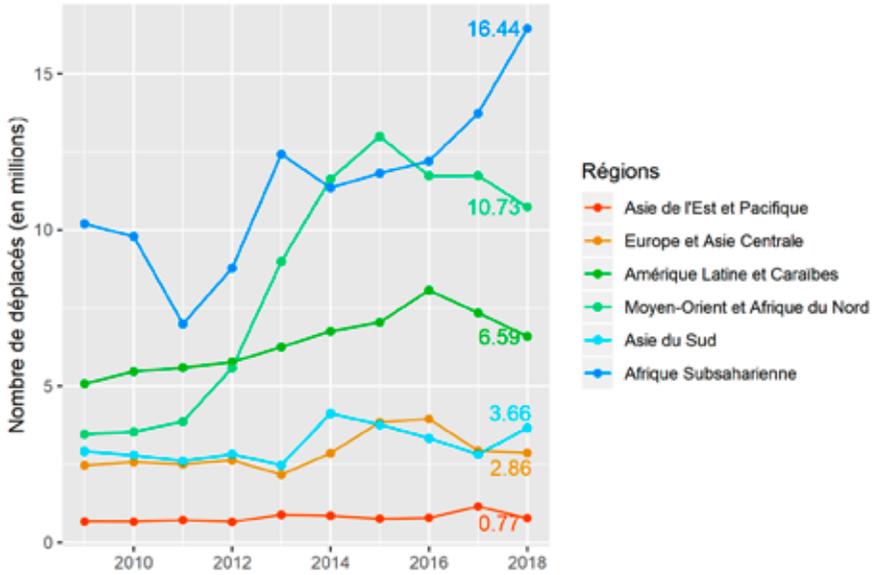
2. Les événements violents tels que définis par ACLED sont les batailles (combats armés, batailles de récupération de territoires par le gouvernement, luttes pour le contrôle de territoires par des acteurs non-étatiques), les explosions et violences à distance (armes chimiques, attaques par drones, bombes, missiles, artillerie, mines, grenades), les violences contre les civils (violences sexuelles, attaques, enlèvements) et les émeutes (manifestations violentes, révoltes violentes). La carte de chaleur représente chaque événement géo-localisé comme un point diffusé dans un rayon de 200km avec une valeur dégressive allant de 1 (au niveau du point) à 0 (à la limite du rayon). La carte est le résultat de l'addition de tous les points conflits ainsi diffusés. Dans les zones les plus foncées, l'ensemble des conflits ayant eu lieu dans un rayon de 200km correspondent à environ 9575 conflits à cet endroit sur la période 2010-2018.

Graphique 8 : Carte des événements violents (cumulés entre 2010 et 2018)

Source : Calculs des auteurs à partir des données de la base ACLED

À court terme, la violence a un impact important sur le capital social et économique des pays concernés, dont l'effet se fait sentir durablement. Les conséquences immédiates de la violence sont la mortalité, les blessures et les déplacements. En effet, un des nombreux effets des conflits est l'augmentation du nombre de personnes déplacées fuyant les zones où la violence devient insoutenable. Ce contexte affecte de façon non négligeable la stabilité des pays car vecteur de tensions internes supplémentaires engendrant de nouveaux conflits, notamment dans les pays voisins d'immigration. Si l'on considère la période 2010-2018, l'Afrique subsaharienne compte le plus grand nombre de déplacés internes dus aux conflits armés, à l'exception des années 2014 et 2015 dominées par la région MENA. Cette dernière, après avoir connu une hausse importante et continue entre 2010 et 2015, a enregistré une baisse du nombre de ses déplacés à partir de 2016. La situation semble l'inverse de ce qui s'est produit en Afrique subsaharienne, qui a vu le nombre de ses déplacés dus aux conflits être en hausse constante depuis 2014 avec un rythme plus important à partir de 2016.

Graphique 9 : Évolution du nombre de déplacés internes dus aux conflits par région



Source : Calcul des auteurs à partir de l'Observatoire des situations de déplacement interne (IDMC)

À moyen terme, la violence impacte la santé et la survie des personnes, ainsi que leur capacité productive. À long terme, elle devient un véritable handicap structurel pour le développement des pays, freinant toute initiative de progrès social et économique, ainsi que le bien-être général des populations (compromettant notamment la bonne santé psychologique des individus). Prévenir cette violence nécessite une meilleure compréhension des caractéristiques structurelles ainsi que des mécanismes profonds capables de conduire à la guerre.

Partie II : Comment les travaux économiques permettent-ils d'analyser les causes des conflits internes ?

Comprendre les causes profondes des conflits, les analyser et pouvoir anticiper leur déclenchement constituent une démarche essentielle pour mieux cerner la dynamique des guerres civiles afin de prévenir les conflits violents dans le futur. Quelles sont les causes des guerres civiles ? Quels peuvent être les facteurs qui poussent les individus et souvent les plus jeunes à prendre les armes et à risquer leur vie lors d'une insurrection ? Pour quelles raisons peut-on voir apparaître des conflits violents et coûteux alors que l'immense majorité des populations est favorable à une résolution pacifique des différends ? Les chercheurs en sciences sociales, parmi lesquels les économistes, ont proposé d'étudier ces questions majeures pour le développement en ayant recours aussi bien à la théorie économique qu'aux analyses économétriques.

Cette seconde partie propose une synthèse des efforts de recherche existants, mettant l'accent sur les principales tendances et consensus issus de cette littérature et distingue entre les approches théoriques du conflit d'une part, et les résultats issus des travaux empiriques d'autre part. Pour la plupart, les travaux empiriques aussi bien au niveau micro que macroéconomique ne sont pas directement ancrés dans la théorie, et la multiplication des résultats économétriques a tendance à masquer la possibilité de dégager un réel consensus sur les questions soulevées plus haut en ne permettant notamment pas de hiérarchiser les explications théoriques « rivales ». Bien qu'il y ait encore un décalage entre la théorie et les résultats empiriques sur les études des causes de l'apparition d'une guerre civile, il existe aujourd'hui un nombre important d'études empiriques, relativement récentes, examinant aussi bien le comportement des individus, des groupes sociaux mais aussi des nations dans leur ensemble. Ce sont d'ailleurs ces études transversales sur les causes des conflits qui constituent la plus grande partie des travaux. Le décalage entre théorie et application implique que, même lorsque les régressions économétriques mettent en avant certains facteurs liés à l'apparition de guerre civile, il reste très difficile de distinguer entre les corrélations et la causalité. De nombreuses variables, par exemple le revenu et la croissance, sont endogènes au risque de guerre civile. Ces problèmes d'endogénéité sont rarement abordés directement dans un grand nombre d'études, impliquant qu'il est probablement

préférable de parler de facteurs corrélés avec l'apparition d'un conflit plutôt que des causes de la guerre pour décrire les résultats de cette littérature empirique.

S'il est impossible de hiérarchiser des théories « rivales » et de considérer les résultats empiriques comme autant d'indications sur les « causes » empiriques de la guerre, ce rapport soutient que la synthèse des travaux existants permet de mieux comprendre le risque d'apparition de la violence et potentiellement de la prévenir en facilitant le ciblage de l'intervention préventive.

En premier lieu, quelles sont les hypothèses théoriques élaborées pour expliquer le déclenchement de la guerre civile? Cette section fournit un bref aperçu des principales approches théoriques³.

► 1. Les déterminants théoriques traditionnels du déclenchement des conflits internes : une revue de la littérature

Les modèles de conflit armé s'écartent des hypothèses de la théorie économique standard au moins de trois façons : les droits de propriété ne sont ni bien définis ni automatiquement protégés, les contrats entre les parties ne peuvent pas être appliqués et les dirigeants peuvent être remplacés par des moyens autres que les élections. Dans ce cadre où la force de la loi est limitée et où les agents évoluent dans un environnement d'interactions marquées par l'impossibilité d'établir des contrats optimaux au sens de Pareto, la prédation mais aussi la défense sont des solutions alternatives aux activités directement productives.

La théorie de la rivalité est le cadre d'analyse le plus communément utilisé, permettant d'appréhender la notion de conflit dans un cadre d'analyse économique. Elle considère deux parties concurrentes, un groupe rebelle et un gouvernement, et analyse leurs allocations des ressources entre les activités productives et celles liées à l'appropriation. Elle apporte alors un éclairage sur les choix des individus. La production est modélisée de manière standard et l'appropriation dépend de la « fonction de réussite de la confrontation ». Cette fonction décrit la capacité militaire relative des deux groupes et saisit la probabilité d'une appropriation réussie de part et d'autre.

D'après les hypothèses de base de ces modèles, l'émergence et l'issue d'un conflit dépendent du gain potentiel et de cette fonction de réussite. Dans le cadre d'un conflit opposant un groupe rebelle à des forces étatiques, les acteurs recourront ou non à la violence en fonction de trois facteurs clés :

3. Les excellents aperçus de cette littérature fournis notamment par Blattman & Miguel (2010) mais aussi Collier & Hoeffler (2007), Garfinkel et al. (2012), Couttenier & Soubeyran (2015), Laville (2018), Rohner (2018) et Vergne & Laville (2018) ont été utilisés pour réaliser cette partie.

- La capacité militaire de l'État (qui dépend des revenus de l'État) ;
- La valeur du gain issu de la capture de l'État (qui dépend des revenus de l'État) ;
- L'arbitrage des agents (civils) entre activités productives et activités conflictuelles (qui dépend des revenus des agents).

Le sens de la relation entre les revenus des agents et le risque de conflit est techniquement négatif : plus les individus sont pauvres, plus ils sont incités à rejoindre des groupes armés. Mais le lien entre le revenu de l'État et le risque de conflit est ambigu. D'un côté, l'amélioration des revenus de l'État permet au gouvernement de dépenser davantage dans ses outils sécuritaires, engendrant une baisse du nombre de conflits. De l'autre, un État plus riche est également plus attractif et suppose que davantage de groupes armés se créeront dans l'objectif de conquérir le pouvoir par la force. À l'inverse, dans les situations où les revenus sont bas, les dépenses sécuritaires sont certes limitées, ce qui facilite les conflits, mais les gains de l'appropriation par les groupes rebelles sont également moindres, ce qui rend *in fine* les combats moins probables.

Un des inconvénients des modèles issus de la théorie de la rivalité est que l'insurrection n'est jamais complètement dissuadée ; l'armement et les combats ont toujours lieu à l'équilibre. Il n'y a généralement donc pas de décision explicite de combattre : l'armement et les combats étant une seule et même chose. Cette prédiction d'un conflit perpétuel n'est pas satisfaisante. En effet, même si la compétition politique liée au contrôle du pouvoir et des ressources est quant à elle bien omniprésente, les conflits violents eux ne le sont pas. La recherche théorique s'est donc naturellement tournée vers les déterminants du compromis plutôt que ceux du conflit. Si les groupes opposés sont rationnels, ceux-ci devraient préférer une solution négociée au conflit destructeur, étant donné que la création et l'armement d'organisations militaires coûtent cher et que les guerres elles-mêmes sont destructrices et risquées. Cette littérature propose alors un certain nombre de mécanismes capables d'expliquer l'échec de la négociation quant au partage des ressources.

Cette littérature propose deux grands mécanismes compatibles avec les explications rationalistes de la guerre.

Premièrement, une guerre peut survenir lorsqu'un camp surestime sa capacité à gagner ou sous-estime la force de son adversaire. Cependant l'asymétrie de l'information n'est généralement pas une condition suffisante du déclenchement d'un conflit. Si les deux parties sont incitées à conclure un accord, elles devraient également être incitées à recueillir suffisamment d'informations et à fournir une image réaliste de leurs forces. Pour que les problèmes d'asymétrie provoquent la guerre entre acteurs rationnels, la divulgation précise des informations doit également être entravée. L'incitation à dénaturer sa force est le mécanisme le plus souvent théorisé, comme lorsqu'un État exagère sa force et s'engage dans une guerre

afin de dissuader les futurs insurgés. De même, si les agents sont trop optimistes, il n'existe alors plus de solution pacifique que les deux groupes reconnaissent comme optimal au sens de Pareto. Ceci est analogue à la malédiction du gagnant ; lorsque les combats commencent, les acteurs découvrent qu'ils ont surestimé leurs forces respectives et que le coût de la guerre a été sous-évalué. Ainsi, les modèles d'informations asymétriques sont plus adaptés pour expliquer les guerres civiles de courte durée.

Une deuxième raison de l'échec de la négociation a trait au respect des engagements de la part des différentes parties. Les problèmes d'engagement sont souvent dus à d'importants changements dans la structure du pouvoir. Les parties sont plus susceptibles de revenir sur un accord une fois que leur pouvoir relatif a changé. Ainsi, lorsque le gouvernement se renforce à la suite d'un conflit, il est probable qu'il revienne sur le règlement négocié lors du cessez le feu, lorsque que le gouvernement n'avait pas le même pouvoir de négociation. Cet effet limite la crédibilité des engagements en termes de transferts de pouvoir réalisés lors du processus de négociation initial. Dès lors, si déclencher un nouveau conflit affaiblit ou même élimine le groupe rebelle de manière durable, l'État sortira d'autant plus gagnant qu'il pourra réduire ses dépenses militaires nécessaires à la dissuasion de conflits futurs. Ainsi, l'État a des incitations à mener des conflits sanglants mais de courte durée si les accords de paix ne sont pas crédibles. Le problème de l'engagement suggère directement que la guerre civile est plus susceptible de se produire lorsqu'il existe des limites à la résolution des conflits et à l'exécution des contrats. Étant donné que les institutions juridiques et étatiques officielles contribuent vraisemblablement à faire respecter les engagements sur le long terme, les sociétés dotées de faibles institutions et d'une séparation inadéquate des pouvoirs sont plus susceptibles de faire face à des conflits civils violents.

Les modèles rationnels de rivalité et de négociations exposant les mécanismes liés au déclenchement des guerres civiles reposent sur l'hypothèse que les différents groupes se comportent de manière homogène, une hypothèse discutable eu égard aux problèmes bien connus liés à l'action collective. Pour comprendre les causes de la guerre, il est également nécessaire de comprendre comment les groupes se forment et persuadent leurs membres de risquer leur vie.

Dans une guerre civile, les rebelles défient le gouvernement et la rébellion peut être considérée comme un bien public dans le sens où si la rébellion aboutit, l'ensemble de la population vivra sous le nouveau régime, que les administrés aient ou non activement soutenu la rébellion. Cette confrontation violente nécessite donc la formation et la persistance d'une armée rebelle. En règle générale, les rébellions se constituent autour d'un petit groupe de rebelles, puis grandissent pour devenir de grandes organisations autonomes qui ont besoin de sécuriser une source de financement, mais également d'un socle commun pour maintenir la cohésion du groupe.

La motivation initiale de se rebeller est au centre de nombreuses controverses et s'est focalisée sur le débat « avidité contre grief » (*greed versus grievance*, en anglais). La nécessité de répondre aux griefs dus à la religion, à l'ethnie ou à la classe sociale figure souvent parmi les motifs communs de la rébellion. L'inégalité économique fournit également un motif possible de conflit dans la mesure où la saisie de l'État apportera des gains matériels et pécuniaires au vainqueur. Dans le même temps, les rebelles peuvent également être motivés par les opportunités de gains privés que la violence organisée peut offrir. Dans ce cadre, le rôle des vulnérabilités de nature politique (avec un gouvernement central financièrement, institutionnellement et politiquement « faible ») comme éléments rendant les conflits plus probables est particulièrement important. L'analyse de l'apparition d'un trouble consiste alors à étudier la faisabilité économique, c'est-à-dire à déterminer les facteurs qui en facilitent le financement (par exemple, la présence de matières premières facilement mobilisables, une diaspora capable de financer une rébellion, etc.) et l'organisation ou le recrutement (par exemple, le coût d'opportunité de l'entrée en « conflit », la proportion des hommes jeunes dans la population totale, l'absence de l'État, etc.). Les individus seraient incités à rejoindre des groupes armés parce qu'on leur propose des incitations pécuniaires (salaires, opportunités de pillages, protection physique, etc.). Ainsi, les théories expliquant l'émergence des rébellions doivent considérer les intérêts communs ainsi que le gain privé comme motivation possible. Le tableau ci-dessous résume les différents mécanismes des modèles de griefs.

Tableau 1 : Hypothèses principales des modèles de griefs suscitant l'apparition d'une rébellion

Griefs	Hypothèses
<p>Tensions religieuses ou ethniques</p>	<p>Les ressentiments provenant de haines religieuses ou ethniques apparaissent dans les sociétés fortement polarisées. La diversité ethnique et religieuse au sein des organisations rebelles réduit leur capacité de fonctionnement. Elles auront donc tendance à recruter au sein du même groupe ethnique ou religieux. Une société fortement diversifiée rend l'opportunité d'un tel recrutement plus rare, ce qui diminue le risque de déclenchement de conflit.</p> <p>La diversité ethnique ou religieuse est associée à davantage de conflits civils. L'effet de la diversité ethnique sur le risque de conflit augmente lorsque les niveaux de revenus par tête sont élevés.</p> <p>Parmi les pays où il existe une minorité ethnique représentant au moins 5% de la population, une plus grande diversité ethnique est associée à un plus grand risque de conflit civil ethnique.</p> <p>Les pays avec une majorité et une minorité ethnique significatives ont plus de chance de connaître des conflits.</p>

Répression politique	<p>Les répressions politiques sont plus fréquentes dans les pays où les droits politiques sont faibles (autocraties) et elles augmentent les ressentiments.</p> <p>Les mesures de démocratie et de liberté civile devraient être associées à des risques inférieurs de déclenchement de conflit.</p>
Exclusion politique	<p>L'allégeance politique basée sur l'ethnicité fait augmenter le risque d'exclusion politique des groupes ethniques minoritaires par ceux majoritaires, même dans les démocraties.</p> <p>Les politiques discriminatoires en faveur d'une ethnie ou une religion augmentent le risque de déclenchement de conflit.</p>
Inégalités économiques ou géographiques	<p>Elles augmentent le risque de rébellion des plus pauvres dans le but d'obtenir une meilleure redistribution des revenus et augmentent le risque de rébellion sécessionniste des régions les plus riches dans le but d'éviter cette redistribution.</p>

Sources : Laville (2018) à partir de Fearon et Laitin (2003) et Collier et Hoeffler (2004)

Étant donné que généralement la motivation n'est pas directement observée, il est difficile de déterminer si les griefs énoncés ci-dessus sont bien à l'origine de la rébellion, ou si le gain privé et la cupidité y jouent un rôle important, notamment lorsque les ressources naturelles sont abondantes et que l'économie est fortement dépendante de leur exploitation. Les rébellions peuvent également émerger comme une réponse à différents griefs, mais se transformer en une captation de rente au cours de la guerre. Ces modèles économiques supposent que les recrues potentielles prennent une décision rationnelle d'adhérer, sur la base d'une comparaison des coûts et bénéfices.

Pendant, de nombreuses armées rebelles utilisent la coercition dans leur processus de recrutement. Les menaces et les sanctions peuvent être également utilisées comme incitations à la rébellion. Enfin, la discussion sur les causes du conflit se concentre sur des modèles rationnels de la guerre civile qui tendent à mettre l'accent sur les motivations économiques. Les facteurs psychologiques, sociologiques ou idéologiques sont moins bien intégrés dans les approches formelles. Pour autant, un nombre croissant de travaux suggèrent que l'idéologie a des effets avérés sur diverses formes de conflits armés. Dans ce contexte, l'idéologie correspond à un corpus d'idées plus ou moins systématiques au travers lesquelles les individus, les groupes ou organisations appréhendent le monde.

Des recherches récentes ont identifié de nombreux effets des idéologies sur le risque de conflit. En particulier, l'idéologie détermine le choix tactique des groupes en établissant l'ensemble des moyens et cibles appropriés pour atteindre les objectifs politiques souhaités. À moins qu'ils ne soient motivés par un pur désir de pouvoir et les avantages que cette position peut leur conférer, la plupart des groupes armés ou politiques sont motivés par une idéologie. Le choix d'intégrer par exemple les groupes terroristes relève d'une idéologie partagée d'un groupe, mais il est souvent déterminé par d'autres facteurs stratégiques tels que l'échec

des méthodes non violentes pour atteindre les objectifs du groupe, ou encore la répression violente perpétrée par des organismes étatiques ou non étatiques contre des personnes usant des démarches non violentes. Les idéologies affectent la volonté de recourir à la violence en premier lieu mais elles façonnent également la propension des acteurs à recourir à des stratégies de violence spécifiques comme le ciblage des civils ou la violence de genre. Enfin, les idéologies se révèlent souvent essentielles à la mobilisation initiale des recrues mais aussi au maintien de leur engagement, mettant également en avant le rôle de l'extrémisme. En effet, une idéologie extrémiste pourrait aider les groupes rebelles à atténuer les problèmes liés à l'action collective dans la formation et la dynamique des rébellions, donnant aux rebelles les plus radicaux un avantage organisationnel. Comme l'ont montré des djihadistes salafistes, des groupes tels que l'État islamique, Jabhat Fatah al-Sham, Al-Qaïda, Al-Shabaab et Boko Haram ont tous réussi à prendre l'ascendant sur d'autres groupes rebelles, plus modérés, pour conquérir et contrôler différents territoires. Dans ce cadre, la prise en compte du contexte idéologique pourrait permettre d'expliquer une partie de la dynamique des conflits qui échappent aux modèles purement orientés vers les incitations stratégiques et économiques.

Les diverses théories présentées ci-dessus proposent un large éventail de prédictions. Les approches fondées sur l'action collective suggèrent que des intérêts communs ainsi que des incitations spécifiques peuvent être à l'origine de conflits violents à grande échelle. Les modèles issus de la théorie de la rivalité sont plus ambigus dans leurs prévisions et les modèles de négociation suggèrent que la capacité de l'État devrait réduire les problèmes de crédibilité et ainsi faciliter les résolutions pacifiques.

► 2. La littérature empirique : quelles variables pour quel consensus sur les corrélats du déclenchement des guerres civiles ?

Les travaux économétriques se sont attachés à valider des hypothèses théoriques développées dans la partie précédente. Bien que les limites de ces recherches ne permettent pas de dégager aujourd'hui un modèle unifié et une liste consensuelle définitive des facteurs influençant le déclenchement des conflits, les résultats qui en découlent sont riches en termes d'information. Les facteurs mis en avant peuvent être regroupés en sept grands groupes : la démographie, la géographie, le climat, les ressources naturelles, l'historique des conflits et de la violence, les caractéristiques de l'économie et les institutions politiques.

La démographie, la diversité des populations et le déclenchement des conflits

Une des variables les plus largement reconnues pour être corrélées à l'apparition de conflits civils est la taille de la population du pays concerné. Le logarithme de la population apparaît de manière significative dans un nombre impressionnant d'études. La taille de la population est importante car les grands pays peuvent avoir de grandes distances sur lesquelles un gouvernement doit être en mesure d'exercer un contrôle et de longues frontières internationales, mais aussi un grand nombre de groupes distincts vivant sur le territoire. Ce sont là des facteurs susceptibles d'augmenter le nombre de morts par suite de conflits au-delà du fait que la probabilité de décès s'applique à une population plus grande.

En effet, après la taille de la population, une des causes les plus citées semble refléter les différences dues à l'ethnicité, à la religion ou l'appartenance à une classe, ce qui peut ainsi apporter une validation aux modèles de griefs. De manière générale, la littérature sur les conflits intègre dans ses analyses deux types de mesure de la diversité ethnique : la polarisation et la fragmentation ethnique, religieuse et/ou linguistique. La polarisation mesure en termes de pourcentage de la population totale, l'écart entre le groupe ethnique dominant et le second groupe le plus important. Les pays présentant une distribution bipolaire de leur population présentent le plus fort taux de polarisation. Cette définition repose sur l'hypothèse que l'existence d'un groupe ethnique majoritaire n'est pas en elle-même suffisante pour expliquer la violence. La minorité doit elle aussi être suffisamment importante et non divisée en de nombreux groupes différents. Le niveau de fragmentation correspond quant à lui à la probabilité que deux individus sélectionnés aléatoirement dans une société appartiennent à deux groupes sociaux différents ; il augmente d'autant plus que le nombre de groupes (ethniques, religieux ou linguistiques) dans une société est grand. Une forte fragmentation a deux effets supposés sur le risque de conflits :

- Effet positif : elle augmente les tensions basées sur la religion, l'ethnie ou la langue entre groupe d'individus proches géographiquement ;
- Effet négatif : plus elle est forte, plus les groupes sont de petite taille et la polarisation diminue. Il est donc peu probable qu'ils parviennent à s'organiser dans le but d'entrer en conflit.

La littérature empirique intègre aujourd'hui quasiment systématiquement des indicateurs de fragmentation et de polarisation dans les modèles. Néanmoins, de nombreux travaux empiriques ne trouvent pas de relation entre le niveau de fragmentation et le risque de conflit civil. Une première explication est qu'il y aurait un problème de construction de la classification des groupes ethniques et que les indicateurs utilisés ne reflèteraient pas la réalité. Une seconde explication est que

les différences culturelles entre les groupes sont mal prises en compte. La troisième explication est que l'indice de fragmentation n'est pas adapté car la relation entre la diversité ethnique et le risque de conflit n'est potentiellement pas monotone. En effet, la présence d'un groupe dominant, représentant entre 45 et 90% de la population, est associée à un risque de conflit plus élevé lorsque la minorité est elle-même importante et non divisée en de nombreux groupes différents. Ainsi, il y a moins de violence dans les sociétés fortement hétérogènes et fortement homogènes et plus de violence dans les sociétés polarisées. Cette dimension est alors mieux reflétée par des indicateurs distincts de polarisation. La nature de la relation complexe et potentiellement non linéaire entre ces trois dimensions (fragmentation, différences culturelles et polarisation) de la diversité (ethnique, religieuse ou linguistique) explique sans doute la difficulté de trouver des résultats robustes.

La géographie et le déclenchement des conflits

Outre la question de la taille du territoire, intimement liée aux problèmes démographiques explicités plus haut, certaines caractéristiques géographiques sont susceptibles de favoriser la rébellion. Comme indiqué ci-dessus, les liens entre l'ethnicité, la démographie et la géographie semblent cruciaux pour savoir si certaines caractéristiques rendent les pays plus ou moins sujets aux conflits. Les terrains montagneux et densément boisés sont plus difficiles à contrôler comme le témoignent certaines études qui montrent que le relief montagneux rend les pays plus sujets aux conflits. Une autre caractéristique géographique qui peut rendre le contrôle gouvernemental difficile est la « non-contiguïté » et concerne les pays dont certains territoires sont physiquement séparés de la capitale. Ces pays sont significativement plus sujets aux conflits.

Il existe enfin un consensus sur le fait que la présence de troubles dans les pays voisins influence le risque de conflit dans les autres pays de la région. Les pays voisins de pays instables sont vulnérables à des effets de contagion et de débordement des troubles sociopolitiques. La violence est particulièrement concernée par ce phénomène de contagion. En effet, le développement des réseaux criminels et terroristes transfrontaliers font que les acteurs armés renforcent cet effet et se retrouvent au cœur de différents conflits de nos jours. La présence de conflit violent implique également un accroissement des tensions au sein des populations des pays voisins du fait de l'afflux de réfugiés. À cela peut s'ajouter un troisième effet de contagion au niveau régional, plus politique, impliquant d'une façon systématique des troubles sociopolitiques au niveau régional, comme cela a été le cas pour le printemps arabe.

Le climat et le déclenchement des conflits

Les résultats d'un corpus récent mais croissant de recherches quantitatives rigoureuses et pluridisciplinaires suggèrent que les événements climatiques passés

ont exercé une influence considérable sur les conflits au cours de l'histoire. Cette influence semble s'étendre à travers le monde, l'histoire et à toutes les échelles de l'organisation sociale. Le climat n'est évidemment pas le seul, ni même le principal facteur influençant l'apparition du conflit, mais lorsque de grandes variations climatiques se produisent, celles-ci peuvent avoir des effets importants sur l'incidence des conflits dans divers contextes.

Bien qu'il y ait une convergence marquée des résultats quantitatifs dans toutes les disciplines, de nombreuses questions demeurent. Les recherches existantes ont réussi à établir une relation causale entre le climat et les conflits, mais n'ont pour l'instant pas été capables d'en expliciter pleinement les mécanismes. Les nombreuses théories proposées dans ce sens semblent toutes cohérentes avec au moins quelques résultats existants. Il semble probable que les changements climatiques influencent les conflits à travers de multiples canaux qui peuvent eux-mêmes différer selon les contextes. En effet, le changement climatique affecte toutes les variables théoriquement à l'origine des conflits internes à travers son impact sur l'activité économique et donc le niveau des revenus, les caractéristiques institutionnelles du pays ou encore la cohésion sociale et la diversité ethnique du fait des migrations qu'il implique. En particulier, les travaux montrent que les conditions climatiques influencent le risque de conflits dans les régions fertiles à la production agricole. Ainsi, dans les régions fortement dépendantes de l'agriculture avec des facteurs socioéconomiques et politiques tels qu'un faible niveau de développement économique et une forte polarisation ethnique, les chocs climatiques (de pluviométrie et de température) renforcent le risque de conflit. De futures recherches devraient être à même de montrer comment l'interaction du changement climatique avec différentes caractéristiques socioéconomiques, politiques et démographiques contribue à provoquer des conflits et ainsi mettre en lumière les mécanismes de causalité qui relient climat et conflit.

La présence de ressources naturelles et le déclenchement des conflits

Il existe une très large littérature analysant la relation entre la dépendance de l'économie aux produits primaires et le risque de conflit. La dépendance à l'égard des produits primaires génère des rentes mais aussi de l'instabilité, rendant la croissance volatile et faisant baisser le revenu à long terme. La dépendance à l'égard des produits primaires est généralement associée à la présence d'une part importante des « rentes » spécifiques dans le revenu national. Ces rentes sont associées à d'importants revenus non fiscaux pour l'État ou toute autre organisation qui peut contrôler le territoire sur lequel celles-ci sont générées. Une dépendance aux produits primaires est également associée à une propension aux chocs : les prix mondiaux des produits primaires sont beaucoup plus volatiles que les prix des autres biens. Ces chocs impliquent des taux de croissance volatiles, rendant la gestion macroéconomique plus difficile et à terme l'État plus faible. Ce mécanisme bien connu des économistes est souvent décrit au travers du concept de

« malédiction des ressources ». À côté du problème de gestion macroéconomique généralement analysé sous ce thème de la « malédiction », l'instabilité des revenus est un facteur de frustration des agents économiques qui ne peuvent plus maintenir en période de choc négatif les dépenses engagées dont ils ont pris l'habitude en période de prospérité.

Ainsi, les rentes et les chocs impliquent la présence de multiples canaux par lesquels les ressources naturelles peuvent être liées au risque de conflit. Il n'est donc pas surprenant que les études traitant du lien entre les ressources naturelles et les conflits présentent des résultats ambigus. En effet, les ressources naturelles peuvent être impliquées à la fois dans l'augmentation et la diminution du risque d'émergence de conflits civil. Lorsqu'elles améliorent les revenus locaux, elles augmentent le coût d'opportunité des agents à rejoindre un groupe armé et diminuent donc le risque de conflit. Lorsqu'elles améliorent les revenus de l'État, leur effet est double et divergeant. D'une part, elles peuvent lui permettre d'améliorer sa capacité militaire, constituer une force de dissuasion pour toute entreprise rebelle et donc de diminuer le risque de conflit. D'autre part, elles rendent sa conquête plus attractive aux yeux des groupes armés et augmentent le risque de conflit. Les ressources naturelles n'ont donc potentiellement pas toutes le même impact sur le risque de conflit.

Une idée répandue est également que des ressources naturelles abondantes sont une manne pour le financement des groupes armés. Néanmoins les groupes armés n'ont souvent pas les capacités techniques d'exploiter tout type de ressource. Les ressources faciles à extraire peuvent être exploitées avec des méthodes simples ou artisanales par des individus ou de petits groupes ; elles ne nécessitent pas d'investissements dans des équipements coûteux et la manne récoltée peut être facilement vendue en contrebande. L'analyse du lien entre conflits et ressources naturelles par l'intermédiaire du mécanisme de coût d'opportunité nécessite de réaliser un inventaire de ces ressources facilement exploitables. En effet, certaines ressources sont elles-mêmes divisées en plusieurs sous-catégories qui ne sont pas toutes exploitables par des groupes armés (par exemple, les diamants primaires et secondaires, ou encore les gisements pétroliers « onshore » ou « offshore »). Ainsi, même si dans certains cas particuliers la présence de ressources naturelles apparaît clairement comme un élément fondamental du conflit, les effets liés aux rentes, aux chocs ainsi qu'aux types de ressources impliquent qu'il est difficile de dégager aujourd'hui un consensus clair sur le lien entre ressources naturelles et risque de conflit ou que cette relation puisse être aisément observée au travers d'une seule mesure ou d'un seul indicateur.

L'historique de la violence et le déclenchement des conflits

De nombreuses études ont montré que les pays qui ont connu une guerre civile sont beaucoup plus menacés d'en vivre une autre. Dans la majeure partie de ces

pays, une guerre civile tend à supplanter une autre dans les dix années qui suivent la fin des combats. Le cercle vicieux de la violence s'installe dans le quotidien des habitants de ces pays qui sont pris dans un piège de violence, malgré l'espoir de connaître un jour une paix durable. À l'inverse, plus la paix dure, moindre est le risque de reprise de conflit. De plus, en situation de post-conflit, la reprise économique est forte, la croissance se situe le plus souvent à des niveaux bien supérieurs à ceux observés avant le conflit et le coût d'opportunité de la participation à l'insurrection augmente, rendant plus difficile le recrutement d'une armée rebelle.

Les caractéristiques socio-économiques et le déclenchement des conflits

La relation entre les caractéristiques de l'économie et le risque de conflit a été examinée sous ses nombreux aspects. Les chercheurs ont analysé la corrélation entre le risque de conflit et le niveau, la croissance, la structure et la répartition des revenus mais aussi le commerce international et l'éducation.

Le niveau de revenu par habitant est inclus dans la plupart des études empiriques sur la guerre civile. La relation entre cette variable et le risque de guerre civile est supposée être négative, c'est-à-dire qu'un faible niveau de revenu rend la guerre civile plus probable et *vice versa*. Bien que ce soit l'un des résultats les plus courants de cette littérature, il est très difficile de l'interpréter comme une relation causale. En effet, les conflits ont d'importants coûts économiques et sociaux, si bien qu'en moyenne un conflit civil coûte trente années de croissance du PIB aux pays concernés d'après les estimations de la Banque mondiale. Les faibles niveaux de revenus des pays pris dans une trappe de violence, pourraient être la conséquence d'un conflit précédent. De plus, l'anticipation d'une nouvelle guerre civile pourrait encore plus déprimer l'activité économique et les revenus. Ainsi, ces différentes relations ne permettent pas de distinguer entre les modèles de griefs et les modèles basés sur la théorie de la recherche de rentes.

La croissance du revenu est une autre variable qui peut être fortement corrélée avec le début de la guerre civile. Les études montrent généralement que la croissance économique est faible voire négative avant le déclenchement d'une guerre civile. Le sens réel de la causalité peut toutefois poser question. En effet, les taux de croissance peuvent être faibles car les agents économiques perçoivent et internalisent un risque élevé de conflit.

Une dernière composante liée au revenu, à savoir les inégalités, a également été analysé à de nombreuses reprises par la littérature empirique. En effet, l'idée que les conflits sont liés à une perception d'inégalité et d'injustice a fait émerger un grand nombre de travaux économétriques avec des résultats très variés. Ainsi, il n'existe aujourd'hui pas de réel consensus sur cette question. Les raisons de cette disparité dans l'analyse s'expliquent aisément. Tout d'abord, les mesures disponibles d'inégalités de revenus sont extrêmement discutables car peu fiables et mesurées à

intervalles très irréguliers. De plus, les plus pauvres, qui sont plus susceptibles de ressentir de la frustration, pourraient manquer de moyens financiers pour constituer une rébellion de taille importante. Ainsi, les motifs de rébellion ne manquent pas, elle n'est tout simplement pas réalisable. Enfin, il est de plus en plus admis que les mesures d'inégalité couramment utilisées, par exemple le coefficient de Gini, ne capturent que les inégalités « verticales » et non celles entre groupes ou « horizontales » qui sont bien plus importantes pour expliquer l'apparition de la violence comme nous l'avons vu pour la fragmentation et la polarisation ethniques.

De nombreux auteurs enquêtant sur les explications de la guerre civile fondées sur la recherche de rente et l'avidité ont inclus des variables liées au commerce ou à la politique commerciale dans leurs modèles. La variable la plus fréquemment incluse est celle des exportations de produits primaires en proportion du PIB, qui est généralement considérée, comme nous l'avons vu, soit comme indicateur général d'une « malédiction des ressources », et en particulier d'instabilité, soit comme indicateur de facilité d'accès à une rente. Alors que le lien entre le commerce international et la paix entre les États a fait l'objet depuis deux siècles et demi d'une large réflexion d'économistes et philosophes, le lien entre le commerce et le risque de conflit civil est quant à lui relativement peu exploré par les travaux économiques, que ce soit dans les modèles théoriques ou économétriques. Pourtant, si les conflits internes perturbent les relations commerciales entre les communautés, un commerce prospère empêche quant à lui la guerre en augmentant son coût d'opportunité. De plus, le commerce serait potentiellement une source de cohésion sociale entre les hommes par les liens de confiance qu'il implique. De fait, plusieurs études ont mis en évidence que le ratio de commerce par rapport au PIB est lié de manière négative et significative au risque de conflit et de faillite des États.

Enfin, la présence d'une large proportion de jeunes adultes dans la population totale est un facteur de risque de conflit. Même si cette relation ne fait pas totalement consensus, les recherches sur les comportements et la participation indiquent que les jeunes hommes sont plus enclins à rejoindre la rébellion. Lorsque les cohortes de jeunes sont particulièrement importantes, les opportunités sont limitées pour les jeunes sur le marché du travail et donc les coûts de recrutement pour les rebelles sont plus faibles. De même, les rancœurs et griefs de ces jeunes se trouvent renforcés lorsqu'ils font face, en plus du chômage, à des goulets d'étranglement institutionnels et à la surpopulation des centres urbains. Dans ce contexte, il semble qu'un consensus se dégage quant au rôle de l'éducation. En effet, des taux de scolarisation primaires et secondaires élevés semblent tous les deux réduire le risque de guerre civile. Étant donné que les jeunes hommes composent majoritairement les armées rebelles, la scolarisation masculine joue un rôle atténuateur du risque et apparaît particulièrement significatif dans de nombreuses études. De plus, il ne semble pas nécessaire d'instaurer un système d'enseignement supérieur à part entière si l'enseignement primaire et secondaire est presque universel.

Les institutions politiques et le déclenchement des conflits

Étant donné que de nombreuses rébellions prétendent poursuivre des idéaux de liberté et de démocratie, les chercheurs se sont demandé si les facteurs institutionnels prédisent réellement la guerre civile. La présence d'une démocratie ou à l'inverse d'une autocratie est en règle générale négativement corrélée avec le déclenchement d'une guerre civile. Cette littérature définit, de manière générale, les démocraties comme des États où prime l'intérêt commun, tandis que les autocraties sont marquées par des régimes politiques forts et généralement répressifs. Cependant, bien que la corrélation entre chacun de ces deux types de régime et la guerre civile soit négative, ce résultat s'inverse lorsque l'on considère les régimes intermédiaires. En d'autres termes, l'extrême démocratie et l'extrême autocratie réduisent toutes deux le risque de guerre civile, tandis que « l'anocratie » l'augmente. Sous une dictature pure, les opportunités pour les groupes dissidents de s'organiser sont limitées et la probabilité d'échec de leur action est grande. Les démocraties offrent la possibilité d'actions collectives pacifiques. Les anocraties sont prises au milieu de ce schéma. Elles offrent la possibilité aux groupes dissidents de s'organiser, mais les actions non violentes risquent d'être inefficaces.

Toutefois, la relation entre le type de régime et le risque de conflit n'est pas parfaitement symétrique : les démocraties connaissent moins de conflits civils que les autocraties. En effet, la démocratie tend à réduire le risque de conflits civils violents grâce à ses mécanismes de règlement pacifique des conflits internes. À l'inverse, les régimes autocratiques présentent souvent de longues périodes de stabilité apparente, mais peuvent être sujets à des crises politiques rapides et radicales. Le risque de guerre civile tend à être plus élevé pour les anocraties car elles n'ont ni la capacité de répression des dictatures, ni les institutions démocratiques suffisantes pour que s'expriment pacifiquement les désaccords de la population.

Un certain nombre d'études ont également tenté d'évaluer la relation entre l'instabilité politique ou les changements de régime et le risque de guerre civile. La majorité des résultats supportent le consensus qu'une crise politique ou un changement de régime soudain est positivement associé au risque de conflit. Le seul véritable désaccord aujourd'hui concerne l'ampleur de cette relation.

Enfin, l'inefficacité de l'État est souvent citée comme cause de guerre civile. Cette inefficacité est le plus souvent vue aujourd'hui comme la conjonction de trois grands facteurs. Premièrement, elle s'exprime dans l'incapacité du gouvernement et de l'administration centrale (l'État) à dispenser les services de base. Deuxièmement, elle est influencée par le manque de légitimité de l'État sur l'ensemble de son territoire, à cause notamment de son incapacité à inclure l'ensemble de la population dans le processus de décision publique. Enfin, elle se traduit par l'incapacité de l'État à assurer la sécurité de ses concitoyens et à disposer « du monopole de la violence ». Dans ses trois dimensions, la faiblesse de l'État peut être aussi bien temporaire que structurelle, aussi bien globale que localisée sur une partie du territoire. Ces spécificités aussi bien institutionnelles que territoriales rendent difficile l'analyse statistique du lien

entre ces facteurs particuliers et le risque de conflit. Dès lors, leur analyse statistique formelle s'en trouve limitée en raison de ces problèmes de mesure.

Encadré 2 : Le Sahel, un terrain économique, social et politique fertile pour la violence

Les conflits violents au Sahel ont des origines diverses et complexes, certaines profondément ancrées dans l'histoire des pays sahéliens, comme dans le cas des révoltes touarègues liées au sentiment d'exclusion de la vie politique que ces communautés ressentent. D'autres facteurs incluent la transformation de la région en plaque tournante du trafic de cocaïne à partir de 2005 (en plus d'autres biens plus « traditionnels ») et le retour de Libye en 2013 de milliers d'hommes armés à la suite de la chute de Mouammar Kadhafi. Ces deux événements, aidés par la porosité des frontières, ont par ailleurs favorisé la pénétration d'armes sophistiquées au Sahel. S'ajoutent à cela des conflits familiaux sur la terre, des griefs nationaux (revendications touarègues) et des luttes liées aux nombreux trafics (armes, drogues, contrebande et migrants). La situation s'est aggravée lorsque l'Algérie a expulsé de son territoire les membres d'Al-Qaïda au Maghreb Islamique (AQMI), amenant ainsi des acteurs dangereux au Sahel et modifiant le schéma des conflits autour des frontières. Le banditisme armé s'est propagé et l'insécurité du quotidien a augmenté. Les fragmentations ethniques, linguistiques et religieuses érodent l'identité et rendent la gouvernance plus difficile.

La croissance rapide de la population et l'augmentation de la part des jeunes ont ralenti la croissance du revenu par tête, alimentant les vulnérabilités sociales, éducatives et politiques déjà existantes. Comme ailleurs, les taux de scolarisation primaire augmentent, mais le temps passé à l'école tend à diminuer. De plus, le secteur de l'éducation publique ne permet pas de répondre aux besoins de formation du secteur agricole. Au même moment, les emplois dans le secteur public se font de plus en plus rares tandis que l'essentiel des emplois dans l'industrie et les services restent réservés à ceux ayant des qualifications de niveau secondaire ou supérieur. Beaucoup de jeunes ne souhaitent pas trouver un emploi dans l'agriculture, repoussés par les hiérarchies intergénérationnelles indéterminables, et se sentent exclus de la vie économique, sociale, politique et citoyenne. Des écoles coraniques d'obédience salafiste (soutenues par des organisations religieuses financées par des pays du Golfe Persique) comblent l'absence d'offre et de confiance dans le système éducatif public, particulièrement dans le Sahel où les États n'exercent plus leurs fonctions régaliennes sur l'ensemble du territoire. Beaucoup d'écoles coraniques préparent leurs élèves à s'insérer dans une société dominée par la religion.

▶ 3. Le risque structurel de conflit, la vulnérabilité et la fragilité

L'ensemble de cette discussion met en évidence un certain nombre de problèmes avec la littérature sur les « causes » de la guerre civile. Il existe un écart entre les modèles théoriques et statistiques. La théorie suggère un certain nombre de causes de guerre civile mais les modèles économétriques sont souvent *ad hoc* et les résultats, difficiles à interpréter, ne permettent pas de distinguer entre les différentes théories. De nombreuses variables explicatives sont endogènes et il est probablement plus approprié de se référer aux corrélats de la guerre plutôt qu'aux causes. Des facteurs explicatifs comme les griefs, sont difficiles à évaluer. Certaines variables sont sujettes à plusieurs interprétations : les pays pauvres sont plus exposés aux conflits, mais est-ce dû à des coûts d'opportunité moins élevés pour rejoindre une rébellion ou à une faible capacité de l'État ? Certains facteurs explicatifs, tels que les inégalités et l'origine ethnique, retiennent beaucoup l'attention, mais rien ne prouve qu'ils soient fortement corrélés avec le déclenchement de la guerre civile. D'autres variables explicatives sont fortement corrélées entre elles. Par exemple, il existe une relation étroite entre le revenu, la démocratie et les ressources naturelles. Il est donc difficile de démêler les mécanismes de transmission.

50

Il est également important de noter que la plupart des variables explicatives sont invariantes ou changent peu dans le temps. Elles sont également pour la plupart exogènes aux politiques économiques actuelles des pays. Ainsi, le risque de conflit associé à ces facteurs correspond plus à un risque structurel qui évolue lentement au fil du temps et qui semble peu à même de prédire l'imminence d'un nouveau conflit. Les facteurs déclencheurs qui précipitent généralement le début de la guerre civile sont quant à eux difficiles à lister de manière exhaustive tant leur caractère particulier à la situation de chaque pays ou chaque région est difficile à saisir au travers des analyses macroéconomiques transversales. Néanmoins, comme nous l'avons vu, le rôle des chocs qu'ils soient économiques (chocs de prix, baisse du revenu), climatiques (chocs de pluviométrie, de température) ou sociétaux (changement de régime, terrorisme) semble fondamental pour la compréhension du risque de conflit.

Les chocs sont une source majeure d'instabilité macroéconomique dans la plupart des pays du monde et constituent l'une des raisons fondamentales du retard de développement des pays du Sud. Bien que les chocs soient chacun particulier, il est aisé de les classer en deux grandes catégories : les chocs exogènes, qu'ils soient économiques (chute du cours des matières premières) ou climatiques (un ouragan ou sécheresse) et les chocs endogènes (crises ou transitions politiques ou terrorisme).

L'impact attendu de chaque type de choc est variable. En effet, différentes caractéristiques aussi bien structurelles que non structurelles tendent à influencer les

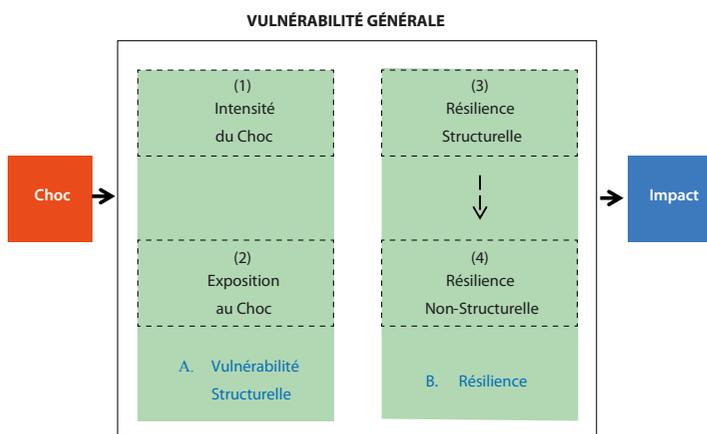
étapes et la trajectoire de propagation du choc sur l'économie. C'est le cas notamment de celles relevant de la vulnérabilité générale des pays.

La vulnérabilité générale, au niveau macroéconomique, est le risque d'être impacté par des chocs exogènes. Alors que la vulnérabilité structurelle ne comprend que des facteurs qui ne dépendent pas des politiques en vigueur et qui sont entièrement déterminés par des facteurs exogènes et persistants, la vulnérabilité générale inclut également l'effet des politiques actuelles et futures et évolue donc plus rapidement. Afin d'appréhender l'impact économique d'un choc et donc de déterminer la vulnérabilité générale des pays, il est important de faire la distinction entre vulnérabilité structurelle et manque de résilience.

En ce sens, il existe deux dimensions principales de la vulnérabilité d'un pays : l'intensité des chocs et l'exposition de l'économie à ces chocs. Ces deux dimensions traduisent essentiellement la vulnérabilité structurelle. La résilience quant à elle, englobe les mesures prises pour améliorer la capacité d'atténuation du pays en cas de choc. Elle fait référence à la capacité de faire face aux chocs exogènes en mettant en œuvre des politiques adaptées.

La vulnérabilité structurelle résulte donc de la somme des impacts attendus des chocs en pertes économiques et en bien-être sur une période donnée. Cette somme est fonction de la taille des chocs et de l'exposition du pays à ces derniers. La vulnérabilité générale, comme décrite à partir du graphique 10, dépend également de la résilience du pays au choc. Cette résilience est davantage liée à la politique actuelle et moins aux facteurs structurels et traduit la capacité du système économique à récupérer et à se reconstruire. Cependant, il existe aussi des facteurs structurels dans la résilience d'un pays, tels que son niveau de capital humain et plus généralement son niveau de développement ou son revenu par habitant.

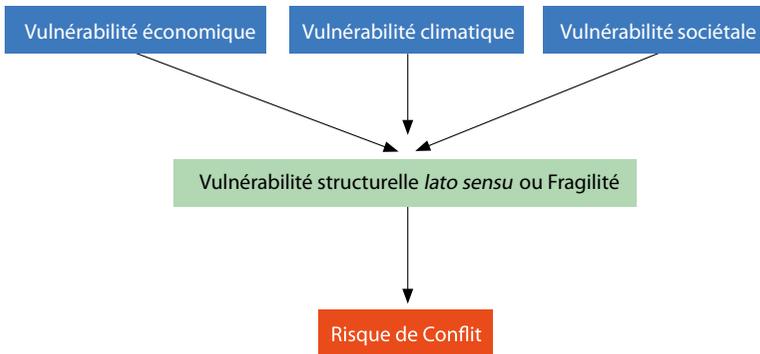
Graphique 10 : La vulnérabilité aux chocs



traduit concrètement par des situations d'insécurité des populations, marquées par différentes formes de violence. La vulnérabilité économique structurelle ou encore les chocs climatiques exacerbent les situations de conflit, ce qui illustre les liens entre les différentes formes de vulnérabilité et les conflits.

Ne pas prendre en compte explicitement ces différentes vulnérabilités structurelles, comme il est résumé par le Graphique 11, conduirait à donner une image tronquée des défis auxquels sont confrontés les pays en développement. En effet, cette somme des vulnérabilités structurelles, qui correspond à ce que l'on peut définir comme la fragilité du pays, influence directement le risque de conflit. Cette approche du risque du conflit au travers de la vulnérabilité, séparant en deux composants les facteurs d'expositions et l'intensité des chocs, nous permet de réconcilier les résultats aussi bien théoriques qu'économétriques de la littérature sur les déterminants des conflits avec la notion plus diffuse de fragilité qui se retrouve aujourd'hui au cœur des discussions et de l'action multilatérales pour le développement et la sécurité des populations des pays du Sud.

Graphique 11 : Les différentes formes de vulnérabilité structurelle et le risque de conflit



Source : Développement des auteurs

À l'origine, la notion de fragilité politique a été utilisée pour désigner à la fois un manque de capacité de volonté, de légitimité des États pour mettre en œuvre des politiques en faveur de la majorité de la population ou tout simplement pour exercer leurs fonctions régaliennes. La notion a débouché sur la construction de divers indices. L'OCDE dans son rapport sur la fragilité de 2015 en distingue trois sortes : les « indices basés sur la fonction », les indices qui visent à saisir « les contraintes et facteurs de tension » pouvant conduire à la guerre et à l'effondrement des institutions et enfin les indices « fondés sur les événements ». Le problème des deux premières catégories d'indices est que ceux-ci sont difficilement distinguables des indices plus généraux de performance. De manière générale, ils ont à des

degrés variés deux défauts majeurs : 1) Ils couvrent un nombre très important de facteurs pour lesquels le lien avec le risque de conflit n'est que peu, voire pas avéré ; l'agrégation de ces différents sous-composants est souvent *ad hoc* et thématique (sécurité, santé, éducation) et n'est pas ancrée dans un cadre d'analyse basée sur l'évidence scientifique ; 2) Ils reposent pour une large part sur des mesures subjectives, opinions d'experts ou de la société civile. À cela s'ajoute le fait que ces indices ne tiennent pas compte de la fragilité des voisins : les indicateurs de fragilité existants jusqu'à ce jour mesurent uniquement la fragilité au niveau national. Le niveau régional de la fragilité traduisant les effets de contagion se trouve donc sous-estimé. Or, les États fragiles peuvent avoir des répercussions négatives directes sur leurs voisins. Le cas de la République centrafricaine présentée par la plupart des indices comme l'un des pays les plus fragiles au monde, est probant. Il est difficile de penser que l'environnement instable dans lequel vit le pays n'ait joué aucun rôle dans les différents épisodes de conflits qu'il a connus. En effet, la RCA a vu tous ses voisins, excepté le Cameroun, connaître des conflits violents. Avec la porosité des frontières, des armes de guerre circulent de façon illicite d'un territoire à un autre. D'où l'intérêt d'intégrer la dimension régionale ou du moins le voisinage dans la construction des indicateurs de fragilité.

À titre d'exemple, l'indice SFI (*State Fragility Index* ou Indice de fragilité des États du *Center for systemic peace*), un des indicateurs de fragilité les plus usités, présente ces inconvénients. Cet indice se focalise sur l'efficacité et la légitimité de l'État. C'est un indice qui est étroitement lié à la capacité de l'État à : i) gérer les conflits ; ii) établir et mettre en œuvre des politiques publiques ; iii) fournir les services essentiels au bien-être des populations. Aussi l'indice prend-il en compte la résilience systémique du pays à travers la cohésion sociale et la qualité de vie, selon que l'État fournit une réponse efficace aux défis et crises qui menacent l'existence des sociétés. L'indice final résulte de huit indicateurs portant sur l'efficacité et la légitimité des États dans les domaines de la sécurité, de la politique, de l'économie et du bien-être social. Une valeur de 0 à 3 est donnée à chacun des indicateurs. Les scores sont combinés aux deux niveaux de l'efficacité et de la légitimité. Finalement, le SFI est déterminé par la somme des scores aux deux niveaux. Cependant, parmi ces huit indicateurs, on retrouve des indicateurs faiblement corrélés à la notion centrale de risque de conflit et reflétant tout autant les besoins économiques et humains que la résilience structurelle des États. De plus, l'indicateur ne reflète pas la hiérarchie de ces différents facteurs quant à leur impact sur le risque de conflit. L'agrégation de ces variables s'apparente alors plus à celui de n'importe quel indicateur de développement au sens large qu'à un indicateur spécifique de fragilité reflétant le risque de conflit futur. Une conséquence supplémentaire de cette agrégation est que la corrélation simple entre ces différents indicateurs et les indicateurs de gouvernance tels que ceux relatifs à l'évaluation de la politique et des institutions nationales (*Country Policy and Institutional Assessment*, CPIA, en anglais) de la Banque mondiale ou de la Banque africaine de développement est

élevée, augmentant le risque de redondance de ces indicateurs. En effet, comme il est difficile de démêler d'une part les composantes structurelles et d'autre part celles reflétant la volonté des pays, ces indicateurs généraux de fragilité ou de risque de conflit reflètent de manière très imprécise les risques auxquels font face les pays en développement. Cette critique peut être formulée à l'encontre de la majorité des indicateurs disponibles, notamment lorsque leur objectif est de guider l'action internationale.

Partie III : Quelles actions pour le développement et la stabilité dans les pays à risque de conflit élevé ?

La violence a un impact important et durable sur le capital social et économique des pays faisant face à des périodes prolongées de conflit. Ses conséquences immédiates sont la mortalité, les blessures et les déplacements. À moyen terme, la violence impacte la santé et la survie des personnes, ainsi que leur capacité productive. À long terme, elle freine le développement social et économique, ainsi que le bien-être général des populations (en compromettant notamment la bonne santé psychologique des individus). Prévenir cette violence notamment à l'aide d'outils tel que celui développé dans ce rapport est aujourd'hui un facteur clé des stratégies de développement des principales organisations internationales.

► Coût et bénéfice de la prévention

Dans leur dernier rapport joint sur la fragilité et les conflits, la Banque mondiale et les Nations unies (2018) estiment ce que seraient les coûts des dommages évités aux pays touchés par un conflit ainsi que les « économies » réalisées pour la communauté des donateurs si davantage de ressources étaient consacrées à la prévention, c'est-à-dire si des ressources supplémentaires étaient dédiées aux situations à haut risque avant le déclenchement de la violence. Il s'agirait donc d'engager des mécanismes et fonds dédiés à la prévention avant que la violence ne se produise, c'est-à-dire avant que l'aide humanitaire, le maintien de la paix ou la consolidation de la paix ne deviennent nécessaires. Selon leur scénario principal, cette prévention ciblée dans seulement cinq pays par an permettrait d'éviter environ 34 milliards de dollars de pertes économiques par an pour un coût de 2,1 milliards de dollars. En outre, la communauté des donateurs économiserait près de 1,2 milliard de dollars chaque année pour le maintien de la paix dans le monde. Le même rapport estime également que cette nouvelle approche préventive réduirait le nombre de réfugiés de plus de 1,5 million en 15 ans. Il conclut alors fortement en faveur de la prévention en indiquant, qu'elle deviendrait « rentable » à un horizon de 15 ans. En effet, le rapport estime que des économies de coûts substantielles liées à la prévention seraient tout de même observées même si l'action préventive ne fonctionnait que dans 25% des cas.

Le coût de l'inaction en faveur de la prévention serait considérable. Pour faire reculer la violence, il faut combiner des actions structurantes à long terme et des actions

ayant des effets rapides afin que la population perçoive les « dividendes de la paix ». Les actions les plus structurantes en faveur du développement, aussi nécessaires soient-elles, n'ont que peu d'effets à très court terme. Les réformes institutionnelles nécessaires au rétablissement du rôle de l'État et à l'apaisement des tensions sont difficiles et longues à mettre en œuvre. Ces réformes peuvent alors consister à aider l'État à remplir ses fonctions régaliennes de base : défense (armée), sécurité (police, gendarmerie), justice, administration et pilotage des politiques publiques, législation et cadre réglementaire, gestion publique et fiscalité ; à délivrer sur l'ensemble du territoire les services publics de base attendus des populations, tant en nombre qu'en qualité suffisante ; à assurer l'établissement de relations constructives et véritablement démocratiques, aussi bien entre les autorités publiques et la société pour une prise de décision concertée (citoyens, usagers, représentants du secteur privé, organisations de la société civile, organisations professionnelles, syndicats) qu'au sein des différents segments de la société (sous-représentation politique de certains groupes socioculturels, inégalités fortes entre les classes sociales, gestion des aînés face à une majorité jeune et silencieuse).

Pour faire face à la montée de la violence dans des régions à grande fragilité telles que le Sahel, il convient de combiner les actions de développement aux actions liées à la sécurité. L'insécurité ne doit pas être un prétexte pour ne pas agir en faveur du développement. Cela implique une collaboration des forces militaires et des acteurs de développement en matière d'information. Mais chacun doit rester dans son domaine de compétence pour éviter les risques liés au mélange des genres, qui contribue à entretenir la confusion aux yeux de la population entre parties au conflit et acteurs de l'aide internationale. En effet, les tentatives de rétablissement de l'ordre peuvent permettre de détruire les bastions djihadistes et leurs refuges mais elle ne permet pas d'éliminer les causes endogènes de la violence. Le recours aux armes ne renforce pas les liens de confiance entre les forces de sécurité et les populations, ni ne résout les problèmes économiques. À l'inverse, le renforcement du contrat social permet aux populations de retrouver un espoir de progrès et de reprendre rapidement confiance dans le rôle de l'État. C'est pourquoi il faut associer des actions à effet rapide à ces actions longues pour que les populations perçoivent les bénéfices de la cessation de la violence ou les « dividendes de la paix ».

La restauration et le maintien de la sécurité passent inéluctablement par de la prévention structurelle et la reconstruction de l'appareil étatique. La prévention structurelle repose sur des politiques de long terme qui favorisent le renforcement du contrat social entre les autorités publiques ou locales et les populations. Le renforcement des capacités institutionnelles des États est l'un des piliers importants de cette prévention structurelle. Il passe par l'amélioration des services de base et leur accès, le renforcement des systèmes judiciaires, la lutte contre le banditisme et la corruption, la mise en place des institutions efficaces, inclusives et équitables, capables d'améliorer les services publics et l'engagement citoyen. L'une des causes

sous-jacentes de la violence, notamment au Sahel, est que les populations jeunes sont vulnérables à la radicalisation et à la violence. Toute solution à long terme implique de garantir des lois équitables, l'égalité des chances et le bien-être de tous les citoyens. De même, toute neutralisation des groupes terroristes devrait s'accompagner d'une réoccupation rapide du territoire libéré par une présence régaliennne. Un manque d'opportunité, une absence de justice ou une répression à l'égard d'une communauté pourrait pousser cette dernière dans les bras des djihadistes qui lui proposeront une certaine protection ou des trafiquants lui proposant une activité rémunératrice. Les fonctionnaires de l'administration du territoire (préfets, sous-préfets, chefs de districts...), de sécurité (sous-préfets, policiers, gendarmes, etc.) et les fonctionnaires de justice doivent être en nombre suffisant partout sur le territoire et disposer de moyens nécessaires dans l'exercice de leur fonction car beaucoup de conflits locaux ont besoin d'être arbitrés par une justice fiable et non corrompue, notamment les conflits entre éleveurs et agriculteurs. Le cercle vicieux de l'insécurité ne pourra ainsi être rompu sans un investissement important dans la lutte contre la criminalité et les trafics, en particulier en zones rurales où la gendarmerie est soit absente, soit ne dispose pas de moyens suffisants pour exercer efficacement son travail. Les donateurs internationaux, qui sont en général moins enclins à financer le renforcement de la police, de la gendarmerie et du système judiciaire doivent revoir leur stratégie et accepter de financer ces secteurs qui sont aussi vitaux que ceux de la santé ou l'éducation, car il ne peut y avoir de développement sans sécurité ni de sécurité sans développement.

► Rétablir un contrat social et accroître la résilience

Pour favoriser un sentiment d'appartenance à une nation, il faut trouver une force unificatrice pour faire le pont entre les zones géographiques, historiques, et les différentes identités au sein d'un État. La complémentarité des identités culturelles au sein d'un pays renforce les liens nationaux et diminue les frictions intergroupes. Des programmes éducatifs, culturels et même sportifs devraient être adoptés pour créer des liens sociaux et culturels plus solides entre les groupes, institutionnaliser la coopération et promouvoir la réconciliation entre les groupes ethniques ou religieux ayant des antécédents de conflit.

Les initiatives visant à rétablir ou à renforcer le contrat social doivent nécessairement apporter une réponse profonde et rapide aux demandes de justice sociale. Des mouvements citoyens se multiplient pour lutter contre la corruption, améliorer la transparence et l'information sur les budgets et les dépenses publiques. La corruption, le népotisme, la fraude empêchent les ressources d'atteindre les populations vulnérables, accroissant ainsi les inégalités, la pauvreté et les frustrations. La digitalisation de l'administration fiscale permettrait, par exemple, de renforcer la capacité de mobilisation des revenus fiscaux qui pourront être investis dans des programmes sociaux d'éducation et de soins de santé publique.

Étant donné la place importante du secteur agricole dans l'économie de nombreux pays fragiles, la mise en place de politiques agricoles et d'élevage justes et équitables offrant des opportunités de travail, de revenus et de vie dignes à l'ensemble des personnes qui vivent de ces activités, permettront de renforcer la résilience et la sécurité alimentaire de la population. En même temps, les facteurs environnementaux et climatiques ne doivent pas être sous-estimés. La sécheresse, la désertification, l'insuffisance de la pluviométrie et sa mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace sont une dure réalité dans de nombreux pays. Ces manifestations du changement climatique font partie du problème comme des solutions à la situation de fragilité de ces pays. Les mesures d'adaptation rapides au changement climatique doivent être renforcées. Elles permettront aux populations les plus vulnérables de faire face aux chocs exogènes, d'investir dans des cultures plus risquées mais plus productives et d'accroître leur résilience et leur sécurité en disposant de moyens de prendre en main leur propre destin plutôt que de demeurer éternellement dépendant de l'aide.

Les pays en conflit disposent généralement de peu de moyens pour rétablir une réelle prospérité. L'intégration régionale permettrait à ces pays de renforcer mutuellement leurs institutions avec des structures solides et améliorer la qualité de leur gouvernance. La stabilité monétaire, les faibles taux d'inflation, la discipline budgétaire et un meilleur environnement des affaires moins risqué pour les investisseurs que permet l'intégration régionale, contribue à entretenir une atmosphère de confiance entre les dirigeants et leurs populations, à gommer les velléités identitaires et à favoriser une cohésion autour d'un projet national et régional. Dans le même sillage, le renforcement de la coopération et la mutualisation des dépenses de sécurité pour des pays situés dans des zones à risque permettraient d'assurer un meilleur contrôle de l'ensemble du territoire et une lutte efficace contre la contrebande et le banditisme transfrontalier.

Les actions à dominante sociale en termes d'éducation, de mobilité des personnes ou de sécurité alimentaire peuvent être menées prioritairement dans des zones vulnérables où subsistent des poches de pauvreté. La nature ayant horreur du vide, une absence de l'État sur le terrain du progrès social jette les jeunes combattants dans les mains de rebelles ou de djihadistes disposés à leur faire des offres plus attractives. Le progrès social doit d'ailleurs constituer le leitmotiv de toute action de développement. Par exemple, les travaux d'infrastructure publique peuvent intégrer des composantes de « travaux à haute intensité de main-d'œuvre » qui remettent immédiatement les populations au travail et leur offrent des perspectives de formation professionnelle à plus long terme. Grâce au phasage des activités, des petits projets visibles peuvent être menés rapidement dans le cadre de programmes d'investissements locaux dont le relais peut être assuré à moyen terme par les autorités publiques.

► Promouvoir l'emploi décent

En effet, l'emploi et notamment celui des jeunes est une priorité pour le développement et la stabilité dans les situations de fragilité et de conflit. Les emplois jouent un rôle très important dans les environnements fragiles, étant donné leur contribution à la réduction de la pauvreté et à la croissance de la productivité mais aussi leur effet sur la cohésion sociale et sur la réduction du risque d'apparition de la violence. Cependant, le climat des affaires est particulièrement difficile dans les pays présentant des risques structurels de conflit élevés, diverses combinaisons de risques politiques, économiques et sociaux, de faibles capacités institutionnelles, et d'importantes contraintes en termes de ressources financières nécessaires au redressement économique et à la reconstruction.

Les ménages pauvres ont généralement un portefeuille de travail plutôt qu'un emploi unique. Dans les pays à faible revenu, peu d'adultes sont au chômage au sens de zéro heure travaillée. Au lieu de cela, ils sont sous-employés et aimeraient travailler plus d'heures. Généralement, chaque membre d'un ménage reçoit un revenu de nombreuses sources (que ce soit de l'agriculture, du travail informel occasionnel en passant par le petit commerce et le travail formel), en partie parce cette diversité atténue les risques inhérents à la saisonnalité d'une seule source de revenu, et qu'il est souvent impossible de maintenir un revenu suffisant dans l'exercice d'une seule activité. Dans ce contexte, une façon d'augmenter le revenu des ménages est d'améliorer les portefeuilles de travail plutôt que de créer des emplois à temps plein. Ainsi, aider les travailleurs pauvres à augmenter leur productivité dans leurs professions actuelles apparaît comme une priorité à court terme ; tout comme le fait d'accéder à de nouvelles professions offrant des revenus plus élevés semble une priorité à moyen terme. La création d'emplois traditionnels et stables est nécessaire car la réduction de la pauvreté passe en grande partie par le développement dynamique du secteur privé, mais cette évolution sociétale représente un changement structurel à long terme.

Les programmes et politiques qui peuvent être immédiatement mis en œuvre et donner des résultats rapides comprennent notamment deux éléments majeurs : (i) un soutien financier direct pour rétablir les moyens de subsistance non seulement pour des revenus à court terme mais également pour accroître la productivité et réduire la vulnérabilité en constituant un filet de sécurité sociale et ii) des programmes de travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre pour répondre aux besoins immédiats en matière d'emploi et fournir une infrastructure améliorée qui soutiendra également l'expansion des possibilités d'emploi dans le secteur privé. Le mode de participation à ces activités peut lui-même apporter une contribution essentielle. En effet, un dialogue social renforcé, un développement impulsé par la communauté ainsi qu'un engagement fort du secteur privé renforcent le cercle vertueux entre réduction du risque de violence et croissance économique.

Les études suggèrent que les programmes centrés sur les injections directes en nature, conditionnelles ou non, peuvent constituer des outils efficaces pour remettre rapidement les citoyens au travail. Les injections de capitaux en espèces, de biens d'équipement ou de bétail semblent stimuler le travail indépendant et augmenter le potentiel de revenus à long terme, souvent lorsqu'elles sont associées à des interventions complémentaires comme les programmes de formation. L'évaluation de ces programmes suggère que les travailleurs pauvres transforment ces fonds en actifs durables, en épargne liquide ou en activités génératrices de revenus, augmentant ainsi leurs revenus de façon permanente. Dans les cas les moins favorables, ils augmentent temporairement la consommation des ménages, en particulier lors de chocs négatifs. De plus, les résultats de ces programmes ne semblent pas indiquer que ce type de transfert monétaire créerait une dépendance au sein de la population.

Les travaux d'intérêt public, quant à eux, semblent à même de répondre à l'urgence de créer des emplois à court terme et de créer un sentiment de communauté et de valorisation dans les États fragiles. En théorie, ces programmes peuvent être des moteurs capables de redémarrer la dynamique économique locale. Dans des environnements où l'incertitude et l'instabilité sont persistantes, ces programmes impliquant un échange d'argent contre du travail d'intérêt public apparaissent en théorie comme l'une des meilleures interventions pour augmenter les revenus. Dans la mesure où les ménages augmentent alors leur consommation, ces nouveaux revenus du travail peuvent également avoir un effet multiplicateur important sur l'économie locale. Ces programmes peuvent également être politiquement plus faciles à mettre en œuvre ; ils impliquent de décaisser des fonds pour payer des salaires plutôt que de réaliser de simples transferts, en particulier lorsque le programme conduit à la création d'infrastructures publiques, telles que les routes ou infrastructures d'irrigation. Ces investissements ont l'avantage supplémentaire de rendre le travail indépendant plus productif par le biais d'une fourniture d'infrastructures nouvelles. Les travaux publics axés sur la communauté jouent enfin un rôle important pour le développement de la cohésion sociale.

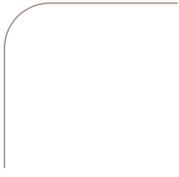
► Cibler les territoires

Le ciblage de la population bénéficiaire est alors essentiel à la réussite de ces programmes. Cibler l'action autour des chaînes de valeur, des secteurs ou des régions géographiques peut aider à limiter la complexité de la mise en œuvre, fournir des résultats et offrir des moyens pratiques de se prémunir contre de possibles mauvaises utilisations des fonds. Les projets dans des secteurs tels que l'agro-industrie sont susceptibles d'offrir plus d'opportunités en faveur des travailleurs pauvres que ceux menés dans d'autres secteurs. La sélection de ces chaînes de valeur peut également être éclairée par leur caractère inclusif, en particulier s'il existe des écarts de genre ou ethniques dans leur participation. Dans ce cadre, le développement

piloté par la communauté (Community Driven Development en anglais ou CDD) peut devenir une approche appropriée dans les situations de fragilité ou touchées par les violences pour renforcer le contrat social. Cette approche promet non seulement de garantir que les projets sélectionnés par la communauté génèrent de larges bénéfices, mais également de favoriser la cohésion sociale par une prise de décision collective. S'ils sont conçus dans une perspective de long terme, les programmes de CDD peuvent alors jeter les bases d'une planification participative et relancer le développement municipal et local au travers de la décentralisation de la gouvernance.

Une décentralisation réussie supposera alors de respecter la responsabilité des communes et de leur donner des moyens financiers pérennes. Pour que le développement économique et social réduise la tentation du banditisme et de la violence, il faut que les projets partent des besoins exprimés par les populations. Les villages et petites communautés rurales peuvent parfaitement être organisés pour définir et gérer ces petits programmes de développement communautaires pour peu que l'on y structure des mini conseils municipaux ou des comités de développement selon des procédés démocratiques pour éviter la totale prise de contrôle de ces actions par les notables. En tout état de cause, les collectivités locales et les communautés villageoises à la base sont le mieux à même de faire émerger les priorités des populations. C'est pourquoi il faut éviter de les contourner et de les délégitimer. La question du financement des communes est liée à une réforme des finances publiques allant vers plus de transparence sur laquelle les bailleurs, le FMI plus particulièrement, exercent un contrôle. Cela suppose d'aider les communes à assumer leurs responsabilités dans la mobilisation des ressources fiscales locales, mais également d'aider l'État central à réussir cette décentralisation.

Cibler de manière efficace les actions pour la paix et le retour à la paix nécessite, comme détaillé dans ce rapport, de pouvoir cibler efficacement les pays où le risque de conflit est le plus élevé tout en permettant la compréhension des facteurs sous-jacents influençant ce risque. Il est alors nécessaire de construire un indicateur de risque de conflit faisant la synthèse des mécanismes détaillés dans la seconde et la troisième partie de ce document.



Partie IV : Mesurer le risque de conflit pour guider l'action internationale

L'intérêt pour la compréhension et la mesure du risque de conflit s'est accru au cours des dernières années, parallèlement aux débats sur les défis du développement et la fragilité des États. La mesure du risque de conflit apparaît comme une condition préalable nécessaire à l'évaluation et au suivi à grande échelle des interventions liées aux situations de conflit. Cette partie expose, dans un premier temps, l'état de l'art en matière de prévision et d'estimation du risque de conflit tout en démontrant l'utilité de l'approche choisie dans cette étude. Ensuite, elle présente divers outils méthodologiques et économétriques nécessaires à la mesure du risque. Enfin, elle présente les différentes variables utilisées pour l'estimation du risque tout en montrant leur fondement au regard de la littérature et de la disponibilité ou de la fiabilité des données-source.

► 1. Non pas prédire l'avènement d'un conflit, mais en estimer le risque

Il s'agit là d'une question sémantique essentielle. La littérature sur les conflits repose majoritairement sur l'explication des causes et l'origine des conflits. Mais ces dernières années avec l'existence de nouveaux modèles performants de classification et les avancées enregistrées en termes de bases de données, de plus en plus de recherches s'essaient à prédire le début ou la fin des conflits, certaines vont même jusqu'à pousser l'horizon temporel de leur prédiction sur plusieurs décennies dans le futur. Dès lors, l'amalgame subsiste alors autour des concepts de prédiction, d'estimation du risque ou encore de système d'alerte précoce. Cette confusion sémantique traduit le lien étroit entre ces concepts et les moyens capables d'alerter les décideurs politiques sur l'avènement de crises imminentes. La plupart des initiatives de prédiction de la violence politique se font à l'échelle des pays. Elles portent aussi bien sur les conflits armés que sur les changements de leadership à la tête des pays, sur les manifestations violentes ou non violentes. Dans la littérature sur les conflits, trois générations d'études sur la prédiction des conflits peuvent être considérées.

La première génération de travaux a été fortement influencée par le projet *Correlates of War* en 1963 visant à collecter les données précises pour la mise en place d'un système d'alerte précoce des conflits en temps réel. L'enthousiasme

autour de cette première génération de prédiction des conflits s'est estompé dans les années 1970 et au début des années 1980 car les outils et modèles statistiques n'étaient pas assez développés à l'époque.

Des progrès importants ont été réalisés à partir de la fin des années 1980 avec la seconde génération de travaux élaborant des méthodes statistiques basées sur diverses sources d'informations pour prédire les conflits. Ces méthodes d'intelligence artificielle et d'apprentissage automatique, y compris les réseaux de neurones sont désormais de plus en plus utilisées dans la science de la prédiction des conflits, et permettent à la discipline d'utiliser des données de plus en plus fines au niveau journalier, hebdomadaire ou mensuel. Cela se reflète dans la demande croissante de production de données d'évènements de façon désagrégée au niveau spatio-temporel.

La troisième génération est portée principalement par la volonté de la communauté politique de mettre en place des systèmes d'alerte précoce. C'est dans ce cadre que des initiatives comme celles du Political Instability Task Force (PITF), du US Holocaust Museum ou encore du One Earth Future ont vu le jour⁴. Depuis la deuxième moitié des années 2000, la prédiction des conflits est devenue un exercice courant dans la littérature sur les conflits. Cet exercice peut toutefois s'avérer dangereux et avoir de fâcheuses conséquences, pour plusieurs raisons.

64

Premièrement, contrairement aux recherches d'explication des causes des conflits, la prédiction fait appel à la méthode dite de validation croisée qui consiste à diviser les données en deux groupes : l'échantillon d'apprentissage utilisé pour l'estimation et la calibration du modèle et le reste de l'échantillon servant à tester le modèle et la prédiction. Or, cette méthode a la fâcheuse conséquence de provoquer une rupture dans des séquences historiques et la perte d'informations sur des tendances de long terme ; de plus, l'échantillon « test », sur lequel on applique les coefficients issus de l'échantillon d'apprentissage, sert à valider le modèle estimé sans que cela implique en aucune manière qu'il puisse être prédictif.

Deuxièmement, la prédiction de la violence est associée à une grande incertitude inhérente à la prédiction d'évènements rares. Il y a toujours un décalage entre le moment de l'étude et la dernière année disponible dans les bases de données utilisées. À côté de cela, prédire la violence future par un modèle estimé à partir de données passées, aussi fiables soient-elles, revient à considérer l'histoire et le monde comme des paramètres linéaires. Cependant, un contexte international très

4. Le Political Instability Task Force (PITF) vise à fournir une évaluation des risques de conflits violents sur un horizon d'un à quatre ans au niveau national ; le US Holocaust Museum recourt à des méthodes quantitatives et qualitatives pour établir un système d'alerte mettant en lumière les pays où le risque de génocide ou d'atrocités de masse est élevé. Quant au One Earth Future, il produit des prévisions sur les risques de coup d'État.

mouvant⁵ et de plus en plus imprévisible régit plus ou moins la vie des nations, aucun pays n'évoluant désormais en vase clos.

Troisièmement, la prédiction, comme souligné dans le premier point, est tributaire de la performance du modèle et de l'erreur de prédiction. Pour bien prédire, il faut d'abord bien expliquer. Or, le conflit est le résultat d'une myriade de facteurs/variables qui interagissent. Certains sont quantifiables et observés dans des bases de données disponibles, d'autres ne sont ni observés ni théorisés. Cette complexité du phénomène de conflit bien que mieux traitée par l'usage de nouveaux modèles performants, reste assujettie à des erreurs de prédiction non négligeables.

Quatrièmement, la prédiction reposant sur un seuil de probabilité (souvent de 50%), il peut paraître absurde lorsque l'estimation d'un modèle amène à considérer en situation de « paix » un pays ayant une probabilité légèrement en dessous du seuil (par exemple 49%) et en risque de conflit un pays ayant à l'inverse une probabilité légèrement au-dessus du seuil (par exemple 51%). Un tel seuil serait un mauvais discriminant.

Enfin, la prédiction des conflits, à l'exception de la curiosité scientifique qu'elle génère peut devenir un exercice vain et même scabreux entravant l'efficacité des politiques qui visent à atténuer les souffrances des populations. Sans compter que la crédibilité du chercheur peut être mise en jeu, dire que tel pays sera en conflit en telle année peut créer le trouble parmi ses habitants et même dans les pays voisins ; ou à l'inverse « pronostiquer » que le pays « sera en paix » peut conduire les acteurs politiques à un excès de confiance et à n'entreprendre aucune action politique visant à préserver la paix.

D'ailleurs, les acteurs et décideurs politiques, conscients de l'incertitude qui entourent leurs décisions, ne demandent pas une prédiction des conflits, mais plutôt un outil d'évaluation du risque. Cela leur permet au fil des années de réduire le risque d'un potentiel conflit à travers une intervention et une allocation préventives des ressources, en supposant bien sûr que les effets de l'intervention politique soient bien connus.

Au regard de ces différentes limites que constitue l'exercice de la prédiction de conflits, nous nous attelons à produire un indicateur permettant d'observer pays par pays la dynamique du risque structurel et du risque non structurel de conflit. Les ressources pour la prévention étant souvent rares, toute information pouvant aider à identifier les facteurs de risques structurels et non structurels des pays devrait être utile aux acteurs politiques.

5. En se basant sur l'actualité récente, les acteurs et experts même les plus assermentés n'ont pu par exemple prédire le « Brexit », l'élection de Donald Trump ou encore la crise du coronavirus.

▶ 2. Outils statistiques et modèle

Dans le traitement empirique des questions de recherche, il arrive souvent que les données présentent des particularités qui rendent l'analyse délicate : données non cylindrées (c'est-à-dire dont la couverture temporelle varie selon le pays), rareté des événements, covariables agissant de manière complexe ou de façon non linéaire... La science de la prédiction ou de l'estimation du risque de déclenchement de conflit a bénéficié ces dernières années de l'avancée des méthodes statistiques. La capacité d'une méthode statistique à conduire à des estimations précises reste aussi importante que sa capacité à expliquer les processus causaux.

Beaucoup de nouveaux modèles sont venus pallier les limites des modèles probabilistes usuels (probit, logit...) très largement utilisés dans la littérature. Parmi ces modèles, on peut citer les techniques de « machine learning » comme les réseaux de neurones, le « random forest » ou encore le « lasso ». Ces méthodes ont fait leur preuve et peuvent s'adapter à de nombreux cas, comme lorsque les régresseurs sont très colinéaires avec des relations non linéaires ou interactives. Nous présentons brièvement deux méthodes représentatives de cette littérature et très souvent utilisées dans les travaux de prédiction des conflits tout en marquant leurs avantages et leurs limites⁶.

66

Le modèle logit

Lorsque la variable dépendante est dichotomique et qu'il faille estimer les probabilités, le premier modèle auquel on fait référence est le modèle logit (ou probit). Le modèle doit sa popularité notamment à sa simplicité et sa familiarité. Il présente toutefois plusieurs inconvénients :

- Il nécessite une forme fonctionnelle imposée par le chercheur et notamment une linéarité entre les variables explicatives et la variable dépendante ;
- Il ne permet que l'inclusion d'un nombre limité de variables et d'interactions entre les variables. Ce modèle repose sur le respect des hypothèses telles que l'absence de colinéarité, la linéarité dans les paramètres ou encore l'homoscédasticité⁷. Plusieurs de ces hypothèses, du fait de leur caractère contraignant sont la plupart du temps non respectées ;

6. Dans la phase préliminaire de cette étude, nous nous sommes attelés à un exercice de comparaison des performances des modèles logit, logit pénalisé et random forest. Les résultats ont montré la supériorité en termes de performance (pouvoir prédictif) et de précision du random forest. Les analyses ont notamment porté sur des indicateurs de performance tels que la courbe ROC, la sensibilité, la spécificité.

7. Propriété qui requiert que la variance des termes d'erreur soit identique pour chaque observation.

- Lorsqu'un déséquilibre existe au niveau des classes de la variable dépendante ou comme ici lorsque les événements sont rares⁸ et que la classe « absence de nouveau conflit » est bien plus importante que la classe « démarrage d'un nouveau conflit », les estimations de probabilités sont biaisées en faveur de la classe majoritaire.
- Le manque de robustesse de la méthode en présence de valeurs aberrantes.

Le random forest ou forêt d'arbres décisionnels

Comme son nom l'indique, il s'agit d'une collecte d'arbres de décision. Un arbre de décision trie les observations en sous-groupes (ou nœuds) en identifiant d'abord le facteur de risque qui distingue le plus précisément les cas de conflit des cas de non conflit ; les facteurs de risque secondaires sont ensuite identifiés, puis les facteurs de risques tertiaires, ainsi de suite, jusqu'à réduire l'erreur quadratique moyenne au sein de chaque nœud. Chaque observation est transmise dans l'arbre jusqu'à atteindre un nœud terminal où une prédiction est faite sur la base du résultat modal prédit au niveau de ce nœud. La forêt d'arbres décisionnels est tout simplement un ensemble d'arbres de décision développés dans de nombreux sous-échantillons aléatoires de données à l'aide de nombreux sous-ensembles aléatoires de prédicteurs. La prédiction de la forêt correspond à la moyenne des prédictions de tous les arbres, accroissant ainsi la stabilité.

Le random forest, très en vogue et loué pour ses performances tire sa popularité, entre autres, de la facilité d'interprétation des résultats, de la possibilité d'inclure un nombre illimité de variables et leurs interactions, de la flexibilité qu'il offre, de sa robustesse en présence des observations aberrantes, de sa meilleure prise en compte du déséquilibre des classes de la variable dépendante⁹. Comme tous les modèles non paramétriques, l'utilisation du random forest nécessite beaucoup de données et la performance du modèle dépend aussi de la taille de l'échantillon. Toutefois, la méthode nécessite que les données soient complètes, ce qui n'est pas facile à obtenir dans la mesure où beaucoup de variables pertinentes contiennent souvent des données manquantes pour certaines années, voir même pour certains pays, même s'il est possible aujourd'hui de reconstituer les données manquantes de manière de plus en plus robuste et efficace.

À côté des deux modèles présentés existent d'autres méthodes comme les réseaux de neurones, le lasso ou encore l'analyse discriminante. Le modèle logit et le random forest font toutefois partie des modèles les plus utilisés dans le domaine de la prédiction des conflits.

8. Ce qui est le cas des conflits, surtout le déclenchement de nouveaux conflits, il existe plus de 0 que de 1. Le logit pénalisé est parfois utilisé pour atténuer ce biais.

9. Grâce aux multiples méthodes de ré-échantillonnage comme le « downsampling », le « upsampling », le « rose », le « smote ». Muchlinski et al. (2016) ont appliqué ces techniques dans la prévision des guerres civiles sur un échantillon allant de 2001 à 2014. Leur modèle prédit correctement 9 guerres civiles sur 20, alors que les modèles de régression conventionnels de type logit ou probit n'en prédisaient aucune.

Notre objectif étant de construire un indice de risque structurel de conflit, faut-il uniquement n'utiliser comme variables explicatives que les facteurs structurels de la violence ? Cette question relève de l'inférence statistique. Le conflit étant un phénomène multifactoriel, n'inclure que des variables structurelles, aussi nombreuses soient-elles, engendrerait un biais dû aux variables omises qui peuvent affecter aussi bien le déclenchement de nouveaux conflits que les facteurs structurels sur le long terme. L'une des options serait de faire interagir chaque variable associée au risque structurel avec chacune des variables associées au risque non structurel. Ce qui donnerait un nombre incalculable de variables/interactions, rendant l'estimation et l'interprétation des résultats impossibles. Dans ce contexte, le modèle logit et le random forrest ne sont pas à même de traiter cette modélisation de manière satisfaisante. Nous posons l'hypothèse que le déclenchement de conflit serait la résultante de deux groupes de facteurs (structurels et non structurels). Il est dès lors plus simple de traiter l'interaction des deux groupes de facteurs à travers un modèle logit booléen¹⁰.

La méthode du logit booléen : ce qu'elle est, ce qu'elle apporte

Comprendre et anticiper les conflits violents est un exercice complexe. Cette complexité est mal traitée par la majorité des techniques statistiques standard. Elle implique la non-additivité qui résulte du processus cumulatif et interactif de l'influence des variables explicatives sur le déclenchement ou non de conflits.

De multiples variables et leurs interactions concourent au risque de conflit. L'idée derrière l'utilisation du modèle logit booléen est de dire que le déclenchement d'un nouveau conflit serait donc la résultante de l'interaction de deux types de facteurs : le risque structurel et le risque non structurel. Le risque structurel étant considéré comme le risque de long-terme captant les caractéristiques et la vulnérabilité structurelles d'un pays alors que le risque non structurel plus fluctuant est lié à la contingence et aux chocs provoqués par une mauvaise politique ou un déséquilibre du contexte international. L'accumulation ou l'intensification du premier prépare et nourrit l'avènement du second, qui à son tour contribue au déclenchement du conflit.

Le modèle logit booléen permet de mieux capter la complexité causale du phénomène de conflit que les modèles cités précédemment. Par conséquent, il permet d'améliorer le pouvoir prédictif (ou d'estimation du risque) de déclenchement de conflit. Son principal inconvénient, à l'instar du modèle logit présenté plus haut, réside dans le choix subjectif ou arbitraire des variables explicatives (ou latentes), choix qui incombe au chercheur ou à l'exécutant en fonction des connaissances ou de la conception qu'il a du phénomène à expliquer ou à prédire (ici le conflit)¹¹.

10. Voir Braumoeller (2003).

11. Outre cela, la fonction de vraisemblance du modèle booléen peut être fortement irrégulière avec des p-valeurs quelque fois erronées. C'est pourquoi, l'inférence à travers les intervalles de confiance est effectuée grâce à la méthode du bootstrap dont l'exécution est chronophage.

Encadré 3 : Le modèle logit booléen

Si la variable dépendante Y est le produit de la combinaison des facteurs structurels (risque structurel) et des facteurs non structurels (risque non structurel), respectivement R_S et R_{NS} , la probabilité de déclenchement de conflit liée au risque structurel est déterminée par $\Pr(R_S)=p_S$; celle relative au risque non structurel est déterminée par $\Pr(R_{NS})=p_{NS}$. Chacune de ces probabilités peut être exprimée à l'aide d'un modèle logit.

$$\text{Avec } \Pr(R_S) = \frac{\exp(\beta_S X)}{1 + \exp(\beta_S X)} \text{ et } \Pr(R_{NS}) = \frac{\exp(\beta_{NS} X)}{1 + \exp(\beta_{NS} X)}$$

Chaque risque est associé à ses propres variables explicatives avec les paramètres β_S pour le risque structurel et β_{NS} pour le risque non structurel. Si le déclenchement du conflit relève d'un seul type de risque, le logit booléen devient identique au modèle logit standard.

Le risque structurel et le risque non structurel ne sont pas directement observés¹². Ils peuvent être traités comme des variables latentes inobservées. Leur impact sur le déclenchement d'un nouveau conflit se fait à travers l'inférence de multiples variables mesurant chacune une partie de chaque risque. De même, l'impact de chacune de ces variables dans le déclenchement d'un nouveau conflit transite par la variable latente inobservée. Dès lors, on peut estimer séparément chacun des deux risques. Pour un pays donné, les résultats permettent de voir l'évolution dans le temps du risque structurel et du risque non structurel.

► 3. Variables et leurs fondements

Variable dépendante

La définition des conflits est liée à la façon dont les événements sont codés dans la base de données utilisée. Trois sources de données (la plupart du temps géo-référencées) sont principalement utilisées dans la littérature sur les conflits : les bases UCDP/PRIO, ACLED, et SCAD. Ces bases de données sont différentes de par leur constitution, leur codification mais aussi de par leur couverture géographique et temporelle. Puisque l'échantillon de cette étude porte sur un large éventail de pays en développement, nous utilisons les conflits internes issus de la base de données UCDP/PRIO en raison de sa large couverture géographique et temporelle.

12. Si le risque structurel et le risque non structurel sont observés, ils ne peuvent être intégrés chacun dans un modèle logit ou probit que par une variable proxy. Or, les deux risques mesurent des phénomènes de nature multidimensionnelle ; il serait donc dommage de les réduire à une dimension unique par l'utilisation d'une variable proxy.

Cette base de données, établie par le centre d'études de guerres civiles de l'Institut international de recherche pour la paix d'Oslo (PRIO), contient des informations sur les conflits depuis 1946. Dans PRIO, un événement n'est considéré comme conflit que s'il génère au minimum 25 morts par an. La base distingue aussi les conflits selon leur intensité. Les conflits mineurs étant ceux ayant généré au moins 25 morts par an alors que l'on rentre dans le cadre de conflits majeurs (i.e. guerres civiles) lorsque le seuil de 1000 morts par an est franchi. La base PRIO est de loin la plus complète et la plus utilisée dans la littérature. Elle couvre l'ensemble des pays du monde ce qui rend son utilisation nécessaire ici. Toutefois, la base PRIO présente des limites qui relèvent notamment du seuil très contraignant de 25 morts par an utilisé dans le codage des conflits (voir Encadré 4). Notre variable de conflit est une dichotomique indiquant oui ou non le déclenchement d'un nouveau conflit.

Encadré 4 : Comment mesurer le conflit ? Quelles sont les options ?

Limites de la variable dépendante utilisée dans l'étude

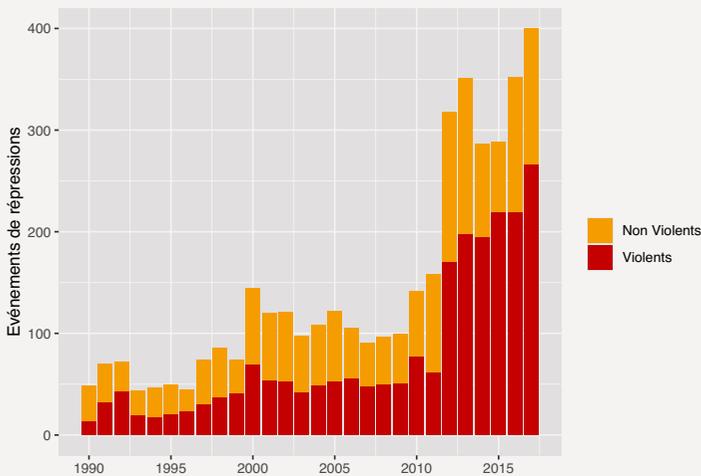
La base de données UCDP/PRIO, du fait de la couverture géographique et temporelle qu'elle offre est la plus utilisée dans les études sur les conflits. Pourtant, les risques de déclenchement des conflits armés sont relativement faibles comme dans la plupart des études sur la prédiction des conflits qui utilisent la base de données UCDP/PRIO. Cela s'explique principalement par deux raisons. Premièrement, l'étude porte sur le déclenchement de nouveaux conflits, mesurés par « onset » et non sur la présence ou pas d'un conflit (« incidence ») dans le pays au cours d'une année donnée. Ce qui crée la rareté de l'évènement dans la base de données. Certains pays, connus pour être constamment en conflits à cause souvent d'un seul conflit qui y perdure sur des années voire des décennies, sont malgré tout matérialisés par un « 0 » à l'exception de l'année de déclenchement du conflit.

Outre la première raison évoquée, la « rareté des conflits » dans la base est aggravée par le seuil très contraignant d'inclusion des conflits dans la base UCDP/PRIO. En effet, selon cette base, un évènement n'est considéré comme conflit que s'il génère au minimum 25 morts au cours de l'année. Ce qui constitue un seuil relativement élevé d'autant plus que les conflits impliquant des belligérants armés et susceptibles de provoquer beaucoup de morts, sont de moins en moins nombreux. Dans un monde en confusion où les peuples aspirent à plus de démocratie, de justice sociale et de mieux-être, le contrat social et la légitimité de l'État sont constamment menacés dans la plupart des pays, notamment dans les États fragiles. La pression sociale y est de plus en plus forte, les protestations, manifestations sociales

et politiques plus ou moins réprimées violemment y sont légion. Ces événements, parce qu'ils occasionnent souvent moins de morts, ne sont généralement pas considérés dans la base de données UCDP/PRIO. Or, de par leur occurrence, ils peuvent avoir des conséquences parfois aussi considérables que les conflits armés à forte mortalité présents dans la base UCDP/PRIO.

Pour combler cette limite de la base UCDP/PRIO, la base de données d'analyse des conflits sociaux (SCAD) est souvent utilisée lorsque son ciblage géographique le permet. SCAD fournit des informations sur les manifestations, les émeutes et autres troubles sociaux, qu'ils soient violents ou non-violents, spontanés ou organisés. Même si la base SCAD a évolué depuis sa mise en œuvre¹³, elle présente encore un désavantage par rapport à UCDP/PRIO en termes de couverture géographique et temporelle. La base de données de localisation des événements de conflits armés (ACLED) est aussi de plus en plus utilisée. Elle recueille des données sur les conflits politiques internes ventilés par date, lieu et acteurs impliqués (gouvernements, groupes rebelles, militaires et groupes politiques organisés). Les données ACLED distinguent les « violences de rebelles » renseignant sur les confrontations entre rebelles et gouvernement, et les « violences civiles » traitant des émeutes, protestations et violences contre les civils.

Évolution du nombre d'événements de répressions (ayant donné lieu à des violences ou non) suite à des conflits sociaux en Afrique :

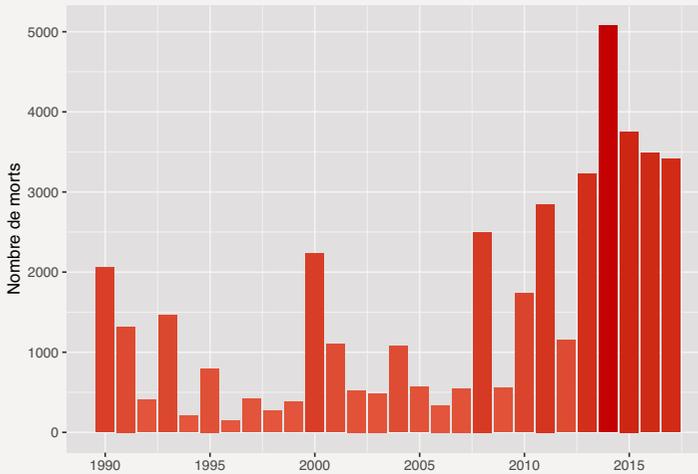


Source : Calculs des auteurs à partir de la base SCAD

13. Au moment de sa mise en œuvre, la base SCAD ne couvrait que les pays africains. De nos jours, en plus de l'Afrique, elle couvre le Mexique, l'Amérique centrale et les Caraïbes.

Encadré 4 : Comment mesurer le conflit ? Quelles sont les options ? (suite)

Nombre de morts dû aux conflits sociaux en Afrique



Source : Calculs des auteurs à partir de la base SCAD

Différences de codage de la variable de conflit dans les bases UCDP/PRIO et ACLED

La première différence se situe au niveau de la définition de l'événement conflictuel. La définition d'ACLED ne repose sur aucun seuil d'inclusion. La base se contente juste d'enregistrer les événements se produisant entre acteurs désignés dans un lieu spécifique pour un jour donné. Les acteurs considérés dans la base ACLED incluent entre autres les rebelles, les milices, les groupes politiques organisés. En revanche, UCDP/PRIO définit un événement conflictuel comme « l'incidence de l'utilisation de la force armée par un acteur organisé contre un autre acteur organisé ou contre des civils, entraînant au moins 25 morts dans l'année à un endroit précis ».

Restreinte aux événements ayant entraîné au moins 25 morts, UCDP/PRIO compte donc moins d'événements que la base ACLED. Cette restriction aux événements létaux se fait aux dépens de nombreuses actions importantes qui se retrouvent exclues. La grande majorité des conflits ne génèrent pourtant pas forcément de morts ou n'atteignent pas le seuil de 25 morts. La base ACLED permet donc de prendre en compte ces événements peu violents et non létaux. Toutefois, cette absence de condition sur la létalité dans la

base ACLED rend difficile l'identification de ce qu'est un « vrai conflit ». En effet, sont aussi considérées dans la base par exemple des attaques contre le bétail. En plus, les événements se valent : un meurtre commis par un tireur d'élite est considéré comme un événement conflictuel au même titre que les massacres de populations dans une localité donnée. Les deux événements sont catégorisés comme « actes de violence à l'égard des civils ».

ACLED code les événements au jour. Ainsi, un conflit s'étalant sur trois semaines dans une région donnée sera codifié en 21 événements, un par jour, alors que dans la base UCDP/PRIO, ce même conflit serait comptabilisé comme un seul événement en précisant qu'il a duré trois semaines. Il convient enfin de souligner la supériorité de UCDP/PRIO en termes de précision et de rigueur dans la définition des acteurs impliqués dans les conflits. Par exemple pour les conflits inter-États, les conflits internes et les attaques perpétrées contre les populations civiles, les acteurs impliqués doivent être le gouvernement d'un pays ou un groupe organisé identifié. Cette rigueur manque dans la base ACLED.

Variables explicatives liées au risque structurel de conflit

Cette section présente les caractéristiques et facteurs structurels utilisés dans le modèle et qui seraient à l'origine du déclenchement des conflits. Ils sont choisis à partir de la revue de littérature sur les causes des conflits présentée plus haut. Ces facteurs captent les caractéristiques structurelles des pays et ne bougent pas (ou peu) dans le temps. Dans le but d'assurer facilement la pérennité et la mise à jour de l'indicateur, ne sont utilisées comme variables explicatives que celles dont les mises à jour sont régulièrement assurées. Elles se rapportent pour l'essentiel aux données des différents services statistiques des organisations internationales notamment l'ONU et la Banque mondiale.

PIB par habitant

Parmi les facteurs qui exposent les pays au risque de conflit figurent les considérations économiques. Les pays pauvres ont tendance à connaître plus de conflits que les pays prospères. Comme variable du niveau de prospérité des pays, nous utilisons le PIB par tête. Les données de cette variable (en dollars constant de l'année 2010) proviennent des *Indicateurs de développement du monde* (WDI) de la Banque mondiale.

La population

La littérature sur les conflits considère la taille de la population comme un facteur déterminant de déclenchement de conflits. Les pays à forte population peuvent être confrontés à la difficulté de contrôler les activités au niveau local et ainsi

permettre aux groupes insurgés d'enrôler de nouveaux combattants. De même, la forte taille de la population crée un accroissement de la demande des ressources qui, si elles ne sont pas suffisantes, génèrent des conflits violents. Une autre justification d'inclure la taille de la population comme variable explicative structurelle relève du fait que la variable dépendante de conflit armé, issue de la base PRIO, soit conçue en utilisant le seuil de 25 morts. Ce seuil est plus susceptible d'être vite atteint lorsque la taille de la population est élevée que lorsqu'elle est faible. Notre variable de population est issue de la base de données de la Division de la population des Nations unies.

Le capital humain

Les politiques assurant le développement du capital humain pourraient conduire à réduire le risque de conflit. L'hypothèse est que les individus à faible niveau de capital humain sont plus susceptibles d'être au chômage et peuvent par conséquent être facilement mobilisés pour des manifestations violentes ou encore être recrutés par des rebelles pour des opérations militaires. Nous utilisons ici l'indice du capital humain (HAI)¹⁴, établi par le comité des politiques de développement des Nations unies et utilisé comme un des trois critères d'identification des pays les moins avancés (PMA). Les séries rétrospectives de cet indicateur proviennent de la Ferdi.

74

La vulnérabilité économique structurelle

Nous estimons que les pays qui font face à des handicaps économiques structurels sont plus exposés au risque de conflits que les autres. La vulnérabilité économique structurelle est la résultante de l'exposition des pays de façon récurrente à des chocs exogènes, qu'ils soient naturels ou externes. Nous utilisons une version révisée de l'indice de vulnérabilité économique (EVI) établi par le comité des politiques de développement des Nations unies et utilisé avec le HAI et le revenu par tête pour identifier les PMA. Dans les composants d'exposition de l'indice¹⁵, nous utilisons les variables se rapportant à la structure de l'économie (concentration des exportations des biens et la part de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche dans le PIB), alors que les composants de chocs comprennent les chocs naturels (victimes de désastres naturels et l'instabilité de la production agricole) et l'instabilité des exportations de biens et services. Les séries rétrospectives de l'EVI sont produites par la Ferdi.

14. Nous utilisons la version du HAI utilisée est celle de la revue 2015, comprenant deux variables de santé (taux de mortalité infanto-juvénile, prévalence de la sous-alimentation) et deux variables d'éducation (taux de scolarisation dans l'enseignement secondaire et taux d'alphabétisation des adultes). Depuis la revue triennale de 2018, une variable supplémentaire (mortalité maternelle) a été ajoutée par le CDP.

15. Dans sa version officielle, l'EVI est composé de deux composants : exposition et chocs. Le composant d'exposition contient la petite taille de la population, l'éloignement par rapport aux marchés mondiaux, part de la population vivant dans des zones de basses altitudes, la structure de l'économie (concentration des exportations des biens et la part de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche dans le PIB). Quant au composant de chocs, il contient les chocs naturels (victimes de désastres naturels et l'instabilité de la production agricole) et l'instabilité des exportations de biens et services.

La vulnérabilité au changement climatique

La problématique du changement climatique en tant que risque pour la sécurité des Nations est de plus en plus présente sur la scène politique internationale. Les manifestations du changement climatique confrontent l'humanité à de nouveaux scénarios, affectent la capacité des pays à se gouverner et génèrent des conflits violents. Comme mesure du changement climatique, nous utilisons l'indice de vulnérabilité physique au changement climatique, établi par la Ferdi. Cet indice composite a l'avantage de prendre en compte diverses manifestations du changement climatique (inondations, sécheresse, cyclones...) avec des composants physiques totalement exogènes qui sont calculés sur de très longues tendances.

La fractionalisation sociale

Nous tenons compte de la possibilité que la fractionalisation ethnolinguistique et religieuse puisse avoir un effet sur le déclenchement de conflits. Cette hypothèse est largement discutée dans la littérature sur les conflits avec des résultats contradictoires quant à l'effet de la fragmentation ethnolinguistique et religieuse sur le déclenchement des conflits. Les données utilisées sont issues des travaux de Fearon et Laitin (2003).

Terrorisme régional

La résurgence des conflits dans le monde ces dernières années se produit au moment où le phénomène du terrorisme prend de l'ampleur. Le terrorisme apparaît comme un phénomène transfrontalier. Les pays proches des foyers du terrorisme sont plus exposés aux conflits armés. Le terrorisme régional est ici capté par le niveau d'exposition structurelle (sur le long terme) au terrorisme de chaque pays et de ses voisins. Nous utilisons le sous-indice du terrorisme issu de l'indice de violence interne¹⁶ produit par la Ferdi. Ce sous-indice normalisé prend en compte les incidents terroristes ainsi que le nombre de morts et de blessés qu'ils génèrent. Le terrorisme régional est déterminé par la moyenne géométrique du sous-indice de terrorisme de chaque pays et de ses voisins.

Variables explicatives liées au risque non structurel de conflit

Contrairement aux variables liées au risque structurel, les variables non structurelles du risque de conflit sont plus fluctuantes et traduisent les contingences et chocs provoqués par une mauvaise politique nationale ou des déséquilibres internationaux. Pour la plupart de ces variables, nous estimons le risque non structurel de conflit à partir de leur variation entre t-5 et t-1.

16. C'est un indice qui mesure la violence interne sous ses différentes formes dans les pays en développement. Il est composé de quatre sous-indices : les conflits armés, la criminalité, le terrorisme et la violence politique. (voir Feindouno et al., 2016).

Variation du PIB par habitant

Lorsque la situation économique empire, le risque de tensions et de conflits internes augmente. Cette hypothèse est omniprésente dans la littérature sur les conflits. Nous tentons d'estimer le risque de conflit à l'année t à partir de la variation du PIB par habitant entre $t-5$ et $t-1$.

Variation du niveau des investissements directs étrangers (IDE)

Il est probable que les investissements directs étrangers réduisent la probabilité de déclenchement de conflits civils dans le pays hôte. Ces investissements peuvent devenir une force pour la paix et la stabilité, car créant des opportunités économiques et sociales qui minimisent les griefs à l'encontre des autorités ainsi que le risque d'enrôlement de jeunes dans la rébellion. Notre variable ici consiste en la variation du stock d'IDE entre $t-5$ et $t-1$. Les données du stock d'IDE proviennent de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

Variation du niveau des exportations

Il est estimé que les flux commerciaux, notamment les exportations pourraient avoir un effet négatif sur le risque de déclenchement de nouveaux conflits. La variable utilisée ici capte la variation des exportations entre $t-5$ et $t-1$. Les données sur les exportations de biens et services proviennent des statistiques des Nations unies sur les principaux agrégats des comptes nationaux.

Chocs climatiques extrêmes

Les chocs climatiques extrêmes sont susceptibles d'entraîner des conflits à travers plusieurs mécanismes causaux, notamment par le ralentissement de la croissance pour les pays dont l'économie dépend beaucoup des conditions climatiques. Les chocs sont définis en termes de déviation des niveaux actuels des variables climatiques par rapport à leur tendance de long terme. Les variables climatiques considérées sont les températures et précipitations dont les données proviennent de l'unité de recherche sur le climat de l'université d'East Anglia.

Instabilité politique

L'instabilité politique pourrait accroître le niveau des risques de conflits. Dans la littérature sur les conflits, il est souvent admis une relation en U inversé entre la démocratie et les conflits. Les démocraties et autocraties consolidées présentent un risque de conflit plus faible que les régimes intermédiaires ou transitoires. Ici, l'instabilité politique est identifiée par un changement de trois points ou plus au cours des trois dernières années de l'indice Polity²⁷ de la base Polity IV¹⁸.

17. Cet indice variant entre -10 (autocratie totale) et 10 (démocratie totale), indique le type de régime politique dans un pays à un moment donné.

18. Voir Marshall, Gurr, and Jaggers (2018).

Chocs des prix internationaux des denrées alimentaires

La hausse des prix internationaux de denrées alimentaires pourrait conduire à un accroissement de l'insécurité alimentaire et générer des conflits dans les pays à faible taux d'autosuffisance alimentaire. Par exemple, la hausse du prix des denrées alimentaires sur le marché international en 2007 et 2008 était à l'origine de diverses manifestations et émeutes dans plusieurs pays africains tels que le Burkina, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et la Mauritanie. Les chocs sont calculés à partir de la déviation de l'indice des prix des denrées alimentaires par rapport à sa tendance de long terme. L'indice des prix des denrées alimentaires utilisé ici est celui établi par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

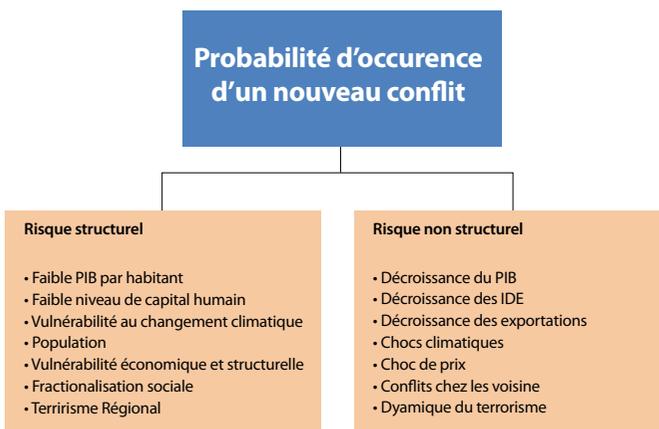
Conflits chez les voisins

Cette variable illustre les effets liés au voisinage à travers l'effet de contagion des conflits civils. La littérature indique que l'un des principaux facteurs de risque de conflits dans un pays est la présence ou le déclenchement d'un conflit dans les pays voisins. Ce risque est accentué par la prolifération d'armes de guerre en présence de frontières poreuses. Pour chaque pays, nous construisons une variable dichotomique indiquant oui ou non la présence de conflits dans les pays voisins entre t-5 et t-1.

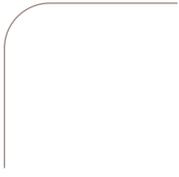
Dynamique régionale du terrorisme

Nous estimons que la dynamique récente du terrorisme dans l'État et ses voisins est susceptible de générer des conflits armés. Cette dynamique est ici captée par la variation entre t-5 et t-1 de la moyenne quadratique du sous-indice de terrorisme, prenant en compte les incidents terroristes ainsi que le nombre de morts et de blessés qu'ils génèrent dans chaque pays et ses voisins.

Graphique 12 : le modèle d'estimation du risque



Source : Développement des auteurs



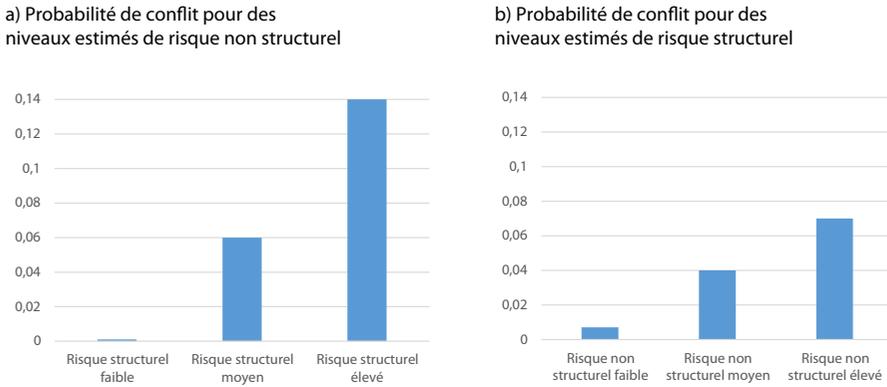
Partie V : Le risque de conflits internes dans les pays en développement

Cette partie expose les résultats de l'approche présentée précédemment. Une analyse préliminaire est effectuée sur la modélisation des risques structurels et non structurels de conflits. En outre, elle montre comment les deux risques peuvent être combinés pour obtenir un indicateur synthétique du risque de conflit. Ce dernier offre une lecture plus claire du risque global de conflit et permet son évaluation dans différents pays en développement. Enfin, la partie traite une étude de cas en mettant l'accent sur la région du Sahel considérée par les experts comme l'une des plus vulnérables au risque de conflit.

► 1 - Analyse de la modélisation

Le Graphique 13 montre l'évolution du risque de déclenchement de conflit en fonction des niveaux de risques structurels et non structurels de conflit. La partie gauche du graphique (a) illustre un diagramme en barres des estimations de probabilité prédites de conflit sur la base des valeurs estimées de l'équation du risque non structurel tout en faisant varier le risque structurel d'un écart-type inférieur à la moyenne (risque structurel faible), au niveau de sa moyenne (risque structurel moyen), à un écart-type au-dessus la moyenne (risque structurel élevé). La partie droite du graphique (b) illustre un diagramme en barres des estimations de probabilité prédites de conflit sur la base des valeurs estimées de l'équation du risque structurel, tout en faisant varier le risque non structurel d'un écart-type inférieur à la moyenne (risque non structurel faible), au niveau de sa moyenne (risque non structurel moyen), à un écart-type au-dessus la moyenne (risque non structurel élevé). Les valeurs affichées sont des probabilités médianes. Nous observons que la probabilité de déclenchement de conflit s'accroît avec le risque structurel. La probabilité de déclenchement de conflit est presque nulle pour des niveaux faibles du risque structurel. Cette probabilité, établie à 6% pour des niveaux de risque structurel moyens, passe à 14% lorsque le risque structurel est très élevé. De même, le risque non structurel accroît la probabilité de conflit mais dans des proportions faibles par rapport au risque structurel. En effet, la probabilité de déclenchement de conflit est estimée à 0,7%, 4% et 7% respectivement pour des niveaux de risques non structurels faibles, moyens et élevés. Ceci montre que le risque structurel est plus important que le risque non structurel dans le déclenchement des conflits violents.

Graphique 13 : Probabilités de conflit en fonction des risques structurels et non-structurel



Source : Calculs des auteurs

Les coefficients¹⁹ issus des estimations indiquent que la vulnérabilité au changement climatique, la taille de la population, la fragmentation ethnolinguistique ainsi que le terrorisme régional ont un impact positif sur le risque structurel de conflit. Le coefficient associé au capital humain est quant à lui négatif et significatif, montrant que la résilience structurelle des pays contribue à réduire leur risque structurel de conflit. Cependant, il apparaît que le revenu par tête, proxy de la prospérité des pays, n’affecte pas significativement le risque structurel. Cette variable est tout de même significative avec un coefficient négatif lorsqu’elle est introduite dans la régression sans la variable du capital humain. Cela dénote d’une corrélation entre les deux variables. Les sociétés prospères sont aussi celles qui disposent d’un capital humain important et vice-versa.

Un accroissement du PIB par tête et de celui des investissements directs étrangers (IDE) entre t-5 et t-1 réduisent le risque non structurel de conflit. À l’opposé, les conflits dans le voisinage durant les cinq dernières années, l’instabilité politique, les chocs positifs de températures ainsi que l’augmentation des cours des denrées alimentaires sur le marché international concourent à accroître le risque non structurel de conflit. L’impact sur le risque non structurel semble le plus important pour l’accroissement du PIB par tête, pour l’accroissement des IDE mais aussi pour la présence de conflits chez les voisins durant les cinq dernières années. Les facteurs économiques semblent primer sur les autres facteurs susceptibles de déclencher un conflit. Par exemple, les pays dont les économies dépendent beaucoup des IDE sont moins prédisposés aux conflits violents car ils ne sont guère incités à s’y engager ou n’ont tout simplement pas suffisamment de ressources à dépenser pour des opérations militaires coûteuses.

19. Plusieurs estimations ont été effectuées et deux spécifications très proches en termes d’amplitude des coefficients ont été retenues. Le choix du modèle final repose sur le critère d’information d’Akaike.

► 2 - Combiner des deux risques en un indicateur synthétique de risque de conflit

Pour une meilleure lecture du risque de déclenchement de conflit, il est important de pouvoir combiner le risque structurel et le risque non structurel pour obtenir un seul indicateur synthétique de risque global. Le déclenchement de conflit étant la résultante de l'interaction du risque structurel avec le risque non structurel, ce risque global peut être obtenu par le produit des deux risques. Cette relation multiplicative dans l'agrégation des deux risques s'apparente à une celle d'une moyenne géométrique. Toutefois, une fois les deux risques estimés, il est possible d'entrevoir d'autres choix. En effet, il n'existe pas de méthode universelle pour agréger les composants ; le choix de la méthode d'agrégation et de la pondération dépend de l'objectif assigné à l'indice.

Encadré 5 : Comment combiner les deux types de risque ?

Nous utilisons ici la moyenne quadratique pour agréger le risque structurel et le risque non structurel. Pour prendre en compte les fortes fluctuations du risque non structurel d'une année à l'autre, nous lui appliquons une moyenne mobile sur trois ans. L'approche de la moyenne quadratique présente l'avantage de combiner les propriétés d'agrégation multiplicative (comme la moyenne géométrique) et d'agrégation additive (comme la moyenne arithmétique). Tandis que l'agrégation reflète essentiellement le degré de substituabilité entre les deux risques estimés dans l'indice global, la pondération indique l'importance relative de chacun des risques dans leur contribution au déclenchement de conflits. Un indice global, dont la valeur est comprise entre 0 et 1, pour chaque pays, i , et chaque année, t , peut alors être calculé en utilisant la formule suivante :

$$Indice_{it} = \sqrt{\frac{(\widehat{\text{risque non structurel}}_{it}^2 + \text{risque structurel}_{it}^2)}{2}}$$

L'indice global issu de cette combinaison des risques structurel et non structurel peut être fluctuant dans le temps au gré de la dynamique du risque non structurel. En effet, si le risque structurel, émanant des facteurs inhérents à la structure des pays, est de nature stable, il est entretenu par le risque non structurel qui quant à lui est plus réactif à la conjoncture et aux contingences factorielles.

Le résultat de cette combinaison ainsi que les rangs pour les 27 pays²⁰ ayant les risques les plus élevés sont présentés pour l'année 2017 dans le Tableau 2 ainsi que

20. Ce qui correspond au premier quartile de la distribution du risque global en 2017.

dans le Graphique 14²¹. Ces 27 pays, pour lesquels le risque de conflit est maximal, sont également ceux pour lesquels les besoins en termes de prévention sont les plus importants. Leur rigoureuse identification est un préalable indispensable à toute action politique d'envergure. Les résultats de l'année 2017 ne traduisent cependant qu'une situation ponctuelle du risque global car ce dernier, du fait de l'aspect fluctuant du risque non structurel qui le compose, peut énormément varier d'une année à l'autre, comme nous le verrons plus en détail, plus loin, dans le cas des pays sahéliens. C'est pourquoi la dernière colonne du Tableau 2 renseigne également les taux de croissance²² du risque global sur les dix dernières années. Contrairement à la situation figée du risque pour une année donnée, ces taux de croissance traduisent mieux la dynamique des risques de conflits dans les pays. En ce sens, ils mettent en évidence les pays qui ne présentent pas forcément les risques de conflit les plus élevés mais ceux dont la forte croissance du risque mériterait qu'une attention particulière soit portée sur eux. Ces pays se trouvent essentiellement en Afrique subsaharienne, au Moyen-Orient et en Amérique centrale et latine.

Le risque global de conflit varie de 0,04 à 0,87 avec une distribution quasi-symétrique (moyenne de 0,48 et une médiane de 0,49) et un écart-type de 0,2. Les pays présentant les risques les plus élevés sont l'Irak, l'Inde, le Nigéria, l'Égypte, le Niger, ou encore le Tchad. Parmi les dix pays présentant les risques de conflit les plus élevés, six sont en Afrique subsaharienne. D'autre part, parmi les pays du Tableau 2 présentant une croissance importante de leur risque global sur la période 2008-2017, on peut citer la Libye, l'Arabie Saoudite, le Yémen, l'Irak ou encore le Bahreïn. Toutefois, certains pays absents du Tableau 2 en raison de leur risque global relativement faible, présentent des taux de croissance assez significatifs de leur risque. Il s'agit en autres de Djibouti, Madagascar, Haïti, du Pérou, de l'Équateur, du Honduras et du Brésil.

Le Graphique 14 présente le risque structurel de l'année 2017 et le risque non structurel moyen sur les trois dernières années. Ne sont nommés sur le graphique que les pays dont le risque structurel est supérieur à 0,25. Les pays comme l'Irak, le Niger, le Nigéria, l'Égypte, le Tchad, l'Inde ou encore la République démocratique du Congo affichent des scores élevés pour les deux types de risque (scores supérieurs à 0,5 et proches de 1). La majorité des pays se trouvant dans cette configuration se trouvent en Afrique subsaharienne.

21. La plupart des pays ont des données pour la dernière année (2017), à l'exception du Venezuela (2015), de la Libye (2014). Le Soudan, la Syrie et le Singapour, ne disposant pas suffisamment d'observations ont été exclus de l'analyse.

22. Ces taux de croissance calculés en régressant le risque global de conflit sur le temps, prennent en compte toutes les valeurs sur les dix dernières années.

Tableau 2 : Indicateur de risque de conflit en 2017 et taux de croissance du risque entre 2008 et 2017 pour les pays présentant les risques les plus élevés

Rang	Pays	Indicateur de risque de conflit	Taux de croissance du risque entre 2008 et 2017
1	Irak	86,95	7%
2	Inde	86,11	2%
3	Nigeria	86,01	3%
4	Égypte	85,38	3%
5	Niger	81,90	4%
6	Tchad	80,65	0%
7	Pakistan	78,07	0%
8	République Centrafricaine	77,40	6%
9	Kenya	74,21	3%
10	Congo, Rép. Dém.	74,17	-1%
11	Tanzanie	73,15	1%
12	Mali	70,59	4%
13	Libye	70,51	12%
14	Afrique du Sud	69,95	5%
15	Arabie Saoudite	69,46	7%
16	Myanmar	69,30	1%
17	Bangladesh	69,05	-1%
18	Bahreïn	68,63	7%
19	Yemen, Rép.	67,92	6%
20	Turquie	67,52	5%
21	Afghanistan	67,13	3%
23	Tunisie	66,61	6%
24	Chine	66,13	-1%
25	Guyana	65,54	7%
26	Liban	65,44	2%
27	Cameroun	64,83	4%

Source : Calculs des auteurs

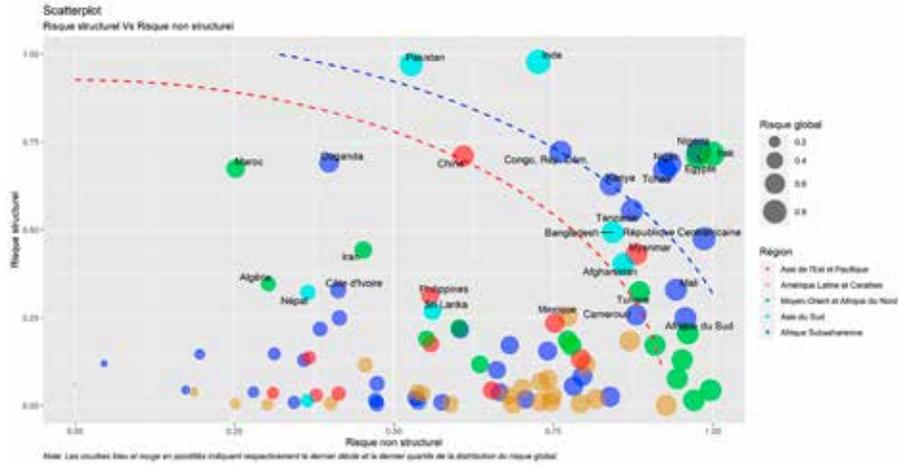
Note : Dans l'échelle de la distribution des taux de croissance du risque, les couleurs rouge, orange et verte indiquent respectivement et relativement les taux de croissance élevés, moyens, faibles (nuls ou négatifs).

Le niveau de risque global affiché par certains pays, peut cependant interroger. Cette situation qui concerne en général les petits pays, est principalement due à deux raisons : i) le codage des conflits dans la base de données UCDP/PRIO à partir du seuil contraignant de 25 morts par an ; ce qui a pour corollaire d'accroître le risque de conflit dans les grands pays et inversement de le réduire dans les petits pays²³ ; ii) le décalage entre les dernières années disponibles pour les données et

23. La base PRIO a malgré tout été choisie en raison de la large couverture géographique et temporelle qu'elle offre. Il est prévu, à la suite de cette étude, une nouvelle analyse dans laquelle seront utilisées des bases de données de conflits moins contraignantes en termes de codage. Il s'agit par exemple des bases de données ACLED et SCAD même si, avec ces dernières, les couvertures géographique et temporelle seront plus faibles. L'analyse pourrait reposer dans ce cas sur un échantillon restreint de pays africains (voir la discussion dans l'encadré 4).

l'évolution souvent rapide du contexte géopolitique international ; cela, ajouté à la contribution significative du risque non structurel, rend plus volatiles les résultats du risque global (comme le montre plus loin le Graphique 17 sur la dynamique temporelle pour les pays du Sahel).

Graphique 14 : Le risque global en fonction du risque structurel et du risque non structurel en 2017



84

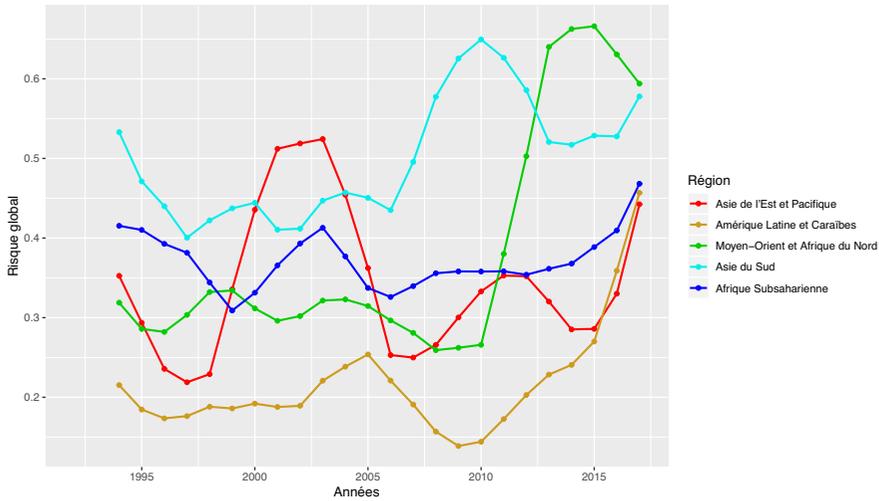
Note : Les courbes bleues et rouges en pointillés indiquent respectivement le dernier décile et le dernier quartile de la distribution du risque globale. Des pays comme la Syrie, le Soudan, le Soudan du Sud ont été exclus car ils ne disposent pas suffisamment de données pour les estimations.

Source : Calculs des auteurs

L'analyse au niveau régional, telle que présentée par le Graphique 15, révèle que le risque global n'est pas partout le même²⁴. Son niveau et sa dynamique diffèrent d'une région à l'autre, avec un risque plus élevé pour l'Asie du Sud sur l'ensemble de la période à l'exception des trois premières années de la décennie 2000 mais surtout après l'année 2012 où le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, du fait de l'explosion de leurs risques non structurels sur la période, affichent un risque global plus élevé. Un constat s'impose, le risque global de toutes les régions est en augmentation sensible au cours de la décennie 2010, notamment pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, l'Afrique subsaharienne et fortement pour l'Asie de l'Est depuis 2015.

24. A des fins de clarté, les 10 pays de la région Europe et Asie centrale présent dans l'échantillon, ne sont pas représentés dans les graphiques de cette partie. Il s'agit de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, de Chypre, de la Géorgie, du Kazakhstan, du Kirghizstan, du Tadjikistan, du Turkménistan, de la Turquie, de l'Ouzbékistan.

Graphique 15 : Évolution du risque de conflit moyen par région entre 1992 et 2017



Source : Calculs des auteurs

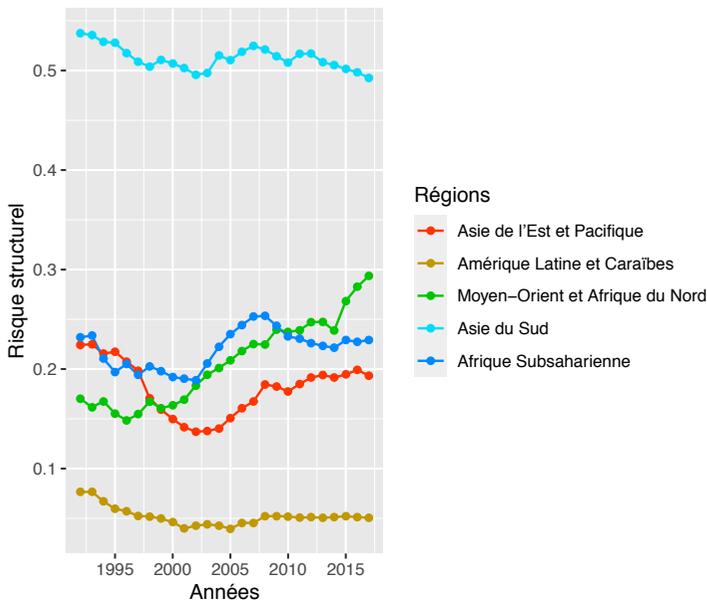
Cette lecture régionale du risque combiné, bien que fondamentale dans la stratégie de règlement de conflit au niveau régional pour cause de contagion, cache des disparités entre les pays d'une même région. Pour mieux appréhender le risque global de conflit, il est important de comprendre les dynamiques des risques structurels et non structurels au sein de chaque région (ou pays).

Analyse de la dynamique du risque structurel

Le risque structurel de conflit varie de 0 à 0,98 avec une distribution étalée vers la droite (moyenne de 0,20 et une médiane de 0,11) et une distribution hétérogène caractérisée par un écart-type de 0,23. Les pays présentant les risques structurels de conflit les plus élevés sont l'Inde, le Pakistan, le Nigéria, la République démocratique du Congo ou encore l'Irak. Ces pays sont caractérisés par une taille importante de leur population, une fragmentation ethnique relativement élevée, mais aussi situés dans des zones géographiques à fortes turbulences où sévissent fréquemment le terrorisme et les conflits armés. Par exemple, des pays comme le Pakistan et l'Irak sont enlisés dans des conflits qui durent depuis plusieurs décennies ; plusieurs conflits mineurs et même majeurs restent encore actifs en Inde et en République démocratique du Congo ; le Nigéria fait face depuis maintenant plusieurs années aux attaques terroristes perpétrées par Boko Haram sans oublier des rebellions armées internes qui demeurent et maintiennent la tension élevée dans certaines zones du pays.

À l’opposé, la Guyane, Trinité-et-Tobago, la Géorgie, l’Arménie, l’Uruguay, le Paraguay, figurent parmi les pays ayant des risques structurels les plus faibles (avec des niveaux quasi-nuls). Ces pays sont généralement caractérisés par leur relative petite taille. Ils ne sont pas forcément exempts de tensions et remous sociaux qui génèrent souvent peu de morts, expliquant ainsi leur faible niveau de risque structurel. De tels événements ne sont pas considérés dans la base de données UCDP/PRIO utilisée dans cette étude. En outre, certains pays comme la Géorgie ont connu des conflits par le passé, lesquels conflits ont été résolus par la baisse des facteurs structurels internes ayant contribué à leur déclenchement. Le pays continue tout de même d’occuper une place non négligeable dans les médias ou dans des jugements d’experts en raison du contexte général prévalant dans la région du Caucase.

Graphique 16 : Évolution du risque structurel moyen par région entre 1992 et 2017



Source : Calculs des auteurs

Le risque structurel, captant les caractéristiques structurelles intrinsèques aux pays, se caractérise par de très faibles fluctuations dans le temps, comme en témoigne le Graphique 16. Une analyse est effectuée en observant l’évolution du risque structurel de conflit dans différentes régions du globe. Nous observons que le risque structurel n’est pas partout le même. Sur toute la période, la courbe de l’Asie du Sud domine largement celle des autres régions (sans intersection avec les autres courbes) même si l’on note une baisse continue du risque structurel correspondant après 2010. Le risque élevé de cette région est essentiellement tiré par l’Afghanistan, le Pakistan et l’Afghanistan qui affichent les scores les plus élevés.

À l'opposé de l'Asie du Sud, le risque structurel de conflit de l'Amérique latine et des Caraïbes paraît très faible et stable, notamment après 2010. Cela peut sembler paradoxal car la région est considérée comme l'une des plus violentes au monde. Toutefois, une forme de violence particulière caractérise l'Amérique latine et les Caraïbes, il s'agit de la criminalité. Les pays de la région affichent les taux d'homicides les plus élevés au monde. L'Amérique latine et les Caraïbes semblent donc moins exposés au risque structurel de conflit, d'autant plus que lorsque le conflit est défini dans le sens de UCDP/PRIO. En effet, peu d'épisodes de déclenchement de conflits ont été enregistrés dans la région sur la période étudiée²⁵. Au cours des dernières années, la région est secouée par des manifestations sociales dont les raisons sont aussi diverses que les pays eux-mêmes. La simultanéité des troubles sociaux en Bolivie, au Chili et en Équateur affiche beaucoup de similitudes avec le printemps arabe en Afrique du Nord. Ces manifestations, quoique violemment réprimées la plupart du temps, ne remplissent souvent pas les critères d'inclusion pour être considérées comme conflit dans la base UCDP/PRIO.

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le risque structurel est moins stable dans le temps. Pour cette région, nous notons une augmentation continue du risque structurel sur la décennie 2010, mais aussi après 2014. De même, les niveaux du risque structurel ainsi que leurs évolutions y sont hétérogènes. Si le Maroc voit son risque structurel baisser de façon continue et fortement dans les années 2000, les pays comme l'Égypte, l'Iran ou l'Irak voient leur risque structurel augmenter sur la même période. L'accroissement du risque structurel après 2014 est particulièrement le fait de l'Irak. Cette hausse aurait pu être encore plus importante si l'on prenait en compte le risque structurel de la Syrie qui n'a malheureusement pas pu être estimé à cause notamment de l'absence de données fiables du PIB par tête du pays après 2007.

Après l'Asie du Sud et le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, l'Afrique subsaharienne est la région qui affiche le risque structurel le plus élevé. La région apparaît très hétérogène en termes de niveau de risque structurel. On y distingue différentes zones qui connaissent des conflictualités différentes et les pays en conflit ne connaissent pas la violence partout sur leur territoire. L'Afrique subsaharienne a connu un fort accroissement de son risque structurel entre 2003 et 2008 mais aussi après 2014. Les facteurs affectant le risque structurel dans la région se déclinent essentiellement autour de la faiblesse du PIB par tête, du capital humain, de la fragmentation ethnique mais aussi le voisinage marqué par risque de contagion des conflits.

25. On peut citer le Salvador, la Colombie, le Guatemala (en 1980), le Nicaragua, le Pérou (en 1982). D'autres épisodes ayant duré moins de 3 ans ont été enregistrés au Mexique (1994), Panama (1989), Paraguay (1998), Venezuela (1992).

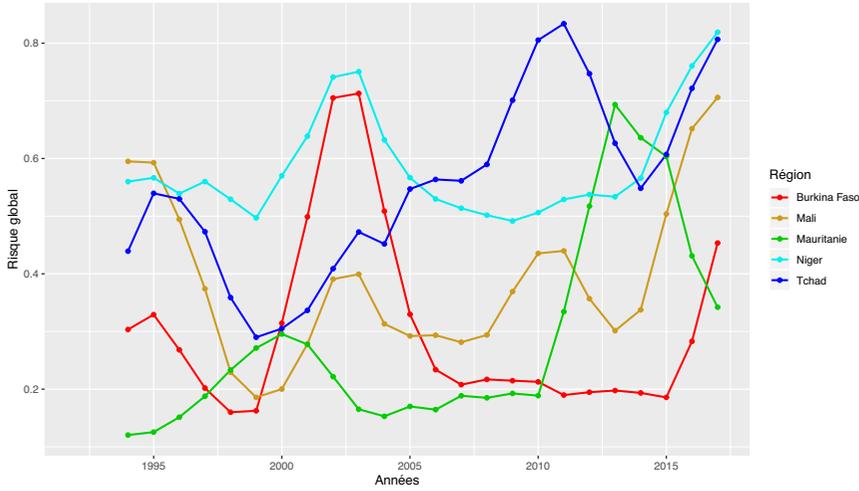
Analyse de la dynamique du risque non structurel

Comparé au risque structurel de conflit, le risque non structurel est très fluctuant. Si l'on considère les scores moyens des cinq dernières années, le risque non structurel varie entre 0,05 et 0,99, pour une moyenne de 0,56, une médiane de 0,57 et un écart-type de 0,24. Les pays présentant les scores les plus élevés en moyenne sur la période 2013-2017 sont la République centrafricaine, le Nigéria, l'Égypte, le Bahreïn et Singapour alors que le Burundi, l'Ouzbékistan, le Zimbabwe, la Bolivie ou encore le Bénin figurent parmi les pays présentant les plus faibles scores. Les pays ayant les risques structurels les plus élevés ne sont pas ceux qui présentent forcément les risques non structurels les plus élevés et *vice versa*. Cela est illustré par le cas du Bahreïn et de Singapour qui, comme on vient de le noter, figurent parmi les pays à risques non structurels élevés alors que leurs scores de risque structurel sont très faibles, voire quasi-nuls. Le risque non structurel élevé de Singapour peut s'expliquer par l'exposition du pays au terrorisme régional. Singapour est le pays de la région de l'Asie du Sud-Est qui adopte la position la plus ferme face au terrorisme, ce qui fait de lui une cible pour les groupes terroristes notamment à cause de ses positions pro-américaines. De même que Singapour, Bahreïn est sur la période en proie à de violentes manifestations politiques mais aussi à la menace terroriste. Le conflit n'est donc pas le résultat du seul risque structurel, elle est bien la combinaison d'éléments structurels et conjoncturels. À titre d'exemple l'Amérique latine et les Caraïbes, régions récemment touchées par de nombreux phénomènes violents et conflits sociaux, ont un risque structurel faible mais leur risque non-structurel a pour sa part connu une augmentation importante après 2009, dépassant en 2017 ceux de l'Afrique subsaharienne et du Moyen-Orient.

► 3 - Étude de cas : les pays du G5 Sahel

Les indicateurs de risques établis dans le cadre de cette étude, comme nous l'avons souligné, ne sont pas conçus à des fins de prédiction. Ils offrent en revanche une photographie dans le temps des risques structurels et non structurels de déclenchement des conflits, et peuvent constituer de ce fait une source d'information intéressante pour l'alerte précoce par sa capacité à montrer des situations qui se sont aggravées dans le temps. Le cas des pays du G5 Sahel que sont le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad, est illustratif à cet égard. Cette région aussi grande que l'Europe de l'Ouest fait face à de nombreux défis sécuritaires et de développement. Du fait de la porosité des frontières et de la faillite des États qui la composent, la région du Sahel est devenue depuis plusieurs années une zone d'instabilité et d'insécurité marquée par le terrorisme transnational religieux, différents types de trafics, mais aussi la prolifération d'actions de groupes insurrectionnels armés qui tentent d'y étendre leur influence. Les causes de la récurrence des crises sécuritaires dans la région sont multiples, enchevêtrant les facteurs structurels et non structurels.

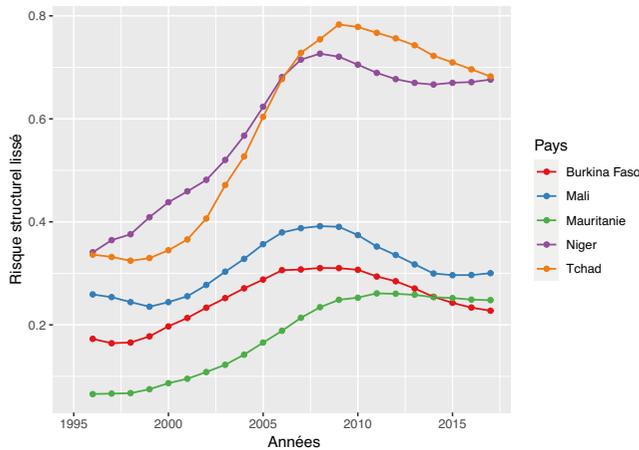
Graphique 17 : Évolution du risque de conflit moyen au Sahel entre 1992 et 2017



Source : Calculs des auteurs

Le Graphique 17 montre l'évolution du risque global de conflit dans les pays du Sahel. Les dynamiques des différentes courbes montrent bien l'interaction entre les facteurs structurels et non structurels et le rôle très significatif joué par les seconds, plus fluctuants, dans le déclenchement des conflits. De façon globale, si la décennie 2000 a été marquée par une baisse globale ou une stagnation du risque de conflit dans les pays du Sahel, les tendances sont à la hausse après l'année 2010 à cause notamment de l'accroissement de la fragilité des États de la région ébranlée par des incidents terroristes. Comme effectué pour l'ensemble de l'échantillon, la compréhension du risque global de conflit nécessite une exploration des dynamiques relatives à chacun des risques qui le compose.

Graphique 18 : Risque structurel lissé des pays du G5 sahel



Source : Calculs des auteurs

Les courbes lissées (sur cinq ans) de la dynamique du risque structurel des pays du G5 Sahel montrent que le Tchad et le Niger affichent les scores les plus élevés (Graphique 18). Le Tchad dont le risque structurel a fortement augmenté dans la décennie 2000, présente depuis 2007 l'un des scores les plus élevés. Ce risque à l'instar de celui des autres pays du G5 Sahel a baissé durant les premières années de la décennie 2010, pour rejoindre celui du Niger. Le contexte d'incertitudes politiques, de conflits armés et de dégradation sécuritaire dominant le paysage sahélien a contribué à freiner cette baisse à partir de 2015, année où le risque structurel s'est globalement stabilisé et même accru dans certains pays de la région.

Les pays sahéliens figurent parmi les États les plus fragiles et les plus pauvres du monde, et appartiennent tous à la catégorie des Pays les Moins Avancés (PMA) définie par les Nations unies²⁶. Ils sont caractérisés par d'immenses handicaps structurels, des économies particulièrement vulnérables, des niveaux de capital humain et de revenus par habitant relativement faibles. Les économies de ces pays manquent de diversification et sont dominées par la production et l'exportation de matières premières, les exposant à des chocs externes liés aux conditions climatiques ou aux prix des matières premières. La croissance démographique observée dans la zone sahélienne exacerbe les tensions sociales liées à l'accès aux ressources notamment la production alimentaire.

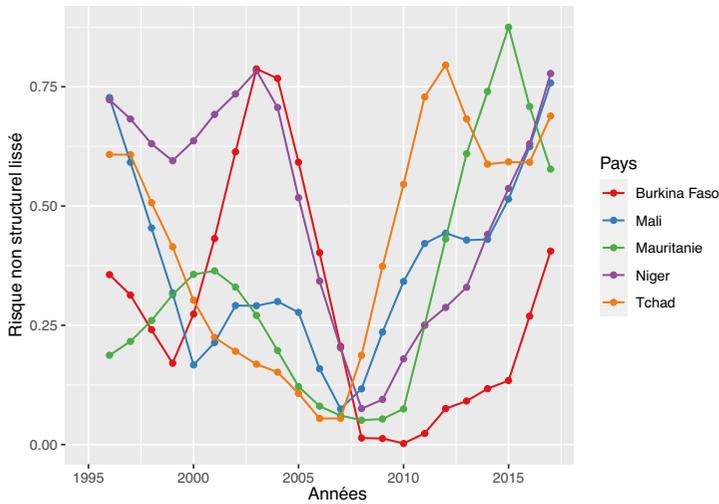
90

La vulnérabilité structurelle au changement climatique, se manifestant dans la région par l'avancée du désert et des épisodes de sécheresse de plus en plus longs et sévères, réduit les terres cultivables et les rendements agricoles. Cette situation conduit à une surexploitation des terres agricoles disponibles, avec pour corollaire des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Ces derniers, issus de communautés différentes, et en l'absence de toute autorité étatique dans certaines zones²⁷, recourent à des milices ethniques souvent responsables de tueries. Les massacres intercommunautaires en 2019 au Mali entre éleveurs peuls et agriculteurs dogons en sont l'illustration, montrant à quel point la question ethnique est prégnante dans l'espace sahélien composé de plusieurs centaines de groupes ethniques²⁸. Cette mosaïque communautaire, linguistique et religieuse est, au regard des observateurs, loin de constituer une force ; elle est au contraire source de tensions dans la région.

26. De même, l'Indice de développement humain (IDH), indice composite qui mesure le niveau moyen atteint par les pays du monde dans trois dimensions essentielles du développement humain (santé et longévité, accès à l'éducation et niveau de vie décent) classe les pays sahéliens parmi les plus faibles scores.

27. Comme on l'observe au Nord du Mali où une sorte d'administration islamiste se substitue à l'administration étatique, levant même des impôts.

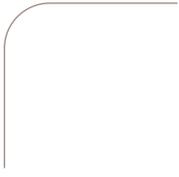
28. Les tensions ethniques et les rivalités économiques s'ajoutent aussi à l'insurrection islamiste, avec des accusations selon lesquelles des membres du groupe ethnique principalement musulman peul sont liés à des islamistes.

Graphique 19 : Risque non structurel lissé des pays du G5 sahel

Source : Calculs des auteurs

Les pays du G5 Sahel sont aussi exposés à des chocs épisodiques qui, combinés aux facteurs structurels, accroissent leur risque de conflit. Nous pouvons entre autres citer les chocs de revenus, l'instabilité politique, les chocs positifs de températures, la présence de conflits récents dans les pays voisins ou le terrorisme régional. Depuis la fin des années 2000, on constate dans l'ensemble une augmentation constante du risque non structurel dans les cinq pays. À l'exception de la Mauritanie (qui a connu une hausse importante sur la période 2010-2015), tous les autres pays de la région voient leur risque non structurel augmenter après 2015. Les dynamiques globales du Burkina Faso et du Niger sont analogues et édifiantes. Dans la deuxième moitié des années 2000, les risques non structurels des deux pays ont fortement baissé avant de s'accroître de façon continue à partir de 2010, notamment sous l'impulsion de la forte accélération de la fréquence des actions terroristes.

Si les conflits ancestraux entre éleveurs et agriculteurs sont d'ordre structurel, ils sont exacerbés par des chocs climatiques. De même, l'effet de la vulnérabilité économique structurelle sur les conflits dans les pays sahéens est sans doute amplifié par les chocs de prix des matières premières sur le marché international. Loin de s'auto-suffire alimentaires, à cause notamment des manifestations du changement climatique, les pays de la région sahéenne importent des denrées alimentaires, notamment des céréales. Toute flambée des prix de ces matières entraîne dans la plupart des pays des émeutes de la faim ou des émeutes contre la vie chère. Par exemple, la hausse des prix alimentaires a été à l'origine de manifestations et émeutes violentes en fin 2007 et début 2008 dans plusieurs pays africains dont les pays sahéens. Les autorités réagissent plus ou moins violemment à ces émeutes, provoquant parfois des morts.



Conclusion

Ces dernières années ont connu une recrudescence du nombre de conflits armés et une hausse de leur intensité. Celle-ci s'est accompagnée de deux phénomènes nouveaux, l'accroissement du nombre et de l'intensité des actions terroristes et la place de plus en plus importante prise par le crime organisé dans la dynamique des conflits. Toutefois, la violence et son intensité ne sont pas réparties de façon égale entre les régions et à l'intérieur de celles-ci. On distingue différentes régions qui connaissent des conflictualités différentes au regard de multiples facteurs. La plupart des conflits violents sont aujourd'hui localisés en Asie, Moyen-Orient, en Afrique subsaharienne. Au-delà de ces tendances, ce rapport met un coup de projecteur sur la violence sous ses différentes formes dans les pays en développement.

Il est maintenant communément admis que les conflits sont le résultat d'une pluralité de facteurs, économiques et sociaux, démographiques, climatiques, géographiques. En comprenant les principaux moteurs de la violence, les décideurs peuvent ainsi mieux comprendre les coûts et les avantages de certains programmes d'investissements sociaux et économiques. Aussi, en orientant de façon efficiente les ressources mais aussi l'attention des décideurs vers la lutte contre les causes profondes de la violence, une plus grande chance est donnée aux pays de commencer à investir de façon durable dans la création d'un cercle vertueux de paix et de prospérité économique. En ce sens, cette étude propose d'une part, une rétrospective permettant d'identifier les principaux facteurs de déclenchement de conflit, d'autre part, différentes approches politiques par lesquelles les facteurs structurels et non structurels de conflit peuvent être résorbés dans le cadre de la prévention.

Enfin, pour mieux cibler les efforts de prévention, l'étude a abouti à l'élaboration d'un indicateur de risque de conflit dans les pays en développement. Cet indicateur offre une esquisse dans le temps des risques structurels et non structurels de déclenchement des conflits, constituant de ce fait une source d'information intéressante pour l'alerte précoce par sa capacité à montrer des situations qui se sont aggravées dans le temps. D'une manière générale, le contrôle de la violence constitue un facteur important de la capacité des États à fournir des services publics de base à leurs populations. Ainsi, des facteurs complètement exogènes peuvent modifier le contexte géopolitique international et exacerber les facteurs de déclenchement des conflits. De telles situations, comme celle relative à la Covid-19, restent difficiles à appréhender dans les modèles utilisés pour la construction d'indicateurs de risque de conflit, même si les différents mécanismes détaillés dans ce rapport permettent d'agir sur les facteurs de risque de conflit liés à la pandémie.

La Covid-19 bouleverse le monde et apparaît comme une véritable tragédie mondiale. Son impact déstabilisateur risque de se faire ressentir dans les régions les

plus fragiles du monde où une augmentation de la violence apparaît comme une des conséquences probables.

Il s'agit de « la plus grande crise qu'ait connue le monde depuis la seconde guerre mondiale » selon le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, qui dans la foulée appelle à faire des États fragiles une priorité. Une propagation du virus dans ces États, marqués entre autres par des structures de santé défailtantes, serait difficile à endiguer et aurait des conséquences encore plus dramatiques que celles observées ailleurs. Les États fragiles développent une conflictualité endémique sur fond de rupture de contrat social entre gouvernants et gouvernés. Les tensions sociales exacerbées par une gestion inadéquate de la crise sanitaire et par ses retombées économiques sans précédent pourraient conduire à l'embrasement de différents foyers latents.

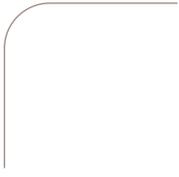
En l'absence de vaccin contre la Covid-19, partout dans le monde, les gouvernements cherchent à endiguer la propagation du virus. La plupart d'entre eux ont décidé de recourir à la stratégie du confinement. Si le confinement semble la solution idoine contre la propagation du virus, sa mise en œuvre nécessite des moyens considérables de la part de l'autorité publique. Or les moyens publics sont insuffisants, voire inexistant dans les États fragiles ; et le confinement forcé des populations pourrait y conduire à des émeutes et à des conflits violents, surtout lorsque l'armée est déployée pour faire respecter les directives liées au confinement. En effet, les populations de ces pays, à cause de la pauvreté endémique et du faible niveau d'épargne, vivent au jour le jour. Elles sont contraintes à de multiples déplacements sur les marchés et parfois dans les rues pour disposer d'un revenu quotidien, contribuant de ce fait à la propagation du virus.

Si le virus semble moins affecter les jeunes, la structure par âge de la population dans les États fragiles pourrait être un facteur intrinsèque de résilience face au virus. Cet avantage démographique est toutefois à fortement tempérer du fait de la forte vulnérabilité de ces pays aux maladies chroniques telles que la malaria, le sida ou la tuberculose, à cause notamment de l'insuffisance des moyens matériels et humains dans le domaine de la santé. La forte densité des populations, la malnutrition, les mauvaises conditions sanitaires et la faible couverture vaccinale dans les États fragiles et notamment dans les camps de réfugiés créent un environnement explosif favorable à la propagation du virus mais aussi des conflits. En outre, les camps de réfugiés sont souvent établis au niveau des frontières ; ces dernières, lorsqu'elles sont poreuses facilitent non seulement la propagation des virus, mais aussi la circulation des armes et accroissent les interactions entre civils et combattants rebelles, connus pour leur comportement à haut risque. Cette situation érode davantage le contrat social déjà fragilisé entre les populations et leurs gouvernants, favorisant de ce fait l'instabilité politique et le recrutement des différents groupes rebelles. L'impact déstabilisateur de la crise sanitaire pourrait se voir largement renforcé

par le probable impact économique induit par le ralentissement de la croissance mondiale. Alors que les chaînes de valeurs mondiales sont à l'arrêt, handicapant fortement les entreprises industrielles, les licenciements massifs et l'effondrement éventuel des transferts des migrants accroîtraient la déliquescence des États fragiles. La détérioration des capacités financières des États, notamment de ceux dont les revenus du pétrole sont relativement importants, entraîne la réduction des investissements dans les programmes sociaux, d'éducation et de santé publique, avive les tensions sociales et risque d'ébranler encore plus profondément le contrat social.

Si d'aucuns pensent que la pandémie permettrait de calmer les ardeurs des combattants sur les théâtres de conflit, l'occasion est trop belle pour les forces rebelles et groupes djihadistes d'agir sans attirer l'attention de la communauté internationale autant qu'auparavant. Pour les groupes rebelles, c'est l'opportunité de frapper au moment où l'État central est affaibli et contesté par une gestion difficile de la crise sanitaire et ses corollaires en termes de répercussions économiques. En témoignent les derniers événements dans la région du Sahel où des groupes terroristes affiliés à Boko Haram ont lancé récemment des offensives meurtrières au Mali, au Tchad et dans le nord du Nigéria. Les pertes pour l'armée tchadienne étaient telles que le Président Idriss Déby Itno a décrété trois jours de deuil national du 25 au 27 mars 2020.

À cette allure, si la crise venait à prendre une tournure dramatique, les cartes dans les régions les plus instables pourraient être rebattues et les multiples efforts déployés ces dernières années par la communauté internationale afin de contenir les poussées de violence pourraient rapidement se retrouver mis à mal.



Bibliographie

- **Blattman, C., et Miguel, E.** (2010). Civil war. *Journal of Economic Literature*, 48(1), 3-57.
- **Braumoeller, B.** (2003). *Causal Complexity and the Study of Politics. Political Analysis*. 198. 209-233.
- **Collier, P., et Hoeffler, A.** (2004). Greed and grievance in civil war. *Oxford economic papers*, 56(4), 563-595.
- **Collier, P., et Hoeffler, A.** (2007). Civil war. In Sandler, T. and Hartley, K. (Eds.) *Handbook of defense economics*, 2, 711-739.
- **Couttenier, M., et Soubeyran, R.** (2015). A survey of the causes of civil conflicts: natural factors and economic conditions. *Revue d'économie politique*, 125(6), 787-810.
- **Fearon, J., et Laitin, D.** (2003). Ethnicity, Insurgency and Civil War. *American Political Science Review*, 97(1), 75-90.
- **Feindouno, S., Goujon, M. et Wagner, L.** (2016) "Indice de la Violence Interne : une mesure composite et quantitative de la violence et de la criminalité internes dans les pays en développement", *Ferdi Working Paper P151*, avril 2016.
- **Garfinkel, M., et Skaperdas, S.** (Eds.) (2012), *The Oxford Handbook of the Economics of Peace and Conflict*. : Oxford University Press.
- **Guillaumont Jeanneney S.** avec **C. Angely, A. Brachet, P. Collier, M. Garenne, P. Guillaumont, B. Joubert, C. Laville, J. de Melo, S. Michailof, B. Miribel, O. Ray et T. Zongo** (2016), Allier sécurité et développement Plaidoyer pour le Sahel, Ferdi.
- **Laville C.** (2018) "L'analyse économétrique des conflits internes par l'approche causale : les évolutions d'une littérature en expansion" *Ferdi document de travail P243*, décembre 2018.
- **Laville, C. et Vergne, C.** (2018) "Comment analyser le risque sociopolitique ? Une composante clé du risque-pays", *MacroDev*, n°25, AFD.
- **Marshall M.G., T. Gurr et K. Jagers** (2018), "Polity IV Project: Political Regime Characteristics and Transitions, 1800-2017: Dataset Users Manual", Center for International Development and Conflict Management, University of Maryland.
- **Muchlinski D., D. Siroky, J. He et M. Kocher,** (2016) Comparing random forest with logistic regression for predicting class imbalanced civil war onset data, *Political Analysis* 24(1), 87-103.
- **Rohner, D.** (2018) Économie des conflits : revue de la littérature et guide à l'intention des acteurs de l'aide extérieure, *Revue d'économie du développement*, De Boeck Université, vol. 26(4), pages 5-25.
- **United Nations, World Bank.** (2018). Pathways for Peace : Inclusive Approaches to Preventing Violent Conflict. Washington, DC: World Bank.

Tableaux et figures

Graphique 1 : Nombre de guerres et conflits dans le monde de 1980 à 2018.....	24
Graphique 2 : Nombre de morts dus aux conflits (internes et internationaux) en cumulé sur la période 2010-2018.....	25
Graphique 3 : Evolution du nombre de morts dus aux conflits (1989-2018).....	25
Graphique 4 : Nombre de morts dus aux conflits par région.....	26
Graphique 5 : Taux d'homicides moyen par région sur la période 2000-2017 (pour 100 000 habitants).....	29
Graphique 6 : Le terrorisme dans le monde en forte augmentation.....	30
Graphique 7 : Le terrorisme en Afrique.....	31
Graphique 8 : Carte des événements violents (cumulés entre 2010 et 2018.....	33
Graphique 9 : Évolution du nombre de déplacés internes dus aux conflits par région.....	34
Tableau 1 : Hypothèses principales des modèles de griefs suscitant l'apparition d'une rébellion.....	39
Graphique 10 : La vulnérabilité aux chocs.....	51
Graphique 11 : Les différentes formes de vulnérabilité structurelle et le risque de conflit.....	52
Graphique 12 : le modèle d'estimation du risque.....	77
Graphique 13 : Probabilités de conflit en fonction des risques structurels et non-structurel.....	80
Tableau 2 : Indicateur de risque de conflit en 2017 et taux de croissance du risque entre 2008 et 2017 pour les pays présentant les risques les plus élevés.....	83
Graphique 14 : Le risque global en fonction du risque structurel et du risque non structurel en 2017.....	84
Graphique 15 : Évolution du risque de conflit moyen par région entre 1992 et 2017.....	85
Graphique 16 : Évolution du risque structurel moyen par région entre 1992 et 2017.....	86
Graphique 17 : Évolution du risque de conflit moyen au Sahel entre 1992 et 2017.....	89
Graphique 18 : Risque structurel lissé des pays du G5 sahel.....	89
Graphique 19 : Risque non structurel lissé des pays du G5 sahel.....	91

Dans la même collection :

- *Mesurer les vulnérabilités pour allouer l'aide au développement, en particulier en Afrique.* Patrick Guillaumont, Sylviane Guillaumont Jeanneney, Laurent Wagner (2020)
- *Zone franc, croissance économique et réduction de la pauvreté.* Sosso Feindouno, Samuel Guérineau, Patrick Guillaumont, Sylviane Guillaumont Jeanneney, Patrick Plane (2020)
- *L'évaluation des dépenses fiscales : des principes à la pratique- guide méthodologique.* Yannick Bouterige, Emilie Caldeira, Anne-Marie Geourjon, Bertrand Laporte, Céline de Quatrebarbes (2018)
- *Learning for adopting: Technology adoption in developing country agriculture.* Alain de Janvry, Karen Macours, Elisabeth Sadoulet (2017)
- *Allier sécurité et développement Plaidoyer pour le Sahel.* Sylviane Guillaumont Jeanneney, avec Christophe Angely, Aline Brachet, Paul Collier, Michel Garenne, Patrick Guillaumont, Bruno Joubert, Camille Laville, Jaime de Melo, Serge Michailof, Benoît Miribel, Olivier Ray, Tertius Zongo (2016)
- *Commodity market instability and asymmetries in developing countries: Development impacts and policies.* Alexandros Sarris (2016)
- *Disaster Risk Financing and Insurance: Issues and results.* Daniel Clarke, Alain de Janvry, Elisabeth Sadoulet, Emmanuel Skoufias (2015)